

POUR L'AMOUR DE LA TERRE

Rapport de la Commission sur les pays
en développement et les changements
de l'environnement planétaire.

Méridien
ÉDITIONS DU MÉRIDIEEN

 **CRDI**
CANADA

**POUR
L'AMOUR
DE LA
TERRE**

Rapport de la Commission sur les pays
en développement et les changements
de l'environnement planétaire.

**La Commission sur les pays en développement
et les changements
de l'environnement planétaire**

Anil Agarwal (*Inde*)

Julia Carabias (*Mexique*)

Martin Khor Kok Peng (*Malaysia*)

Adolfo Mascarenhas (*Tanzanie*)

Thandika Mkandawire (*Sénégal*)

Erna Witoelar (*Indonésie*)

Secrétaire exécutif

Alvaro Soto (*Colombie*)

**POUR
L'AMOUR
DE LA
TERRE**

Rapport de la Commission sur les pays
en développement et les changements
de l'environnement planétaire.

Mise en page: Joceline Naud

Tous droits de reproduction, d'édition, d'impression, de traduction, d'adaptation et de représentation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. La reproduction d'un extrait quelconque de cet ouvrage, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie ou par microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite des Éditions du Méridien*, 1980, rue Sherbrooke ouest, bureau 710, Montréal (Québec) H3H 1E8.

ISBN 2-89415-095-4

© Éditions du Méridien

© Centre de recherches pour le développement international, Ottawa

Dépôt légal 3^e trimestre 1992 — Bibliothèque nationale du Québec

Imprimé au Canada

* Division de Société d'information et d'affaires publiques (SIAP) Inc.

Préface

La décision a été prise d'appuyer et de financer les travaux de la Commission sur les pays en développement et les changements de l'environnement planétaire à la suite de propositions émanant d'une série de rencontres au Centre de recherches pour le développement international (CRDI) à Ottawa, au Canada. Ces réunions visaient à examiner les possibilités d'aide aux pays en développement dans le cadre du programme Dimensions sociales des changements de l'environnement planétaire. On avait conçu ce programme et le programme international Géosphère-biosphère après avoir constaté les conséquences du réchauffement planétaire et d'autres problèmes écologiques et la nécessité d'étudier ces maux et d'y trouver remède à l'échelle planétaire.

Au début, le programme Géosphère-biosphère semblait largement réservé aux pays riches des blocs capitaliste et communiste. Le Tiers-Monde n'y avait guère sa place. Dans les études sociales, un tel oubli est tout à fait inacceptable. Les sciences sociales sont foncièrement porteuses de valeurs. Et les objectifs et les méthodes de recherche peuvent varier amplement selon les cultures et les sociétés. Heureusement, on reconnaît de plus en plus que les spécialistes des sciences sociales du Tiers-Monde doivent non seulement avoir leur part dans la masse croissante des travaux relatifs aux changements planétaires, mais aussi jouer un grand rôle dans la détermination de la nature de ces travaux.

La Commission sur les pays en développement et les changements de l'environnement planétaire a vu le jour avec l'aide du

CRDI et de l'Agence suédoise de coopération en recherche avec les pays en développement (SAREC) et sur la base de trois propositions clés :

- Les problèmes de l'environnement planétaire peuvent être catastrophiques pour nombre de pays en développement;
- Le soutien de la participation des pays en développement à la solution de ces problèmes est en retard sur la constatation de la nécessité d'une telle participation;
- Là où la compréhension et la participation laissent le plus à désirer et là où, par conséquent, les besoins d'aide à la recherche sont les plus grands, c'est dans le domaine des sciences sociales appliquées (politiques et programmes).

La Commission voulait mettre l'accent sur les études sociales, ce qui ne veut nullement dire que tous les commissaires se spécialisaient strictement en sciences sociales. Ni les sciences sociales ni les sciences naturelles n'ont le monopole de la sagesse, et les commissaires ont su marquer leur rapport d'un judicieux dosage de ces deux cultures. Tout comme le CRDI et la SAREC, la Commission juge en effet essentiel de combiner les sciences sociales et les sciences naturelles et, sans oublier leurs profondes différences, de les mettre en valeur dans une optique de collaboration.

La première réunion de la Commission a eu lieu à l'occasion de la Journée de la terre en 1991. C'était une coïncidence, mais elle était symbolique sous au moins deux rapports. D'abord, les travaux de cet organe intéressent, bien sûr, le thème de la Journée de la terre, celui du bien-être écologique de notre planète. Un second aspect moins évident est que la Journée est une idée et un produit du Nord que l'on exporte dans le reste du monde, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'ait pas sa place, mais qu'on doit aussi l'envisager d'un autre point de vue, celui des pays du Sud.

Ce document adopte justement ce point de vue et propose un programme purement tiers-mondiste d'étude des changements de l'environnement planétaire. Il rejette l'idée que nous puissions résoudre nos problèmes écologiques en rajustant tout

POUR L'AMOUR DE LA TERRE

simplement nos régimes économiques ou, comme l'exprimerait un économiste, en assurant l'intégration des facteurs externes. Il affirme plutôt qu'un développement durable appelle des modifications plus fondamentales. Les auteurs ont osé envisager un avenir différent et, aspect encore plus important, ils ont proposé des façons d'aborder cet avenir dans un triple souci de l'équité, de l'économie et de l'écologie.

Nous félicitons les commissaires d'avoir su par ce rapport orienter et stimuler le débat sur les stratégies et les priorités d'atténuation des effets des changements de l'environnement planétaire. Dans l'examen des questions d'environnement et de développement, une communication libre et ouverte entre scientifiques et décideurs est essentielle. Tant le CRDI que la SAREC entrevoient les bienfaits d'un tel dialogue pour l'amour de la terre et continueront à le renforcer et à y participer.

*Le président
du CRDI,*

Keith Bezanson

*Le directeur général
de la SAREC,*

Anders Wijkman

Remerciements

La Commission sur les pays en développement et les changements de l'environnement planétaire, qui a vu le jour avec le concours du CRDI et de la SAREC, est formée de sept scientifiques et praticiens des sciences sociales représentant l'Amérique latine, l'Afrique occidentale et orientale et l'Asie du Sud et du Sud-Est :

- Anil Agarwal (*Inde*),
- Julia Carabias (*Mexique*),
- Martin Khor Kok Peng (*Malaysia*),
- Adolfo Mascarenhas (*Tanzanie*),
- Thandika Mkandawire (*Sénégal*),
- Alvaro Soto (*Colombie*),
- Erna Witoelar (*Indonésie*).

Un secrétariat situé à Ottawa, au Canada, et qui a été hébergé et généreusement appuyé par la Société royale du Canada a assuré la coordination et le soutien intellectuel des travaux de la Commission. Il avait à sa tête M. Alvaro Soto à titre de secrétaire exécutif de la Commission.

M^{me} Rebecca Aird a fait la synthèse des communications écrites et des délibérations des commissaires et rédigé les versions successives du rapport. La Commission et les organismes de parrainage lui offrent leurs plus vifs remerciements.

La Commission a siégé presque un an. Elle s'est réunie pour la première fois à Ottawa, au Canada, et ensuite à New Delhi, en

Inde, et à Djakarta, en Indonésie. Le rapport est aussi le fruit de consultations plus larges engagées par les commissaires dans leurs régions respectives. Il reflète somme toute la diversité des disciplines et des opinions chez les spécialistes des sciences sociales et naturelles du Tiers-Monde.

Les personnes suivantes ont participé à la réunion organisée par le Centre for Science and Environment de New Delhi, en Inde, sur les *changements de l'environnement planétaire comme programme de recherche sociale en Asie du Sud* : pour le Bangladesh, Azizul Hoq Bhuiya; pour l'Inde, Praful Bidwai, B.K. Roy Burman, Kamla Chowdhry, Ramchandra Guha, Sumit Guha, N.S. Jodha, Kailash Malhotra, Kuldip Mathur, Sudipto Mundle, Rajni Pairiwala, V.R. Panchmukhi, Vijay Pande, Jyoti Parikh, Shereen Ratnagar, Kalpana Sharma, Kumud Sharma, Chhatrapati Singh, K.S. Singh et A. Vaidyanathan; pour le Népal, Deepak Bajracharya, Girish Chandra Regmi et Jyoti Tuladhar; pour le Pakistan, Pervaiz Hasan et Arif Hassan.

Les personnes suivantes de la région de l'Amérique centrale et des Antilles ont participé à Mexico à l'atelier *Taller Mexico, Centroamerica y el Caribe, Cambios Ambientales Globales, Elementos para la Elaboración de una Agenda de Investigación para las Ciencias Sociales* : pour le Costa Rica, Pascal O. Giro; pour la République dominicaine, Victor Hugo de Lancer; pour le Mexique, Lourdes Arizpe, Raul Garcia Barrios, Ana Iramis Batis, Rolando Garcia, Carlos Johnson, Omar Massera, Estela Martinez, Betsabe Miramontes, Maria de Jesus Ordoñez, Enrique Provencio, Gabriel Quadri, Fernando Tudela et Araceli Vargas; pour le Panama, Salvador Arias Peñate; pour Porto Rico, Ariel Lugo. Les organisateurs de la rencontre et les commissaires témoignent tout particulièrement leur gratitude à Enrique Provencio pour sa contribution au débat et à l'élaboration de documents.

Les personnes suivantes d'Amérique du Sud ont participé à la *séance de consultation de la Commission sur les pays en développement et les changements de l'environnement planétaire* à Montevideo, en Uruguay : Jorge F. Sábato (Argentine), Julián M. Chacel (Brésil), Joaquin Vial (Chili), Maria Clara Rueda (Colombie),

Rodolfo Rendón B. (Équateur), Efrain Gonzáles de Olarte (Pérou), Roberto Bissio, Roberto Fernández et Edi W. Juri (Uruguay).

Des consultations poussées ont eu lieu en Indonésie. On a recueilli les vues des personnes suivantes : MM. Alfian, Daniel Dhakidae, Ismid Hadad et Adi Sasono (Djakarta Selatan), Alwi Dahlan, Kismadi et Emil Salim (Djakarta Pusat) et V.T. Palan (Londres, R.-U.). Les personnes suivantes ont collaboré à la recherche et appuyé les activités de ressources et de services de secrétariat : Risa Bhinekawati (Djakarta), Claudia D'Andrea (Djakarta Selatan), Agus Purnomo (Djakarta), Retno Soetarjono (Djakarta Pusat), Ch'ng Kim See (Singapour) et le Pr Kernial Sandhu (Singapour). De plus, un questionnaire est parvenu à des scientifiques et des environnementalistes éminents de toute l'Asie du Sud-Est. Le groupe de l'Indonésie aimerait en remercier M. Emil Salim et le Pr Kernial Sandhu.

Le Pr Salau, universitaire nigérian et coordonnateur du réseau de recherche sur l'environnement du CODESRIA (Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique), a établi une bibliographie annotée des études clés sur l'environnement en Afrique occidentale anglophone. La Commission lui en sait gré.

Le Secrétariat de la Commission a joui de l'appui de Celina et Ian Campbell, auteurs d'une vaste bibliographie annotée, de Jane Halpin et Paula Hurtubise, auteurs d'un rapport sur les biens communs planétaires (*The Question of the Global Commons*), et de Lissa Bjerkelund, qui s'est chargée de la coordination et de l'aide à la rédaction.

La Commission aimerait enfin marquer la contribution du programme Dimensions humaines des changements de l'environnement planétaire. Les rapports des deux ateliers du programme tenus à Caracas (Venezuela) en 1989 et à Dakar (Sénégal) en 1990 et organisés par la Fédération internationale des instituts de hautes études, ont largement enrichi les travaux de la Commission.

Introduction

Les travaux de la Commission sur les pays en développement et les changements de l'environnement planétaire reposaient sur l'acceptation par les commissaires et les organismes de parrainage (CRDI et SAREC) de trois propositions fondamentales :

1. Les problèmes de l'environnement planétaire peuvent être catastrophiques pour nombre de pays en développement;
2. On doit intégrer les points de vue du Tiers-Monde au programme international consacré aux changements de l'environnement planétaire;
3. On doit comprendre et résoudre les problèmes sociaux liés à ces questions.

La Commission était appelée à présenter des possibilités de susciter une meilleure compréhension des aspects sociaux des changements planétaires. Elle devait examiner les moyens à prendre pour accroître l'utilité de la recherche sur ces changements en fonction des besoins et des intérêts des pays du Tiers-Monde. Elle devait viser plus particulièrement :

- à exposer le point de vue du Sud sur les changements de l'environnement planétaire et leurs aspects sociaux;
- à proposer les éléments d'un ordre mondial plus durable et plus équitable;
- à dégager les principaux aspects sociaux de l'évolution environnementale dans les pays du Tiers-Monde;

- à offrir un programme de recherche traduisant ces questions prioritaires;
- à recommander des façons d'associer les capacités de recherche existantes dans le Tiers-Monde à l'étude des problèmes des changements de l'environnement planétaire;
- à découvrir des façons de renforcer les capacités de recherche sur ces questions.

D'une manière générale, la Commission avait pour grande tâche de mieux faire valoir les vues et les intérêts du Sud en matière d'environnement et de développement dans la communauté mondiale de la recherche.

Ce document ne s'adresse pas uniquement aux spécialistes des sciences sociales. Nous espérons qu'il contribuera à faire naître un intérêt et un engagement à l'égard des sciences sociales chez des chercheurs et des activistes très divers du domaine de l'environnement et du développement. On a besoin non seulement de faire porter des recherches en sciences sociales sur les questions environnementales, mais aussi d'intégrer les aspects sociaux à la recherche sur l'environnement. C'est pourquoi nous évitons généralement, quand il est question de recherche, de parler des spécialistes des sciences sociales. Nous nous attachons plutôt à tout ce qui est recherche en sciences sociales sur les questions d'environnement et de développement et à ce que nous appelons les chercheurs en questions sociales.

Activités

Ce rapport est le fruit d'une démarche itérative de recherche de consensus qui s'est étendue sur 10 mois et s'est composée de discussions en groupe, d'une synthèse de communications écrites et d'un examen collectif de résultats. Les sept commissaires ont eu une première rencontre à Ottawa, au Canada, en avril 1991 pour ébaucher le rapport envisagé et un plan de travail. Ils sont ensuite retournés dans leurs régions respectives pour y consulter des chercheurs et des décideurs dans le domaine de l'environnement et du développement. Les vues des

divers commissaires se sont ainsi enrichies de généreux apports de leurs collègues dans chacune des régions. On a alors fait la synthèse des avis individuels exprimés par écrit par les commissaires. À une deuxième rencontre tenue du 26 octobre au 8 novembre 1991 à New Delhi, en Inde, on a examiné les questions clés en détail grâce aux documents présentés et aussi au jeu créateur de discussions ouvertes. On a établi un rapport provisoire d'après les résultats de la séance. Une troisième réunion, qui a eu lieu du 11 au 15 janvier 1992 à Djakarta, en Indonésie, a été l'occasion de mettre la dernière main au document.

Amérique centrale et Antilles

On a organisé un atelier de consultation de 3 jours pour la région du Mexique, de l'Amérique centrale et des Antilles. Les chercheurs participants venaient du Costa Rica, de la République dominicaine, du Mexique, de Panama et de Porto Rico. Beaucoup avaient aussi travaillé dans d'autres pays d'Amérique centrale, dont le Salvador et le Guatemala. On a réparti les participants en trois groupes de travail. Le premier a discuté de changements de l'environnement planétaire en général. Son but était de comprendre les divers points de vue et leur incidence sur la définition des problèmes, ainsi que de dresser un cadre d'analyse. Le deuxième groupe a abordé la question des méthodes d'analyse des problèmes écologiques. Le troisième se proposait de dégager des thèmes généraux de recherche et de définir les thèmes se prêtant à une intégration de la démarche d'étude et de compréhension.

Amérique du Sud

En Amérique du Sud, la consultation a pris la forme d'une rencontre tenue à Montevideo, en Uruguay. Ont participé à cette séance des chercheurs en sciences de l'environnement et en sciences sociales de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Colombie, de l'Équateur, du Pérou et de l'Uruguay, ainsi que des représentants de deux grands instituts de recherche en économie et en politiques du Chili et de la Colombie.

Afrique

Les deux commissaires africains ont distingué dans leurs responsabilités l'Afrique occidentale de l'Afrique orientale et australe. Pour la première de ces régions, on a exploité les résultats de plusieurs projets en place du CODESRIA, et notamment de deux conférences récentes de cet organisme, la première sur les capacités de recherche dans le domaine de l'environnement en Afrique francophone et l'autre sur la recherche en sciences sociales consacrée en Afrique au rôle des sexes, domaine où l'environnement constituait un thème secondaire précis. On s'est également servi des documents d'une conférence organisée conjointement par le CODESRIA et le Social Science Research Council à New York sur le thème *Whose Knowledge Counts: Relations Between Formal and Informal Institutions and Research Users*. On a en outre commandé une bibliographie annotée des principales études sur l'environnement en Afrique occidentale anglophone. Le service de documentation du CODESRIA a fait une recherche bibliographique poussée sur les questions et les activités dans le domaine de l'environnement. On a enfin mené des entrevues individuelles auprès de chercheurs s'intéressant aux questions écologiques.

En Afrique orientale et australe, on a cerné les difficultés et les perspectives régionales en puisant dans l'expérience personnelle de représentants d'une diversité d'organismes et de projets. Mentionnons entre autres un organisme de recherche en environnement, un organisme non gouvernemental (ONG) international, divers efforts de recherche organisés par l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD), surtout sur la question de la dynamique sociale du déboisement, et enfin un bilan destiné au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur les ONG s'occupant d'environnement et de développement en Tanzanie, en Ouganda et en Zambie. Signalons enfin que des représentants régionaux d'un éventail d'organismes ont échangé données et avis, tout comme les représentants de divers pays.

Asie du Sud

On a organisé un atelier d'une journée sur les changements de l'environnement planétaire avec des spécialistes et des activistes du domaine des sciences sociales au Bangladesh, en Inde, au Népal et au Pakistan. Le séminaire portait sur des questions écologiques intéressant à la fois l'économie, la sociologie et l'anthropologie, l'histoire, les études féminines, les sciences politiques et le droit. On a en outre établi une vaste bibliographie annotée des études de sciences sociales en Asie du Sud et analysé les orientations globales de la recherche en sciences sociales ayant pour objet l'environnement.

Asie du Sud-Est

En Asie du Sud-Est, des questionnaires généraux (envoyés à 140 organismes) et des interviews individuelles en profondeur ont permis de recueillir les vues d'ONG, d'instituts de recherche, de chercheurs indépendants et de travailleurs communautaires du domaine de l'environnement et du développement. Les deux commissaires de la région et leurs adjoints de recherche ont participé à de nombreux ateliers régionaux sur les questions d'environnement et de développement étudiées par la Commission. À ces ateliers ont surtout assisté des chercheurs et des dirigeants d'ONG en milieu communautaire. On leur a demandé de parler des aspects sociaux de l'évolution environnementale qu'ils jugeaient les plus importants. Les commissaires ont également participé aux réunions préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui ont été l'occasion de s'enquérir du point de vue d'un large éventail de représentants du Tiers-Monde sur les questions d'environnement planétaire et de développement.

Grandes lignes du rapport

Le rapport définitif de la Commission que présente ce document se divise en deux grandes parties. La partie I livre le point de vue du Sud sur la crise de l'environnement planétaire et du

développement et sur ses causes mondiales et nationales. Elle propose les éléments d'une équité de la durabilité comme fondement d'un programme de recherche. La partie II s'attache aux rôles, aux problèmes et aux possibilités de la recherche sociale sur les questions d'environnement et de développement, et notamment aux défis propres aux pays du Sud. La partie III expose le programme de recherche lui-même, évoquant les principes de base devant présider à la recherche sur l'environnement et le développement, les sujets précis de recherche et les exigences de développement institutionnel et de formation qui découlent des besoins de recherche constatés.

Terminologie

Nord et Sud

Une question terminologique clé est celle de la répartition des pays du monde en deux catégories. L'exercice est hasardeux par définition : il n'y a pas deux catégories qui, par leur information ou leur sensibilité permettent de bien caractériser un ensemble aussi complexe de nations, mais une telle distinction est non seulement valable, mais aussi primordiale, comme en témoigne l'histoire des tentatives de définition.

Le jeu complexe, faussé et souvent ambigu de différences sur lequel la distinction a toujours reposé se rapporte en partie à la richesse matérielle, au degré de développement industriel et technologique, à l'histoire politique, à la culture et à la situation géographique! Ainsi, au nombre des paires de termes utilisées, on compte les doublets riche-pauvre, développé-en développement, industrialisé-non industrialisé, pays capitalistes-Tiers-Monde et Nord-Sud. La Commission préfère les deux derniers doublets, et en particulier le doublet Nord-Sud, bien qu'ils soient loin d'être entièrement satisfaisants. Les autres possibilités revêtent à des degrés divers un caractère peu approprié, désuet ou péjoratif. Ainsi, la distinction riche-pauvre fait ressortir une différence utile, mais comme les termes employés n'évoquent ni la nature des relations inéquitables entre le Sud et le Nord, ni les écarts structurels entre pays, ils donnent

l'impression que ces différences sont dues au hasard. De plus, un tel schéma de classification, qui ne fait intervenir que le revenu par habitant, laisse dans l'ombre d'autres aspects de la richesse.

Le doublet développé-en développement est également inacceptable. Les termes utilisés posent implicitement que le «développement» est strictement fonction du degré de revenu et de complexité techno-industrielle. À n'en pas douter, les facteurs de la richesse culturelle et de la maturité ethnique devraient jouer autant à tout le moins dans le jugement porté sur le développement d'un pays. En s'attachant au seul degré d'industrialisation, on oublie des facteurs plus critiques de la qualité de vie, et ce, sans même parler des conséquences économiques, culturelles et écologiques de l'industrialisation. Ajoutons que, comme nombre de pays du Sud sont aujourd'hui fortement industrialisés, une classification fondée sur le facteur de l'industrialisation perd toute utilité. De toute manière, la complexité des relations internationales dans une économie en voie de mondialisation et la formation de blocs commerciaux régionaux rendent désuètes les caractérisations fondées sur des modèles de dépendance et des rapports centre-périphérie.

Si le doublet Nord-Sud a aussi ses limites — on n'a qu'à penser que certains pays à revenu élevé se trouvent dans le Sud — il reste convenable pour notre propos. La perception des causes et des conséquences des changements planétaires que présente ce rapport est celle de la plupart des pays du Sud, et les conditions qui règnent dans ces pays sur le plan de l'environnement et du développement se distinguent nettement de celles du Nord. Qui plus est, presque tous les pays du Sud ont en commun les problèmes de développement sous leurs aspects les plus critiques.

Nous employons aussi dans le rapport le terme «Tiers-Monde», qui est né du besoin éprouvé par les pays non alignés de marquer leur différence par rapport à la division courante du monde en deux blocs, capitaliste et socialiste, formant les deux premiers mondes. Le contexte de cette distinction a quelque peu évolué et on s'éloigne de l'époque où la notion de non-alignement politique avait toute sa valeur signifiante. La

caractérisation fait appel au même jeu de caractéristiques que le terme «en développement», mais n'est pas aussi biaisée.

Changements «planétaires»

Au chapitre 1, ce rapport expose un autre point de vue sur l'utilisation du terme «planétaire» comme adjectif servant à qualifier les aspects environnementaux. Nous avons toutefois consciemment cherché à employer ce terme le moins possible dans le contexte de l'évolution du milieu à cause des connotations qu'il présente maintenant. Avec la distinction qu'il établit entre problèmes écologiques planétaires et locaux, le Nord laisse en quelque sorte au Sud toute la responsabilité des problèmes «locaux». Beaucoup au Sud jugent cette caractérisation artificielle, puisqu'elle nie et occulte les aspects internationaux de nombre de problèmes soi-disant locaux.

Environnement et développement

Il y a enfin le terme «environnement» qui se rapporte au milieu biophysique, et aussi aux rapports en général et aux liens de dépendance de l'homme avec l'environnement. L'humain comme d'autres espèces contribue à la détermination de l'environnement biophysique. Les distinctions antérieures entre milieu naturel et milieu humain témoignent d'une dissociation conceptuelle de l'homme et de la nature qui concourt à la crise que nous vivons actuellement. Nombreuses sont les cultures traditionnelles comme celles de l'Amazone qui voient dans l'environnement une réalité vécue, un habitat qui doit faire l'objet d'une utilisation durable. Pour l'étranger, le territoire amazonien est une région sauvage que l'on doit exploiter ou transformer pour en tirer un profit ou qu'au mieux on doit conserver dans son état naturel.

La notion de développement embrasse une vaste gamme de conditions et de relations économiques, sociales, culturelles et politiques reflétant les interactions homme-nature et homme-homme. Dans ce rapport, nous nous attacherons aux aspects de la crise du développement qui agissent sur la crise de l'environnement ou en subissent l'influence. C'est ainsi que

nous parlerons de crise de l'environnement et du développement.

Perspective de la Commission

Depuis dix ans, le rapprochement des questions d'environnement et de développement et l'accréditation de ces liens à l'échelle internationale offrent des signes encourageants. Mais au même moment un nouvel ordre mondial de plus en plus dominé par les économies de marché est venu nuire à ces progrès apparents. On considère les valeurs non économiques et les questions morales (et les éléments d'équité et d'écologie en particulier) comme étrangères au débat ou à tout le moins trop peu pratiques pour qu'on en tienne compte. Maintenant que l'on élabore un programme écologique mondial, la Commission juge essentiel que l'on fasse pleinement valoir les liens entre environnement, développement et équité. Les modèles de développement, les modes de vie et les relations économiques et politiques doivent subir de profonds changements. Nous espérons que les éléments d'analyse et les vues présentés ici contribueront à la réalisation de ce but.

Il est indispensable de mieux comprendre les vues et les intérêts particuliers du Sud en matière d'évolution environnementale. En fait, on doit nettement intégrer le point de vue du Sud au programme mondial d'environnement et de développement que domine actuellement le Nord. De même, en partie à cause des moyens financiers, les perceptions du Nord occupent une place prépondérante dans la recherche consacrée tant au développement qu'à l'environnement. Les milieux savants et scientifiques du Sud n'ont pas suffisamment examiné leurs orientations ni leurs priorités en recherche. À vrai dire, beaucoup de gens dans le Sud ignorent à quel point les perspectives et les démarches qui caractérisent la recherche et le débat sur l'environnement et le développement ne viennent pas d'eux. Les efforts de recherche sont donc fortement marqués par une perception faussée et unilatérale des problèmes du Sud. Les recherches entreprises n'ont souvent concouru qu'à ancrer des stéréotypes erronés et néfastes dans les esprits et n'ont guère

servi à combattre des problèmes de base comme ceux de la pauvreté, de l'absence de démocratie et de la dégradation des ressources.

Les questions d'environnement planétaire que le Nord juge les plus pressantes ne sont pas nécessairement prioritaires aux yeux du Sud. De même, les priorités écologiques du Sud, qui se rapportent généralement à des problèmes immédiats liés aux besoins humains fondamentaux, sont sous-représentées dans le programme écologique planétaire. Des questions comme celles du réchauffement de la planète et de la perte de diversité biologique n'ont guère de sens pour des gens qui connaissent les affres quotidiennes de la faim, de la malnutrition ou de l'absence de services sanitaires de base.

Il est clair qu'il n'y a pas que deux visions opposées des questions d'environnement et de développement, celles du Sud et du Nord, mais que de nombreuses perceptions existent tant dans le Sud que dans le Nord et que beaucoup de gens au Sud et au Nord pensent de la même façon. Ainsi, maints groupes d'influence aussi bien dans le Sud que dans le Nord croient que les iniquités, la surconsommation et les régimes ruineux de production qui ne profitent qu'à une faible fraction de l'humanité ne sont ni admissibles ni justifiables socialement. Toutefois, au cœur du débat sur ces questions, de nettes divergences apparaissent entre le Sud et le Nord, et il est primordial de bien reconnaître les intérêts du Sud si on veut comprendre et agir.

PARTIE I

**Réorientation du débat :
point de vue du Sud sur la crise
de l'environnement planétaire**

CHAPITRE 1

Comprendre la crise de l'environnement et du développement : revenir à l'essentiel

Le monde d'aujourd'hui se caractérise par des différences par trop marquées entre les pauvres et les riches, entre ceux qui ne mangent pas assez et ceux qui mangent trop, entre les forts et les faibles. Le XX^e siècle a vu les productions économiques atteindre dans l'ensemble des niveaux inégalés, mais aussi les écarts socio-économiques prendre des proportions extrêmes. La population du globe a plus que triplé depuis le début du siècle. Pendant cette période, le produit international brut, la consommation de combustibles fossiles et la production industrielle devenaient respectivement 21, 30 et 50 fois plus grands. Cet enrichissement énorme n'a pas profité équitablement aux populations. Le revenu moyen du milliard de gens le plus riche dans la population mondiale dépasse 20 fois celui du milliard le plus pauvre.

La plupart des régions du Tiers-Monde vivent une grave crise économique et sociale. Malgré les apparentes promesses de développement tout au long de la décennie 1980, l'aggravation des conditions socio-économiques a été manifeste. Non seulement les problèmes de développement ont perduré, mais les pays pauvres ont souffert d'un ralentissement de la croissance de la production (voir l'encadré 1). Les asymétries entre Sud et Nord se sont encore accentuées. Dans certaines régions ou pays, les revenus par habitant sont tombés au niveau d'il y a 20 ou 30 ans. La pauvreté a gagné du terrain avec ses répercussions sociales, environnementales et humaines.

Au même moment, le monde était plongé dans une crise écologique. Aux niveaux local, régional et mondial, on observe la détérioration ou la disparition de caractéristiques et de processus clés du milieu naturel. Même si les sociétés humaines ont, de temps immémorial, subi toutes sortes de transformations écologiques pendant leur développement, rien de cela ne se compare à l'évolution qui s'est opérée ces dernières décennies. La conscience consécutive des questions environnementales critiques des changements atmosphériques, de la pollution de l'eau, de l'exploitation non durable des ressources renouvelables, du déboisement, de l'érosion, de la dégradation des capacités biologiques et de la perte de diversité biologique s'est répandue largement hors des milieux savants pour envahir la place publique.

Encadré 1

Effondrement des espoirs : exemples de perte de croissance et d'autonomie dans le Sud

En Afrique subsaharienne, le revenu par habitant a baissé de 12 % de 1980 à 1989. Toutefois, c'est là une moyenne qui nous cache un recul encore plus marqué dans nombre de pays. En Ouganda par exemple, la diminution est de 28 %, au Niger de 24 % et en Zambie de 20 %. Quelques-uns des pays les plus touchés comptent parmi les plus pauvres du globe.

En Amérique latine et aux Antilles, le produit national brut (PNB) par habitant a régressé de 9,6 % de 1981 à 1990. En Amérique centrale, le fléchissement a atteint 17,2 %. Pendant cette période, l'Amérique latine et les Antilles transféraient 212 milliards de dollars américains en valeur nette à leurs créanciers. L'appartenance de ces créanciers à l'Occident capitaliste est révélatrice d'un aspect primordial de l'aggravation de la dépendance. Pendant ce temps, le nombre de pauvres en Amérique latine augmentait de 40 millions pour représenter 43 % de la population en 1986, contre 41 % en 1980. Des mesures plus complètes nous indiquent que, en 1990, la pauvreté était le lot de 62 % de la population latino-américaine et antillaise.

Souvent, la crise socio-économique naît de modes de développement destructeurs du potentiel humain et de l'environnement. En fait, les deux phénomènes, ceux de la crise de l'environnement planétaire et du recul socio-économique du Sud, s'expliquent par l'existence de systèmes non durables de production et de consommation dans le Nord, de modèles de développement peu appropriés dans le Sud et d'un ordre mondial foncièrement inéquitable. Les relations Nord-Sud reposent sur une surexploitation et une sous-rémunération flagrantes des ressources et du travail du Sud. Les forces concurrentielles qui rendent nécessaire la croissance économique ont joué dans cette économie politique mondiale en déséquilibre, d'où un développement inégal et faussé et des niveaux de dégradation des ressources et du milieu qui menacent la vie et l'avenir de l'humanité même. Dans beaucoup de pays du Sud, on observe le même genre de lien entre la détérioration du milieu et un extrême paupérisme. En somme, du fait de procédés et de techniques de production peu appropriés, les ressources terrestres s'épuisent et se polluent à un rythme qui s'accélère. On produit sans cesse plus de biens et de services dont la majeure partie va aux besoins de consommation d'une minorité, hors de toute satisfaction des besoins fondamentaux de la majorité pauvre.

Aux yeux du Tiers-Monde, la crise du développement et la crise de l'environnement représentent en réalité une même crise socio-écologique, le problème le plus pressant de notre temps. Si on ne combat pas les tendances actuelles, les ressources à affecter aux demandes des générations actuelles et futures s'amenuiseront encore plus, les capacités de production diminueront et les populations du Sud s'appauvriront davantage.

L'évolution en bref

L'état du milieu biophysique et les richesses naturelles d'une région résultent d'une interaction complexe des activités humaines et des écosystèmes locaux. Les activités de l'homme subissent l'influence des régimes et des conditions économiques, des processus socioculturels, du cadre politique, des systèmes

juridiques et administratifs et de la nature des technologies exploitées.

Les liens d'une société avec la nature ne sont pas statiques. Les interactions évoluent dans le temps et d'amples changements marquent l'avènement de nouvelles périodes historiques. Mais dans l'histoire, grâce à un processus permanent et progressif d'apprentissage et d'adaptation, nombreuses sont les cultures qui ont su adopter des modes durables d'autoreproduction et d'interaction avec la nature. De génération en génération, de nouvelles pratiques ont été retenues et celles qui se révélaient ruineuses ont été abandonnées. Ces cultures ont érigé les choses à faire et à ne pas faire en habitudes quotidiennes, constituant ainsi un puissant fonds de connaissances locales dont témoigne la richesse des modes de production respectueux de l'environnement, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de la gestion de l'eau. Des catastrophes naturelles et des invasions imprévues de cultures étrangères sont souvent venues perturber le jeu de ces mécanismes locaux. Parfois, des populations ont gagné un milieu naturel étranger, bouleversant des systèmes d'organisation sociale adaptés à un cadre particulier. Règle générale cependant, les modes de vie, les valeurs, les pressions démographiques et les niveaux de technologie étaient de nature à réduire les effets écologiques au minimum.

Ce n'est qu'à l'époque du colonialisme des temps modernes qu'on a assisté à un dérèglement mondial des mécanismes socioculturels sous-tendant les modes de subsistance durables. Les nouveaux dirigeants faisaient fi des acquis traditionnels sur le plan du savoir et des systèmes de gestion de ressources. Les puissances coloniales voulaient acquérir les richesses engendrées par un aménagement prudent des milieux locaux ou s'approprier les terres pour des productions destinées au marché européen. Elles n'ont toutefois pas compris ces milieux, ni la raison d'être de l'aménagement traditionnel et les systèmes dans lesquels il s'incarnait (voir l'encadré 2).

Elles ont exploité et exporté comme matières premières les richesses naturelles des territoires colonisés, tout en commençant à inonder les marchés coloniaux de produits importés. Les populations locales qui perdaient de plus en plus la maîtrise de

leurs ressources connaissaient une aliénation croissante. Des biens jusqu'ici communs qui relevaient d'une gestion communautaire devenaient des ressources étatiques principalement vouées à la satisfaction d'intérêts commerciaux.

Règle générale, la dégradation écologique s'est répandue par suite de l'intensification de la commercialisation de l'économie. Avec la disparition des forêts dans certaines régions africaines ou en Inde, par exemple, le bois de chauffage est devenu rare. Avec la diminution des ressources fourragères, la prairie s'est trouvée nettement surchargée et sa productivité a commencé à fléchir. Sous l'effet croissant de l'érosion, des terres jadis fertiles sont devenues incultes. La raréfaction de la biomasse a provoqué une intense crise humaine. Les femmes en ont le plus souffert, les tâches quotidiennes de ramassage du fourrage, du bois et de l'eau s'alourdissant de plus en plus. Les enfants et surtout les fillettes étaient de plus en plus tenus d'aider leur mère à subvenir aux besoins de la famille.

En Afrique et en Asie où l'accession à l'indépendance est un phénomène relativement récent, une classe de gens instruits par les colonisateurs et ayant cessé de comprendre ou d'apprécier les modes d'activité traditionnels a fourni les chefs des nations du Tiers-Monde. Le processus d'occidentalisation en a été plus profond. En dernière analyse, il paraît plus facile de combattre la colonisation des ressources que celle des esprits.

De même, en Amérique latine où l'émancipation a eu lieu plus tôt qu'en Afrique et en Asie, la fin du colonialisme n'a pas été source de bouleversements au début. Les procédés de production n'ont guère changé depuis l'époque coloniale. La production de matières premières pour l'exportation s'est poursuivie, les leviers de l'économie appartenant désormais à une nouvelle élite formée des propriétaires fonciers, mais une importante évolution des modes de production s'est opérée avec la réforme agraire — provoquée par les violences révolutionnaires au Mexique — et d'autres transformations du même ordre en Amérique latine. La plupart des pays ont incorporé les revendications des plus pauvres à la constitution nationale et les collectivités indigènes et «campesino» ont recouvré l'accès au sol. Dans une large mesure, le savoir traditionnel de ces

collectivités a pu encore servir. Au bout du compte cependant, l'incohérence des politiques agraires, l'absence de participation réelle des populations rurales et l'évolution de l'ordre international après la Seconde Guerre mondiale ont eu pour effet de subordonner les politiques rurales à l'industrialisation.

Encadré 2

Régime économique et écologique de l'Inde traditionnelle

Reconnaissant les risques d'une agriculture sédentaire sur un territoire aux amples variations climatiques, les agriculteurs des terres semi-arides de l'Inde ont de tout temps adopté des techniques de durabilité et de réduction des risques. Les villageois indiens ont transformé leur environnement en un écosystème complexe de terres cultivées, de pâturages et de forêts, système biologique interactif et polyvalent qui respectait les rythmes saisonniers locaux et réduisait au minimum l'incidence socio-économique des variations pluviométriques. Les terres cultivées produisaient des céréales pour l'alimentation humaine et les résidus des cultures nourrissaient les animaux de ferme. Le bétail donnait non seulement du lait, mais aussi du fumier et de la traction animale. De la prairie venait le fourrage vert en saison humide. Forêts et arbres procuraient du bois de chauffage et du fourrage «foliaire» en saison sèche. À cause du dessèchement des terres pendant la majeure partie de l'année, toutes sortes de réservoirs d'eau avaient vu le jour dans tout le pays. Les Indiens atteignaient ainsi à l'excellence dans le monde dans tout ce qui est «récolte de l'eau» et, quand les Britanniques sont arrivés, on dénombrait déjà des centaines de milliers de réservoirs et de citernes en Inde.

Ce système de production reposait sur un ingénieux régime de droits fonciers et de pratiques religieuses. La vache était sacrée, mais aussi les pâturages. Nul ne touchait à beaucoup de forêts que l'on avait érigées en bois sacrés. Les étangs et leur aire d'alimentation étaient également porteurs d'une signification religieuse.

Les richesses créées dans les villages par l'autosuffisance et une gestion prudente des ressources naturelles locales faisaient vivre divers artisans compétents fabriquant une grande diversité d'articles réputés qui connaissaient une large diffusion. De grandes villes naissaient le long du Gange et ailleurs. Même le désert accueillait de riches cités. Ainsi, avant l'arrivée des Britanniques, l'Inde comptait

parmi les pays les plus riches et les plus urbanisés du globe et était presque entièrement alphabétisée, mais les Britanniques n'ont pu comprendre la notion indienne de gestion des terres communales. Celles-ci revenant à l'État, le colonisateur britannique n'a pas tenu compte de leurs fonctions dans les écosystèmes villageois et les a considérées comme incultes. Devenues propriété d'État gérée par la bureaucratie, elles étaient en quelque sorte livrées à une destruction systématique sous les auspices de l'État.

On a tourné bout pour bout tout le régime économique et écologique de l'Inde afin de produire des biens pour les marchés métropolitains de la nation colonisatrice. Les vieilles cités indiennes du Gange et d'ailleurs, qui dépendaient des liens qui s'étaient formés entre la ville et la campagne, ont connu le paupérisme. Les villes se sont constamment désurbanisées. Les artisans ont fait faillite et ont dû revenir à la vie rurale. Les problèmes d'analphabétisme, de pauvreté et de famine se sont multipliés. Même aujourd'hui, la plupart des vieilles villes indiennes restent extrêmement pauvres. Dans la hiérarchie des systèmes urbains, elles ont été supplantées par des métropoles du littoral comme Bombay, Calcutta et Madras, qui n'existaient même pas il y a deux siècles. Ces villes ont vu le jour et sont devenues florissantes parce qu'une économie extérieure s'est approprié l'«arrière-pays» indien et ses ressources pour les drainer. La société et le milieu indiens ont sombré sous ce choc colossal.

Ainsi, un régime commercial colonial privilégiant l'exportation de matières premières bon marché et l'importation de produits industriels devait dominer l'économie de la plupart des pays du Sud depuis la Seconde Guerre mondiale. Ajoutons que, pendant toute cette période, des organismes financiers, techniques et donateurs à vocation multilatérale ont favorisé la substitution de technologies souvent préjudiciables à l'environnement aux pratiques locales de production du Sud.

Ces dernières décennies, on a observé un nouveau déplacement de la maîtrise des ressources des collectivités locales vers des institutions commerciales centrales. La gestion et la discipline communautaires dans l'exploitation des ressources naturelles ont marqué un nouveau recul. Les prêts et l'aide de l'État ont encore plus mis les productions locales au service de la satisfaction des besoins urbains. Avec l'avènement de la monoculture de la Révolution verte, la diversité génétique de l'exploitation

agricole a rapidement diminué. On a sacrifié les forêts aux besoins urbains et industriels. Une industrialisation improvisée et aveugle a fait proliférer les taudis, les sources de pollution et les dangers sanitaires. Les régimes d'urbanisation des puissances industrielles, voraces en capital et en ressources, se sont transplantés dans des économies appauvries, y accroissant disparités et inégalités. Le fossé entre les bien et les mal nantis s'est creusé, les uns s'emparant de plus en plus des ressources naturelles et les autres subissant toutes les répercussions de la destruction de l'environnement. Ainsi, une société double s'est développée dans presque tous les pays du Sud et le clivage entre riches et pauvres s'est accentué avec cette destruction et l'effritement des droits communautaires sur les ressources.

En réaction à l'injustice sociale liée à la destruction du milieu, des protestations ont commencé à se faire entendre dans le Tiers-Monde pendant les années 1970 et 1980. Ces mouvements — entre autres les mouvements Chipko (le célèbre mouvement de protection des arbres) dans l'Himalaya Garhwal de l'Inde et le mouvement de jeunes des villes Set Setal au Sénégal — marquent le début d'une ère de conscientisation écologique dans le Sud.

Différences de vues sur les questions primordiales

Jusqu'ici, le Sud n'a guère eu voix au chapitre dans la définition des questions clés du débat de l'environnement planétaire. Les questions de pauvreté et d'iniquité dans le monde se sont trouvées isolées des problèmes d'environnement planétaire, qui les reléguait dans l'ombre. Si la crise de l'environnement a commencé à imposer des changements de production et de consommation, l'incidence de cette évolution sur les conditions socio-économiques et politiques essentielles a été largement accessoire et parfois négative (voir l'encadré 3).

On a besoin d'un nouveau contexte pour le débat sur l'environnement planétaire et le développement. On doit définir des notions de base comme celles de durabilité et de milieu «planétaire» et des questions fondamentales comme celles du partage des charges et de la démographie. Nous examinerons ces

aspects ici. Le cadre d'élaboration du programme de recherche présenté à la partie III a pour origine les vues nouvelles exposées ici.

Choix de priorités dans la question de la durabilité

Jusqu'à présent, les intérêts du Nord ont infléchi le débat sur l'environnement planétaire. Cette orientation dicte une définition de la durabilité où on met l'accent sur le milieu physique et où les questions à long terme de patrimoine des générations futures occupent une place de choix. Ainsi, les obligations morales de base sont liées à la sauvegarde des perspectives et des intérêts des générations à venir. Un message primordial émanant de presque tout le Sud est que les questions sociales et économiques et les problèmes d'équité pour la génération actuelle, c'est-à-dire les flagrantes iniquités de richesse et de possibilités que l'on peut observer «ici et maintenant», sont la clé du règlement de la crise de l'environnement et du développement. C'est la notion de développement centré sur les gens qui sous-tend ce message. On ne doit guère s'étonner que le Sud réagisse avec scepticisme à la priorité accordée à des questions comme celle des changements atmosphériques dans le programme «planétaire». Dans le Sud, on ne répond même pas aux besoins fondamentaux d'une grande partie de la population, et les priorités économiques et écologiques demeurent largement lettre morte.

Encadré 3

Prix de l'intégration des coûts de la pollution : exemple de retombées socio-économiques de mesures environnementales

En guise d'illustration des effets socio-économiques souvent subtils que peuvent avoir les adaptations liées aux problèmes environnementaux, mentionnons que, dans la mesure où on rajuste les prix dans le Nord pour tenir compte des coûts environnementaux, de telles modifications ont pour effet imprévu d'accentuer encore plus les disparités Nord-Sud. Comme l'économie des pays du Nord repose principalement sur la production industrielle, les coûts

écologiques de production dans beaucoup de ces pays ont principalement à voir avec la pollution. On intègre constamment ces coûts au prix des produits par suite de l'adoption de politiques publiques antipollution. C'est le prix des technologies antipollution qui détermine ces coûts.

Il est beaucoup plus complexe de tenir compte du coût de la dégradation des terres et des ressources, forme que prend le plus souvent la détérioration du milieu causée par l'économie primaire des pays du Sud. D'abord, il est plus difficile d'établir le coût de la solution de tels problèmes. Ensuite, ce sont des sociétés transnationales aux activités monopolistiques qui établissent dans une large mesure le prix de maints produits du Sud. Ainsi, les producteurs du Sud se voient fixer des prix par d'autres et n'ont pu jusqu'à présent collaborer à la rationalisation de l'offre. Ajoutons que de nombreuses denrées du Sud se heurtent à une vive concurrence de succédanés.

Le Nord incorpore de plus en plus au prix de ses produits — y compris de ceux qu'il écoule dans le Sud — ses dépenses de lutte contre la dégradation du milieu sous forme de pollution, mais il n'y a rien dans le prix des produits qu'écoule le Sud dans le Nord qui traduise le coût de la détérioration du milieu dans le Tiers-Monde. En fait, les termes de l'échange de plusieurs des produits en cause sont en constant recul. La nécessité d'examiner comment on pourrait égaliser la prise en compte de facteurs externes dans le cours des denrées sur le marché international n'est qu'un petit exemple du genre d'aspects à prendre en considération dans les décisions environnementales.

Ainsi, le Fonds mondial des Nations Unies pour l'environnement, parrainé par le PNUD, le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) et la Banque mondiale, finance des projets destinés à prévenir le réchauffement planétaire, à conserver la biodiversité, à protéger la couche d'ozone et à réduire la pollution des eaux internationales. Les États donateurs ont choisi ces aspects qui ne correspondent pas aux problèmes écologiques les plus pressants des pays bénéficiaires du Sud. Le Fonds mondial aurait pu, par exemple, s'attaquer à des problèmes prioritaires du Sud comme ceux de la désertification et de l'absence d'eau potable pure. Par comparaison, le Fonds antidésertification du PNUE n'a presque pas été soutenu financièrement, bien qu'il ait vu le jour vers la fin des années 1970.

De plus, comme le Nord met l'accent sur les aspects biophysiques de l'évolution environnementale, l'analyse des problèmes se fait surtout dans le cadre des sciences naturelles et les sujets qui dominent le programme international et dictent les priorités de financement s'inscrivent dans une perspective scientifique étroite. Par contraste, on ne prête guère d'attention aux principaux aspects sociaux de cette évolution.

Ce qui trouble peut-être le plus, c'est le sentiment que ni le souci d'équité, ni le souci de l'environnement même ne sont à l'origine de l'intérêt récent du Nord pour tout ce qui est «développement durable». On cherche toujours plutôt à soutenir les niveaux de consommation dans le Nord et à maintenir les conditions nécessaires à la croissance économique. Bien que l'on mette de plus en plus en doute le caractère suffisant des «correctifs techniques», la position caractéristique de cette démarche est que l'on peut gérer technologiquement les problèmes écologiques dans une économie de marché à condition de procéder à quelques rajustements de prix pour que ceux-ci tiennent compte de facteurs externes d'ordre environnemental. On n'entrevoit pas de problème fondamental même dans l'épuisement des ressources naturelles, puisqu'on suppose que de nouvelles technologies permettront un constant remplacement de ces ressources. (On redoute cependant que l'essor démographique du Sud avec les besoins de ressources qu'il engendre veuille dire moins de richesse pour le Nord et les générations à venir.)

En revanche, les priorités écologiques du Sud sont dictées par de dures réalités humaines indéniables. Dans nombre de pays du Sud, les questions environnementales sont des problèmes de vie ou de mort et, à l'opposé, là où le paupérisme sévit, l'absence de développement peut constituer une plus grande entrave à une qualité de vie raisonnable que ne le serait l'incidence écologique des formes actuelles de développement.

Il est primordial dans toute démarche significative de «développement durable» de lier les questions écologiques aux questions d'équité, de justice sociale, de droits de la personne et de développement. Au fond, la grande cause de la crise de l'environnement et du développement est l'existence de formes et de niveaux non durables de production et de consommation dans

le Nord et leur exportation dans le Sud. Il s'ensuit que, pour régler la crise, il faut plus que des interventions technologiques. On doit abaisser les niveaux de production et de dépenses jugés non durables dans le Nord et réformer les régimes de développement du Sud aux retombées sociales et écologiques négatives. L'avènement d'un ordre international plus équitable doit, par conséquent, coïncider avec l'adoption de modes de développement national plus écologiques et plus justes. Il importe tout autant de constamment s'attacher aux conséquences des décisions environnementales sur le développement.

Qu'entend-on par «planétaire»?

Des questions écologiques particulières et sectorielles dominent maintenant le débat environnemental international. Il apparaît clairement que beaucoup d'intervenants dans ce débat n'accordent pas le rang de problème planétaire à des questions écologiques primordiales qui font massivement entrave au développement national et régional et à la qualité de l'environnement dans le Sud. Ces intervenants, et notamment de nombreux gouvernements du Nord, entendent retrancher du programme planétaire les problèmes écologiques qui se manifestent localement ou régionalement, ramenant ainsi au niveau national la responsabilité de leur solution. C'est ainsi que le programme international actuel tourne le dos aux causes systémiques de la dégradation du milieu à l'échelle internationale. On semble désireux, du moins dans les milieux officiels, d'éviter toute discussion sérieuse des questions de restructuration des relations économiques internationales. L'éthique de l'aide et du partage est loin d'occuper une place de choix dans le discours international sur l'environnement.

Concrètement, le Nord s'intéresse avant tout aux effets à long terme de certains facteurs géophysiques planétaires comme ceux de la disparition de la couche d'ozone et des changements climatiques. Dans le Sud, les problèmes écologiques les plus immédiats et les plus pressants sont ceux de la dégradation et de l'épuisement de la biomasse dont la population continue à dépendre directement en majeure partie. En fait, comme une forte proportion de la production industrielle des pays du Sud

repose sur la biomasse, c'est l'activité économique dans tous les secteurs qui s'en trouve menacée. Une autre priorité est le danger de pollution, de contamination et de détérioration de la santé qui est lié à un développement industriel mal contrôlé et à une technologie chimique mal employée.

Les problèmes de sol, de ressources et de santé qui préoccupent le Sud ont un caractère aussi planétaire que ceux dont se soucie le Nord. Les priorités du Sud doivent devenir des questions planétaires dans le programme international. Maints problèmes écologiques, quelle que soit l'échelle de leur manifestation, sont attribuables non seulement à des facteurs locaux et nationaux, mais aussi au cadre mondial dans lequel les nations exercent leurs activités. Ainsi, la définition du terme «planétaire» dans le contexte des problèmes environnementaux doit comprendre les éléments suivants :

- problèmes dont les effets sont répandus sur le plan géographique;
- problèmes dont les causes peuvent être locales ou nationales, mais dont les effets traversent les frontières;
- problèmes qui se manifestent à l'échelle locale ou nationale, mais qui reviennent dans beaucoup de régions;
- problèmes tenant à la dynamique économique et politique internationale (politiques et pratiques, par exemple, des organismes internationaux et des sociétés transnationales).

Définition des biens communs planétaires

Le Nord a tendance à insérer beaucoup de ses problèmes écologiques dans le contexte des «biens communs planétaires». Encore récemment, on parlait surtout de ces biens à propos d'aires ou de ressources n'appartenant ni à des personnes ni à des États, qu'il s'agisse de l'atmosphère, de l'océan, de l'Antarctique ou de l'espace. Sans cette propriété, la surexploitation ou l'usage abusif de ces espaces ou de ces ressources sont jugés inévitables (voir l'encadré 4). En fait, ces biens communs planétaires subissent actuellement à des degrés divers les effets

négatifs de l'exploitation, de la pollution et de l'incurie de divers pays et tous ont été l'objet de projets de traité ou de gestion collective. Parfois, on a songé à des traités visant à régler la propriété et la répartition de ressources.

Maintenant, on voit aussi de plus en plus des ressources planétaires dans d'autres zones ou d'autres biens environnementaux qui relèvent de certains pays, que ceux-ci en soient propriétaires ou qu'à tout le moins ils puissent exercer un quelconque contrôle sur cette propriété. Parmi les régions qui, dans certains milieux, sont assimilées depuis peu à des biens communs planétaires, on compte la forêt humide tropicale, que l'on érige en ressource planétaire en faisant valoir qu'elle est le «poumon de la planète» et abrite une grande partie de la richesse biologique du globe.

Encadré 4

Biens communs : propriété collective ou «no man's land»?

Dans la tradition occidentale, les «biens communs» sont des territoires ou des ressources sans propriété officielle ni exclusive. Un autre point de vue, commun à de nombreuses sociétés «indigènes» partout dans le monde, est que les biens communs relèvent d'une sorte de propriété collective où il y a partage des avantages et des responsabilités par toutes les parties. En d'autres termes, on gère les biens communs par l'égalité d'accès et la discipline des collectivités. Les conséquences de l'adoption d'un tel régime sont fort différentes de la surexploitation et de l'usage abusif marquant les biens communs vus à l'occidentale. On gère et maintient de nombreuses formes de propriété traditionnelle de terres collectives — *bona* de l'Iran, *zanjera* des Philippines, *acadia* d'Afrique occidentale et pâturages communaux d'Angleterre — au mieux des intérêts de l'ensemble de la collectivité et des générations à venir. Les traditions sociales par opposition aux dispositions juridiques sont d'ordinaire essentielles à la préservation collective de la qualité et de la capacité biologique du territoire. Étant donné la répartition actuelle du pouvoir politique et économique, il y a danger que la vision occidentale des biens communs oriente dans une large mesure le débat actuel sur la gestion des biens communs planétaires.

En fait, les sources les plus riches de biodiversité de notre planète se trouvent en grande partie dans quelques-uns des pays les plus pauvres du monde. Devant les taux actuels d'extinction d'espèces, le Nord (et plus particulièrement les intérêts agrocommerciaux et pharmaceutiques) fait de plus en plus pression pour que les ressources génétiques du Tiers-Monde soient désignées comme patrimoine universel, c'est-à-dire comme biens communs planétaires sans affectation territoriale. Paradoxalement, les pertes de biodiversité dans beaucoup des régions en cause sont souvent imputables à des technologies (comme celles de la Révolution verte) et à des formes d'exploitation soutenues par le Nord au détriment des pratiques indigènes propices à la diversité génétique.

On ne saurait nier l'importance locale et planétaire de la biodiversité, mais les efforts visant à ériger des ressources nationales en biens communs planétaires viennent menacer la souveraineté que doit exercer le Sud sur les ressources du Sud et, par conséquent, le droit du Tiers-Monde de profiter économiquement des ressources qui lui sont propres. Comme les pays du Nord sont peu susceptibles de ranger leurs ressources naturelles dans la même catégorie, ce qu'ils disent en réalité, c'est que «ce qui est à moi est à moi et ce qui est à toi est à nous».

Partage des charges

On a beaucoup parlé de l'endettement économique du Tiers-Monde, mais trop peu de l'endettement écologique du Nord. À l'inverse, on reconnaît rarement sur la scène internationale l'importante contribution qu'apportent bien des populations du Tiers-Monde et les pauvres en général à la conservation de leur milieu. Ainsi, le travail d'agriculteurs du nord de l'Inde et du Népal qui aménagent les montagnes en terrasses à des fins de conservation des sols est un énorme investissement en durabilité de l'environnement que l'on a rarement loué.

Le Nord est le principal responsable d'une foule de problèmes d'actualité dans le débat de l'environnement planétaire. C'est toutefois le Sud qui s'expose à de plus grandes difficultés du fait de ces problèmes (voir l'encadré 5). Qui plus est, de même que les pays pauvres ont subi le gros de la crise économique

mondiale, de même on a l'impression que les sacrifices jugés nécessaires à la recherche d'un développement durable reviendront d'une manière disproportionnée aux pays pauvres. On craint que les mesures écologiques imposées par les règlements internationaux rendent plus coûteux les efforts de développement. En fait, la perception actuelle des causes et des solutions des problèmes de la dégradation du milieu pourrait favoriser, à dessein ou non, la prise de décisions ou de mesures internationales ayant pour effet d'arrêter le développement du Sud. Il s'ensuivrait une aggravation des inégalités mondiales actuelles. De plus, si déjà de nombreuses ressources prises dans les pays du Tiers-Monde ne se voient attribuer que peu de valeur économique, une foule de richesses naturelles (et en particulier les ressources génétiques) en provenance du Sud sont transformées et revendues à prix d'or aux pays du Tiers-Monde.

La question de la répartition de la charge de l'adaptation est primordiale dans toute négociation significative sur l'environnement planétaire. Nous proposerons au chapitre 3 des éléments de solution, mais il importe d'ores et déjà de reconnaître que les conventions environnementales déjà adoptées ou actuellement envisagées sur le plan international sont lourdes de conséquences économiques et politiques pour les pays du Tiers-Monde. Le Sud voudrait pleinement participer à la gestion de l'environnement planétaire, mais il est essentiel d'instaurer un régime équitable d'intendance écologique mondiale reposant sur le principe de l'égalité des droits des gens. Nous devons nous défier des déformations politiques dans l'interprétation des responsabilités relatives en matière environnementale. De telles interprétations se fondent sur ce que l'on présente comme des données scientifiques rigoureuses, mais en réalité ces données sont souvent insuffisantes et se prêtent à des interprétations diverses et souvent contradictoires (voir l'encadré 6).

Encadré 5

Changements atmosphériques : partage des responsabilités et des charges

Une manifestation planétaire de la crise de l'environnement est ce que l'on appelle l'effet de serre, c'est-à-dire l'altération de l'équilibre thermique par une concentration croissante de gaz (comme le gaz carbonique et le méthane) qui emprisonnent le rayonnement solaire près de la surface du globe. Ce phénomène est principalement lié à la combustion de plus en plus grande de matières fossiles et de biomasse et aux ponctions massives sur le couvert végétal planétaire qui absorbe le gaz carbonique, sans oublier les effets de certaines activités de culture et d'élevage. Selon de prudentes estimations, la température s'élèvera de 1,5 à 2,8 degrés Celsius d'ici le milieu du prochain siècle et cette hausse culminera dans 120 000 ans.

Avec l'élévation du niveau de la mer, le réchauffement planétaire provoquera l'inondation des régions littorales basses. Les populations côtières seront ainsi affectées. Les changements des vents de mousson causeront tantôt des inondations tantôt des sécheresses. En général, la transformation du cycle de l'eau est susceptible de beaucoup nuire aux régimes et aux possibilités de l'activité agricole. Les variations des courants maritimes seront sans doute à l'origine de fortes intempéries comme les cyclones.

Tous les pays du monde ne concourent pas également à l'émission par l'homme de gaz d'effet de serre dans l'atmosphère. Beaucoup de pays du Nord industrialisés comptent parmi les principaux coupables. Les répercussions humaines des changements climatiques accuseront également d'amples variations selon les régions, mais la répartition des effets ne correspondra pas à celle des responsabilités en matière de réchauffement planétaire. Si les conséquences physiques de ce réchauffement — élévation du niveau de la mer, sécheresse, cyclones et transformation des cycles hydrologiques — se feront sentir aussi bien dans le Nord que dans le Sud, la capacité des pays de l'Occident capitaliste à faire face à ces conséquences est beaucoup plus grande. Ces pays sont bien mieux placés pour investir dans les infrastructures (digues de retenue, barrages, puits, etc.), les nouveautés technologiques et les capacités techniques dont ils auront besoin. Les populations les plus vulnérables à cet égard sont celles des pays qui n'ont guère les moyens économiques et techniques d'affronter de tels changements.

Une même dynamique marque un autre problème écologique du programme planétaire actuel, celui de l'amincissement de la couche

d'ozone. Cette déperdition s'explique par l'accumulation dans l'atmosphère de chlorofluorocarbones, résidus chimiques des aérosols et des appareils de réfrigération et de climatisation. Le rayonnement ultraviolet qui pourrait traverser en plus grande quantité une couche d'ozone en voie d'amenuisement risque d'affecter des producteurs clés du secteur primaire et de nuire à la santé d'organismes complexes comme l'être humain. Là encore, le problème vient surtout des pays du Nord, mais les effets risquent de se faire le plus sentir dans le Sud.

Points de vue sur la démographie

Les questions démographiques tiennent une grande place dans le débat sur l'environnement et le développement et les vues diffèrent sur le rôle qu'elles jouent dans la crise actuelle. Beaucoup sont d'avis que la démographie galopante dans une foule de pays du Tiers-Monde est une des grandes causes, sinon la principale, de la pauvreté, de l'épuisement des ressources et de la dégradation du milieu. On voit donc dans la limitation des naissances une clé du règlement de cette crise. L'essentiel de cet argument est que, dans ce qui constitue avant tout une lutte pour la survie, une population nombreuse détruit la forêt, récolte par-delà tout rendement durable, cause l'érosion des sols et, en général, éprouve à l'extrême les capacités biologiques de l'environnement.

C'est une vue par trop simpliste. Les liens entre l'humain et son milieu ne sont pas entachés de fatalisme, ils traduisent des facteurs culturels, économiques et technologiques qui peuvent être compris et modifiés. Si l'environnement biophysique contribue à déterminer le nombre de gens qu'une région peut confortablement et durablement accueillir, les rapports de l'homme avec le milieu naturel vont au-delà d'une dépendance passive. On ne doit pas se satisfaire de notions simplistes de capacité biologique (voir l'encadré 7).

En fait, dans notre monde moderne avec l'interdépendance qui le caractérise, on peut largement accroître la capacité démographique d'une région en y introduisant quelques éléments primordiaux comme des substances nutritives végétales, mais la dépendance à l'égard d'apports extérieurs peut aussi se révéler

excessive et inéquitable. Beaucoup de régions du Nord, et notamment les territoires peuplés d'Europe, s'appuient lourdement sur une vaste gamme de produits importés. Si on devait dégager les tendances dans le temps des superficies du Tiers-Monde affectées à l'approvisionnement du Nord en ressources, on constaterait sans doute une augmentation considérable de ce territoire depuis quelques décennies, et ce, malgré la décolonisation. Beaucoup de ces éléments d'exploitation des ressources foncières du Tiers-Monde à des fins d'exportation sont hautement destructeurs de l'environnement.

Encadré 6

Jeu de données : Qui cause le réchauffement planétaire?

Les mêmes données et le même modèle mathématique peuvent mener à des conclusions fort divergentes selon les hypothèses politiques que l'on pose au départ. Dans un débat récent, les conclusions d'un organisme de recherche écologique sur les responsabilités nationales en matière de réchauffement planétaire ont été ouvertement battues en brèche par un autre organisme de même vocation qui, utilisant les mêmes données sur les émissions, parvenait à des conclusions très différentes.

L'édition 1990-1991 de *World Resources* (World Resources Institute (WRI), avec le concours du PNUE et du PNUD, Oxford University Press, New York, 1991) exposait la conclusion que les pays «en développement» étaient collectivement responsables pour près de moitié du problème du réchauffement planétaire, opinion des plus audacieuses puisque beaucoup avaient plutôt tendance à croire que le phénomène était largement imputable à la forte utilisation de combustibles fossiles dans les pays industrialisés.

Le modèle utilisé par un WRI ayant son siège à Washington livrait des calculs détaillés des émissions nationales de gaz d'effet de serre (gaz carbonique, méthane et chlorofluorocarbones). On dégagait ensuite des valeurs de ces émissions un indice unique de gaz d'effet de serre pour chaque pays selon l'influence climatique propre à chacun des gaz pris en considération. On constatait que la valeur totale des émissions de gaz d'effet de serre dans le monde, chiffre obtenu par une simple addition des valeurs nationales d'émissions, était de beaucoup supérieure à la quantité de gaz qui paraissaient s'accumuler dans l'atmosphère chaque année. La différence entre

les valeurs d'émission et les valeurs d'accumulation s'expliquait par l'existence de puits naturels pour le gaz carbonique et le méthane. Le WRI présentait les quantités de gaz d'effet de serre qui s'accumulaient dans l'atmosphère terrestre, c'est-à-dire les émissions directement responsables du réchauffement planétaire, comme des émissions en valeur nette. Il supposait que l'on pouvait imputer les émissions nettes aux divers pays selon leur part respective dans les émissions totales à l'échelle du globe. En d'autres termes, si un pays était responsable de 10 % de tous les gaz d'effet de serre émis dans le monde une année quelconque, on le jugeait de ce fait responsable de 10 % des émissions en valeur nette qui s'étaient accumulées dans l'atmosphère pendant cette période. Le WRI concluait ainsi que, par ordre de responsabilité, les cinq principaux pollueurs en ce qui concerne l'effet de serre étaient les États-Unis, l'ex-Union soviétique, le Brésil, la République populaire de Chine et l'Inde.

Le Centre for Science and Environment (CSE), situé à New Delhi, s'opposait fermement à cette conclusion en signalant que le modèle du WRI répartissait les «crédits d'absorption» des puits naturels de la terre en proportion des émissions nationales, accordant ainsi les plus grands crédits aux plus grands pollueurs. Il faisait valoir que les puits sont un bien commun et que les avantages d'absorption devraient, par conséquent, se répartir également entre les êtres humains. Cette logique lui faisait attribuer à chaque pays une part des avantages des puits égale à sa proportion de la population mondiale. Il rapprochait ensuite les parts nationales des émissions totales de gaz d'effet de serre et de la capacité d'absorption pour dégager la contribution nette des divers pays. Faisant entrer les données du WRI dans ce modèle modifié (malgré un certain désaccord au sujet des données nationales sur le taux de déboisement et les émissions de méthane), le CSE tirait des conclusions qui se situaient presque aux antipodes des premières. L'Inde, la Chine et beaucoup d'autres pays du Tiers-Monde n'apportaient plus aucune contribution à l'accumulation de gaz carbonique ou de méthane dans l'atmosphère terrestre.

Le débat WRI-CSE prête un relief tout particulier à la question de l'équité dans le contexte du réchauffement planétaire et montre bien que l'interprétation de données scientifiques est souvent dépendante des hypothèses et des déformations politiques. Le rapport du CSE indique en outre à quel point le Sud peut être défavorisé dans des négociations sur l'environnement planétaire, car il manque d'analystes de politiques pouvant étudier les données scientifiques sur les changements de l'environnement planétaire.

Cela nous amène à une autre question primordiale de démographie et d'environnement. Les chiffres absolus de population ont certes à voir avec l'état de l'environnement, mais les volumes et les tendances de la consommation des diverses fractions de la population sont encore plus dignes d'intérêt à cet égard. Règle générale, les populations du Nord qui consomment beaucoup plus exercent une plus grande contrainte sur l'environnement planétaire que les régions bien plus peuplées du Sud. Les arguments qui lient la dégradation du milieu à l'abondance de populations pauvres ont tendance à oublier une réalité notoire : c'est dans bien des cas l'aliénation du sol et de ses ressources, souvent au profit d'intérêts commerciaux, qui explique la détérioration de l'environnement des collectivités locales, et c'est justement de cette façon que les membres de ces collectivités s'appauvrissent. Ils sont les victimes et non les auteurs de la dégradation du milieu. Ainsi, les habitants des forêts détruisent rarement leur environnement. Le plus souvent, c'est l'abattage ou le défrichage à caractère commercial qui dégrade les ressources forestières et appauvrit les collectivités qui en vivent. De même, les pêcheurs traditionnels dont les ressources sont ravagées par le chalutage ou la pollution sont dépouillés par la dégradation du milieu. Là où les activités de pauvres gens ont nui à l'environnement en livrant, par exemple, à la culture des régions de faible potentiel agricole, la cause du phénomène réside tout autant dans les problèmes sociaux que dans la taille démographique.

Encadré 7

La notion de capacité biologique

D'un point de vue strictement technique, l'estimation de la capacité d'un territoire de faire vivre tel ou tel nombre de représentants de toute espèce biologique est habituellement extrêmement compliquée et incertaine. Le nombre de variables écologiques à prendre en considération est énorme. Plus précisément, si on en tient pas compte des aspects culturels, toute tentative d'évaluation du nombre de gens que peut entretenir un milieu donné sur une période indéfinie — ce que l'on appelle la capacité démographique de l'environnement — représente un exercice extrêmement abstrait et

donc d'une valeur restreinte. Les capacités de charge sont directement liées aux modes d'exploitation du sol et des ressources. En d'autres termes, le nombre de gens que peut faire durablement vivre un environnement quelconque dépend étroitement de l'interaction de ces gens et du milieu. Les diverses stratégies d'interaction humain-environnement sont au cœur même de la «culture». C'est parce qu'il existe une diversité culturelle qu'il est si difficile de parler de «modèle général» de développement durable.

On a souvent fait valoir que, en Inde par exemple, la taille de la population dépasse la capacité démographique du territoire. Ces affirmations ne reposent toutefois pas sur une appréciation rigoureuse scientifique de la capacité de production du sol. En fait, l'étude la plus méthodique qui ait porté jusqu'ici sur cette question nous indique que l'Inde pourrait en réalité, par une meilleure gestion des sols et des eaux, des modes mieux adaptés d'exploitation des terres et une multiplication des produits intermédiaires en agriculture, nourrir trois ou quatre fois plus d'habitants que ne comptait ce pays vers la fin des années 1970. On ne veut pas dire par là qu'une telle augmentation démographique soit souhaitable, mais plutôt que l'on doit se méfier des vues trop mécanistes sur les questions démographiques.

Il ne s'agit pas de nier qu'une croissance démographique rapide est souvent liée à la pauvreté et aux perturbations de l'environnement. Une telle croissance rend difficile de subvenir aux besoins fondamentaux de l'homme. La gestion sociale, économique et écologique est plus ardue et le défi de l'emploi écologiquement durable, plus grand. Qui plus est, les progrès de l'urbanisation créent des contraintes d'une nature et d'une intensité différentes sur l'environnement et un chaos socio-économique de plus en plus foisonnant. Avec de mauvaises politiques de distribution économique, le peu de priorité accordé au développement rural aggrave la situation en restreignant les possibilités des pauvres par rapport à la taille de la famille et en favorisant une migration susceptible de nuire à l'environnement. Les «réfugiés de l'environnement» quittent des régions dévastées par des catastrophes physiques (provoquées ou non par l'homme) ou où d'autres facteurs gênent ou entravent l'accès aux ressources économiques. La migration des régions pauvres aux régions riches dans un pays ou entre pays ne peut

que s'accroître si la pauvreté persiste, d'où une flambée des tensions sociales.

On doit aussi considérer les liens entre croissance démographique et environnement dans un contexte social plus large. Si les familles nombreuses accroissent les contraintes économiques qui s'exercent sur les pauvres, on doit dire que les familles pauvres préfèrent souvent avoir un plus grand nombre d'enfants pour leur sécurité économique. Ainsi, réduire la pauvreté, ce serait aussi diminuer la taille des familles. Les efforts de limitation des naissances sans solution du problème de la pauvreté risquent de demeurer infructueux.

Dans l'établissement des politiques démographiques, on doit renoncer aux pratiques éthiquement douteuses adoptées dans le cadre de certains programmes passés ou présents de limitation des naissances, qu'il s'agisse de stérilisation forcée ou provoquée, de promotion de contraceptifs dangereux, dont certains ont déjà été retirés du marché dans les pays d'origine, ou du recours au critère des moyens contraceptifs pour l'octroi de subventions ou de prêts. Ces politiques doivent plutôt s'attacher aux problèmes sociaux de base et optimiser les choix démocratiques des familles. On devrait privilégier les mesures qui réduisent la pauvreté et l'inégalité et accroissent la sécurité économique, conditions qui rendent possible une limitation des naissances dans les familles pauvres. Ces mesures devraient s'accompagner d'une éducation complète en matière de planning familial et d'une large diffusion à bon marché de moyens contraceptifs. Les politiques démographiques devraient aussi faire une très large part aux progrès de l'alphabétisation, de l'instruction et de l'activité économique des femmes, ainsi qu'à l'allègement des tâches ménagères, donnant ainsi de meilleurs motifs et de meilleures perspectives de planning familial.

C'est un exercice complexe que de replacer le facteur démographique dans un juste contexte en tenant compte des caractéristiques du milieu biophysique, des tendances de l'exploitation et de la consommation de ressources, des conditions socio-culturelles et des causes socio-économiques de la pauvreté. Selon cette complexité même, on devrait veiller en priorité à enrichir les possibilités et les choix des gens, et surtout des pauvres, en

matière de planning familial. Mais quelque utile que puisse être une priorité accordée à la planification des naissances, on ne devrait pas y voir une solution de rechange ou de facilité aux changements de mode de vie — et en particulier à une diminution d'une consommation ruineuse — qui s'imposent dans le Nord et dans les élites du Sud.

Les taux de natalité fléchissent maintenant partout dans le monde et les niveaux démographiques du Sud en viendront à se stabiliser. Étant donné les réalités démographiques actuelles, cela ne se produira pas dans un proche avenir. Une réduction des taux de croissance démographique ne devrait pas grandement changer avant que le XXI^e siècle ne soit bien entamé la réalité d'une montée massive de la population mondiale. Ainsi, les efforts de lutte contre les changements planétaires pendant les prochaines décennies ne peuvent viser qu'à la seule limitation des naissances. On doit surtout chercher à modifier les tendances mondiales de la production, de la distribution et de la consommation.

CHAPITRE 2

Causes de la crise de l'environnement planétaire et du développement

Ensemble, les mesures prises aux niveaux local et national ont souvent une incidence environnementale aux niveaux régional et planétaire. À l'inverse, les forces économiques, technologiques et politiques qui se créent au niveau planétaire ou régional agissent largement et parfois d'une manière tout à fait considérable sur ce qui se fait au niveau local ou national. Ainsi, pour comprendre les causes des changements de l'environnement planétaire, il est essentiel d'examiner les politiques et les mesures nationales, la dynamique internationale qui influence l'action nationale, et les activités internationales elles-mêmes.

La dynamique du développement dans les pays du Nord a un effet si puissant sur le monde, et notamment sur les pays du Tiers-Monde, que ce qui représente manifestement à l'origine des décisions et des mesures nationales prises dans le Nord constitue en réalité une cause internationale de l'évolution environnementale. Parmi les principaux facteurs qui jouent ainsi, il y a le surdéveloppement du Nord et l'assimilation des économies du Sud par une économie mondiale dominée par le Nord.

Au niveau national dans le Sud, les systèmes sociopolitiques et les modes de planification du développement — tout comme la dépendance à l'égard du marché mondial — influent sur la nature et l'ordre de grandeur des changements de l'environnement. La nature des procédés de production et des technologies mis en œuvre et les régimes de distribution économique jouent plus précisément un rôle clé à cet égard. Comme au niveau

international, le modèle de développement de nombre de pays du Sud se caractérise par des régimes de production et de consommation déterminés par de flagrantes inégalités de richesse et de revenu.

Facteurs internationaux

Surdéveloppement et «maldéveloppement» du Nord

La révolution industrielle a été marquée par l'avènement de puissantes technologies propres à modifier rapidement et radicalement le milieu physique et socio-économique. La capacité technologique de transformer massivement la nature est assortie d'un moyen socio-économique tout aussi puissant, celui de l'entreprise privée. Le mouvement d'industrialisation s'en est trouvé renforcé dans sa portée et son incidence. Le régime de marché se caractérise par une concurrence entre entreprises privées. L'entreprise dont le rendement laisse à désirer, c'est-à-dire qui n'est pas suffisamment rentable, ne peut subsister. On prévient un tel sort en réduisant les pertes le plus possible, en accroissant sa part du marché et en concentrant le contrôle qui s'exerce sur les moyens de production. Les entreprises ont une propension innée à augmenter leur taille et leurs débouchés et, dans une réaction en chaîne, la structure de marché ainsi créée force les producteurs à trouver les moyens de stimuler davantage la demande qui s'attache à leurs produits. L'apparition de sociétés transnationales (STN), aboutissement «logique» du jeu des forces du marché, nuit à tout contrôle national sur les comportements expansionnistes. Les instruments extra-territoriaux de contrôle des STN sont faibles, sinon à peu près inexistants.

Le système économique tend donc à stimuler toujours plus une demande sans cesse croissante de biens et de services non essentiels. Ainsi, le «surdéveloppement» du Nord est lié à un mode de vie reposant sur des excès de consommation. L'attrait de nombreux produits de consommation modernes réside dans leur commodité immédiate, mais celle-ci va souvent de pair avec des coûts environnementaux cachés. Les entreprises incitent en

outre les classes supérieures et moyennes à acheter des produits en vogue ou créateurs de statut social. En incorporant aux produits des éléments d'obsolescence physique et de «caprice de la mode», qui sont des caractéristiques clés d'une culture de produits de consommation «jetables», on cherche délibérément à accroître la rotation des biens de consommation sur le marché, d'où une consommation inutile et ruineuse. Qui plus est, les facilités de crédit (cartes de crédit et achats à tempérament) sont l'occasion pour le consommateur, malgré les avantages certains qu'elles présentent, d'acheter bien au-dessus des moyens du ménage.

Il n'y a pas que les forces directes du marché, les politiques et les programmes de l'État poussent souvent aussi à la surproduction. Le secteur agricole est un bon exemple de surdéveloppement du Nord avec ses dangers pour l'environnement, mais dans ce cas la surproduction tient principalement au subventionnement et au protectionnisme. On en est réduit à détruire périodiquement les énormes stocks de produits agricoles qui se constituent. L'agriculture du Nord est également destructrice de l'environnement et dissipatrice d'énergie.

La propension à une croissance économique nuisible à l'environnement n'est pas propre au capitalisme. Même dans le contexte du dirigisme économique de l'Europe orientale et de l'Union soviétique où l'incitation au profit parmi des entreprises concurrentes était plus faible, on pouvait observer une tendance à une croissance économique non durable. En insistant sur la nécessité d'une économie et d'une industrie de la défense fortes, on obéissait peut-être au début au besoin éprouvé de se protéger contre les puissances capitalistes. On croyait également que la prolifération des biens que rend possible la technologie moderne, c'est-à-dire la progression des «forces de production», favoriserait la réalisation des visées socialistes. De plus, la culture de consommation du capitalisme avec la gamme attrayante de ses produits bien emballés et claironnés se communiquait par les médias au bloc communiste où elle aiguillait l'appétit des consommateurs. La gestion économique hautement centralisée des pays communistes, dirigisme marqué par une absence de contrôle et de participation démocratique de la population dans tout ce qui est gestion des ressources, a eu pour effet de

dégrader les ressources naturelles et l'environnement. Qui plus est, ces pays accusent un retard en matière de réglementation et de technologie de l'environnement. Ainsi, l'ex-URSS et les pays d'Europe orientale ne sont pas prêts à s'attaquer à leurs problèmes écologiques.

Et les économies de marché et les économies dirigées du monde ont affecté une grande partie des revenus et des moyens intellectuels nationaux à l'armement et à la défense. Comme il s'agit d'activités secrètes, il est difficile de bien jauger les effets négatifs et les coûts de renonciation de cette utilisation des ressources financières et autres. Dans un monde où on n'a rien épargné pour se doter d'un arsenal de mieux en mieux fourni de moyens perfectionnés de destruction humaine et écologique, l'humanité a encore à assumer le poids de la course aux armements.

Sur le plan socio-économique, le surdéveloppement du Nord s'accompagne et dépend enfin d'un sous-développement ailleurs dans le monde. Si de grands pans de l'humanité (surtout au Sud, même si une minorité indigente s'accroît en nombre dans le Nord) ne peuvent satisfaire leurs besoins fondamentaux et humains, une proportion relativement petite de la population (principalement dans le Nord, mais aussi dans le Sud), s'approprie la plus grande partie des productions et des revenus, et la situation semble s'aggraver. Les activités économiques et les tendances de consommation des pays du Nord ont eu un effet beaucoup plus marqué sur la dynamique planétaire de l'environnement et du développement que ne l'indique la taille relative de leur population. Les procédés de production du Nord épuisent les ressources dans le monde et ont engendré le gros des polluants et des déchets toxiques qui sont venus contaminer les biens communs planétaires. Ainsi, c'est aux systèmes économiques, sociaux et technologiques nationaux des pays du Nord que revient la responsabilité première des changements de l'environnement planétaire.

Assimilation des économies du Sud

Le colonialisme a massivement transformé les économies du Tiers-Monde. L'intensification ultérieure de cette transformation par la propagation d'une économie de marché mondiale dominée par le Nord est au cœur des causes internationales de

l'évolution environnementale. Le mouvement d'expansion économique a amené l'Occident à coloniser les territoires du Tiers-Monde pour en commander aussi bien les disponibilités en matières premières que les débouchés des biens, des techniques et des industries de fabrication. Si on n'applique plus directement la force, on amène les pays du Tiers-Monde par des conseils, des «encouragements» ou la contrainte économique à continuer à exporter à vil prix d'énormes quantités de matières premières.

Ainsi, à l'époque postcoloniale où les STN du Nord se sont implantées dans les coins les plus reculés du globe, le régime colonial de production et de commerce mondiaux a acquis encore plus de force. Ce mouvement de «développement» a été grandement favorisé par les banques commerciales privées qui prêtent aux gouvernements ou au secteur privé, par les organismes multilatéraux (comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le PNUD ou la Banque mondiale) et les programmes d'aide bilatérale qui apportent une aide ou des conseils techniques et font la promotion de certains types de technologie, ainsi que par les instituts ou les fondations de recherche qui assurent un soutien technique et financier.

La dépendance postcoloniale persistante du Sud à l'égard du Nord a beaucoup joué dans l'adoption au niveau national de politiques et de mesures nuisibles à l'environnement, surtout dans des pays dont l'accession à l'indépendance est relativement récente. Les cours mondiaux de la plupart des denrées sont si bas que les revenus à l'exportation ne couvrent pas les paiements à l'importation, d'où des problèmes de balance de paiements. Depuis vingt ans, la crise s'est aggravée du fait des énormes prêts extérieurs qui sont allés à des projets non viables. Dans nombre de pays, la faiblesse des prix à l'exportation et le peu de rendement des projets ont provoqué une crise du service de la dette. Les programmes d'adaptation structurelle qui accompagnent les règlements d'échelonnement de la dette ont contraint bien des pays du Tiers-Monde à accroître encore plus le volume de leurs exportations de marchandises pour le service de leur dette extérieure. En fait, les matières premières exportées du Sud au Nord ont considérablement augmenté en

volume. Cette hémorragie massive des ressources du Sud a eu de nombreuses répercussions sur l'environnement, dont une destruction des forêts pour la production de bois, le défrichage pour l'agriculture, l'élevage ou l'exploitation minière, l'inondation de terres par la construction de barrages pour l'aménagement des cours d'eau, et l'épuisement des ressources non renouvelables, et en particulier des métaux et des autres minéraux.

On a assisté en même temps à une multiplication des capitaux et des technologies exportés du Nord au Sud. Certains des produits, des techniques et des industries qui sont venus du Nord ont nui au milieu naturel et à la santé des populations du Sud. Certains produits importés se révèlent peu appropriés, voire nuisibles. Ainsi, les succédanés d'aliments pour bébés dont les entreprises de produits laitiers font la promotion viennent se substituer à l'allaitement naturel qui leur est supérieur sur le plan nutritif. Le recours accru aux pesticides, dont certains sont même interdits dans les pays d'origine, a fait des dizaines de milliers de morts dans le Tiers-Monde. (En réalité, si le Tiers-Monde ne rend compte que d'une faible proportion de tous les pesticides employés dans le monde, on dénombre beaucoup d'empoisonnements et de décès imputables aux pesticides dans les pays en développement.) Les produits chimiques dangereux qu'utilise ou engendre la production industrielle ou qui sont incorporés aux biens de consommation provoquent des ennuis de santé comme les cancers, les affections vasculaires et les déficiences congénitales.

L'opposition grandissante des populations du Nord à tout ce qui est pollution sur le territoire national semble avoir pour effet de renforcer le mouvement d'industries nuisibles à l'environnement vers les pays du Sud où elles pourront se soustraire à une réglementation rigide en matière de sécurité et d'environnement. La tragédie de Bhopal avec ses 3 000 morts et ses 200 000 victimes d'invalidités diverses témoigne éloquemment des pratiques de sécurité douteuses de nombre de multinationales établies dans le Tiers-Monde. En plus d'ouvrir des débouchés à des produits dangereux interdits dans le Nord, le Sud devient une sorte de décharge pour les déchets dangereux. (À l'opposé, dans une économie de plus en plus mondialisée, les pressions

s'intensifieront pour que les pays se conforment aux normes environnementales de plus en plus strictes et coûteuses qu'impose le Nord, surtout dans le cas des produits destinés au marché international.)

Malgré une conscience presque universelle de la crise de l'environnement et du développement et de l'obligation où l'on se trouve de réglementer le marché et les entreprises, on pousse fortement par des pressions et des mesures, en agitant la bannière du libre-échange, à la libéralisation des échanges et à la réduction des formes légitimes de contrôle public des sociétés commerciales (voir l'encadré 8). La libéralisation du commerce n'est pas nécessairement synonyme de justice. Quand un pays fort insiste pour qu'un pays faible accepte inconditionnellement une libre circulation des biens et des services et renonce au contrôle qu'il exerce sur les investissements, ce pays faible ne peut que s'affaiblir davantage et la majorité des avantages iront au pays fort. En fait, dans de telles conditions, les entreprises locales de bien des pays du Tiers-Monde déposeront leur bilan et le degré de propriété et de contrôle étrangers dans les économies du Tiers-Monde augmentera notablement. Cela ne peut que détruire les réalisations de beaucoup de pays du Sud qui, par les politiques et les règlements qu'ils ont adoptés depuis la fin de l'ère coloniale, ont atténué l'emprise étrangère sur leur économie en se dotant d'industries propres. Le recours à des sanctions commerciales pour renforcer les soi-disant prérogatives de l'étranger dans le domaine des ressources est une sorte de tentative de recolonisation qui ne peut que nuire davantage aux relations Nord-Sud.

Si on songe au rôle des organismes d'aide depuis la Seconde Guerre mondiale, une grande partie sinon la plupart des programmes que l'on a financés ou dont on a fait la promotion ont eu des effets écologiques néfastes. Ce n'est que récemment avec la conscientisation du public que l'on s'est attaché à l'incidence environnementale des politiques, des programmes et des projets de la Banque mondiale, des banques régionales de développement, de la FAO, du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et des organismes d'aide bilatérale des gouvernements du Nord (comme l'Agence canadienne de développement international et la Japan International Cooperation Agency). On

n'a pas encore suffisamment étudié le rôle joué par les instituts de recherche dans la promotion de projets ou de programmes nuisibles à l'environnement, mais les études se multiplient sur les liens entre financement de la recherche, instituts de recherche et promotion de techniques ou d'ensembles technologiques précis comme ceux de la Révolution verte. Ajoutons que beaucoup de technologies nuisibles mises au point dans le Nord et transmises au Sud ont remplacé des systèmes locaux ou indigènes qui étaient plus respectueux de l'environnement.

Un grand nombre de ces difficultés tiennent en partie à des déséquilibres massifs dans la production et la circulation de l'information. Les décisions constituent normalement le point culminant d'une démarche comportant trois étapes : collecte de données, analyse de l'information et prise de décision. À l'heure actuelle, le Nord «tire» l'information du Sud et «pousse» les analyses et les décisions au Sud. On tire très peu du Nord au Sud et on pousse très peu du Sud au Nord. Ainsi, le Sud compte sur le Nord pour l'analyse de questions qui intéressent à la fois le Nord et le Sud et la recherche qui se fait au Sud a souvent pour moteur des capitaux étrangers et, par conséquent, des programmes extérieurs. Même la recherche de très haute qualité qui se fait au Sud ne trouve aucune audience au Nord et les connaissances souvent vastes des populations locales restent encore plus dans l'ombre. Qui plus est, les informations et les analyses circulent peu dans le Sud. L'influence que peut exercer le Sud sur l'analyse et la prise de décision passe également par un accroissement des échanges Sud-Sud.

Encadré 8

Uruguay Round : libre marché, développement et environnement

L'Uruguay Round du GATT s'attaque directement au «principe du développement» actuellement reconnu dans les règles du GATT et selon lequel les pays du Tiers-Monde doivent faire l'objet d'un traitement particulier et préférentiel en vue d'en faciliter le développement. Il y a d'abord le fait que de nombreux gouvernements du Nord prétendent maintenant qu'on ne devrait plus permettre aux pays du Tiers-Monde de décréter des restrictions à l'importa-

tion à cause de problèmes de balance des paiements, ni de restreindre les exportations de denrées alimentaires en période de disette.

Dans les secteurs de négociation de fond, si le Nord paraît peu désireux d'en venir à un accord sur des questions d'un grand intérêt pour le Sud (comme la question de l'accès des produits du Sud au marché du Nord), il s'emploie à faire lever les restrictions ou les obligations qu'imposent les pays du Tiers-Monde aux entreprises étrangères. Dans le domaine des mesures relatives aux investissements liés au commerce (MIC), il propose d'abolir les conditions nationales par lesquelles on contrôle actuellement l'implantation d'entreprises étrangères, qu'il s'agisse de limites de prise de participation, d'utilisation obligatoire de produits locaux ou d'exigences quantitatives en matière d'exportation. Le Tiers-Monde devrait accueillir sans réserve toutes les entreprises étrangères qui désirent s'établir sur son sol. Tout pays qui dérogerait aux dispositions MIC s'exposerait à des représailles «transsectorielles».

Le Nord cherche en outre à assujettir le secteur des services aux règles du GATT ou à une réglementation de même nature. Il propose de faire obligation à tous les membres du GATT de laisser les entreprises étrangères de services (dans des secteurs comme ceux des banques, des assurances, des finances, des services professionnels, des médias et de la culture) s'implanter sur le sol national et de leur accorder le «traitement national», c'est-à-dire de les traiter comme s'il s'agissait d'entreprises locales. Comme pour les MIC, les représailles pour «non-conformité» seraient transsectorielles et frapperaient donc non seulement les entreprises de services du pays violateur, mais aussi les entreprises exportatrices de biens. Tant pour les MIC que pour le secteur des services, le pouvoir d'user de telles représailles assurerait le respect des règles.

Le véritable motif des initiatives de libéralisation des échanges est l'intérêt égoïste des pays plutôt qu'une démarche idéologique cohérente, comme en témoigne un autre aspect controversé de l'Uruguay Round. En ce qui concerne les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (APIC), le Nord propose que les pays du Tiers-Monde adoptent, dans le domaine des brevets et les domaines connexes, des lois rigoureuses propres à protéger les intérêts des personnes morales et physiques du Nord (auxquelles appartiennent 99 % des brevets délivrés dans le monde) et à accorder des droits monopolistiques aux sociétés transnationales sur les technologies. Ce protectionnisme jugulerait le développement technologique du Sud.

Si elles sont retenues, les propositions du Nord en ce qui concerne les services et les MIC feraient régresser le Tiers-Monde à l'époque de la colonisation économique directe. Les pays en développement seraient à peu près impuissants à régler le comportement des STN et à imposer des obligations à ces sociétés.

Bien sûr, ce mouvement s'explique en partie par l'insuffisance des capacités de recherche locales dans le Sud, problème dont nous traiterons plus à fond à la section suivante. Les chapitres 3 et 5 soulèvent également la question des capacités de recherche et des flux d'information par rapport à la prise de décisions.

Causes nationales dans le Sud

Modes de planification du développement

Ayant été attirés sur le marché mondial en tant que fournisseurs de matières premières, la plupart des pays du Tiers-Monde ont continué après leur accession à l'indépendance à mettre l'accent dans leurs politiques économiques sur l'exportation de marchandises bon marché. L'environnement reste une considération étrangère pour les grands artisans des politiques, et en particulier des politiques économiques et budgétaires. Comme ils ont largement adopté les paradigmes de croissance économique du Nord, les gouvernements et les élites du Sud ont évité tout effort à long terme de conservation et de répartition judicieuse des ressources. Ainsi, plus les économies nationales se soudent fermement au marché mondial, plus l'épuisement des ressources et la dégradation du milieu s'aggravent.

On trouve une nouvelle justification à une démarche essentiellement «laxiste» du fait que l'étoile de la planification nationale, qui brillait si haut au firmament pendant les années 1960 et 1970, se soit maintenant évanouie. On voulait planifier surtout parce qu'on percevait la myopie du marché et son défaut de tenir compte des facteurs externes ou «indivisibles», mais l'échec des efforts de planification dans un certain nombre de questions économiques a ramené le balancier à une position de confiance dans les forces du marché. On insiste maintenant pour laisser

les prix jouer pleinement et il ne manque pas d'auteurs pour affirmer que le libre jeu des forces du marché est ce qui permet le mieux de résoudre les problèmes environnementaux.

En fait, à une époque où nombre de pays du Tiers-Monde sont de plus en plus exposés aux pressions économiques internationales, le recul de l'État et l'affaiblissement des pouvoirs publics centraux viennent restreindre les capacités de réglementation en matière d'environnement et de ressources. L'État n'est souvent plus en mesure d'entièrement assurer l'adoption et l'application de politiques, de lois et de normes appropriées. C'est ainsi que les entreprises peuvent réagir aux forces du marché dans un oubli total des retombées extérieures et des déséconomies de leurs activités et sans crainte des sanctions de l'État. Pour en revenir aux causes internationales, le mouvement de régionalisation avec l'intensification de la formation de blocs commerciaux affaiblit encore plus l'autorité étatique. Étant donné la puissance des grandes alliances qui se forment, il est de plus en plus difficile aux nations de se tenir à l'écart de tels blocs et la tendance dominante est aux alliances Nord-Sud par opposition aux alliances Sud-Sud. (Selon les estimations, les blocs qui se constituent en Europe, en Amérique du Nord et en Extrême-Orient contrôlent plus de 65 % du commerce mondial.)

Là où il existe des politiques de ressources et un encadrement environnemental, les règles visent rarement les aspects sociaux de l'exploitation des ressources. En réalité, la principale lacune de bien des politiques de gestion de ressources du Tiers-Monde est le simple défaut de s'attacher aux effets aussi bien humains qu'écologiques. C'est une preuve de plus que les modes actuels de planification du développement dans beaucoup de pays du Tiers-Monde privilégient les démarches mécanistes au détriment des démarches humanistes.

Systemes sociaux et politiques

La structuration politique et socio-économique d'une foule de pays du Tiers-Monde — qui se traduit par une concentration de la propriété foncière et une franche inégalité d'accès aux ressources naturelles, au capital, au crédit et aux biens industriels et financiers — perpétue un état de destruction du milieu

et de stagnation du développement. L'élite politique entretient souvent des liens étroits avec l'élite commerciale. La corruption et le népotisme font souvent sanctionner ou conserver des activités ou des projets mal conçus, nuisibles à l'environnement et préjudiciables sur le plan social. Dans bien des pays, les entreprises versent des pots-de-vin aux hommes politiques ou aux bureaucrates pour qu'ils achètent ou approuvent leurs produits ou leurs projets ou pour qu'ils leur accordent des concessions forestières ou minières en fermant les yeux sur les dangers possibles. La formation de coalitions capables de s'opposer à ces abus, d'alliances entre syndicats et organismes à vocation écologique par exemple, est souvent bloquée par ce que l'on perçoit comme étant des visées divergentes.

L'absence de véritable démocratie de participation, qui se manifeste souvent par des entraves à la liberté de presse, vient amplifier ces tendances dans certains pays. Ajoutons que, si les décideurs du Tiers-Monde semblent moins conscientisés et responsabilisés en matière environnementale, c'est que la population exerce moins de pressions sur eux. Là où règne l'ouverture démocratique, les scientifiques, les environnementalistes et les représentants des médias ont souvent tellement parlé des questions écologiques que les gouvernements ont dû y prêter attention.

La répartition du sol et des ressources est une question politique, mais les aspects politiques s'expriment souvent en termes économiques ou philanthropiques. Ainsi, pour faire valoir des arguments pour la privatisation des terres et des ressources, on peut faire voir la propriété communale comme une incitation à une surexploitation et à un usage abusif de l'environnement (voir l'encadré 4). Une analyse plus approfondie nous indique que de nombreuses formes traditionnelles d'occupation du sol sont respectueuses de l'environnement (voir les encadrés 2 et 9), mais que la centralisation des pouvoirs affaiblit les structures collectives de décision qui assurent une utilisation équilibrée et respectueuse des terres communales. On manque d'ordinaire de mécanismes pour associer efficacement la population aux décisions d'exploitation des ressources.

Cela nous montre peut-être l'aspect le plus critique des politiques de durabilité : le développement durable est le résultat d'un ordre politique où la société est capable de tirer des leçons de ses erreurs dans l'utilisation des ressources naturelles et d'agir en conséquence. L'expérience nous enseigne que la capacité et la propension à apprendre sont les plus grandes quand les gens qui prennent les décisions en matière de gestion de ressources sont ceux qui subiront directement les conséquences de ces décisions. Ainsi, dans un cadre où on condamne le préjudice causé à l'environnement d'autres collectivités, l'octroi aux populations locales du pouvoir de contrôler et de gérer leurs ressources constitue généralement la meilleure garantie d'une gestion durable de l'environnement.

Encadré 9

Modes traditionnels d'exploitation durable des ressources : quelques exemples du Sud

Les modes de peuplement et de production des populations indigènes de l'Amazonie permettent d'exploiter un territoire sur une longue période. La population se dissémine dans des établissements le long des cours d'eau. Autour de maisons communales (appelées *malocas*) dans ces établissements, la famille étendue occupante cultive des plantes vivrières selon une rotation établie. Après plusieurs années, les *malocas* se déplacent de quelques milles en aval et un nouveau cycle commence. Ce mouvement des *malocas* le long de cours d'eau permet à long terme un roulement de toutes les habitations de la collectivité, parfois au nombre de 20 ou de 30. Ce modèle convient parfaitement à la pauvreté des sols et à la fragilité des forêts de la région.

En revanche, on colonise actuellement l'Amazonie en concentrant la population dans des territoires fixes. Cette stratégie détermine une surexploitation du sol de ces territoires qui mène à l'épuisement, ainsi que la création d'enclaves de dépendance où la satisfaction des besoins en ressources oblige à utiliser beaucoup plus que les ressources des environs de l'établissement et détruit les modes traditionnels d'utilisation du sol des populations indigènes.

Un autre exemple, cette fois caché dans la Sierra Nevada de Santa Marta, nous est fourni par les vestiges d'une civilisation qui a habité les lieux fructueusement et durablement il y a plus d'un millier

d'années. La Sierra Nevada est une chaîne de montagnes côtière. De son assise au niveau de la mer à ses cimes enneigées, elle présente une des plus longues déclivités du monde et tous les microclimats des néotropiques y sont représentés. La population indienne de la Sierra se concentrait dans des établissements de style urbain dont les économies étaient étroitement liées entre elles. Cette civilisation bien implantée, qui se caractérisait par une forte densité de peuplement et l'absence d'effets marqués sur l'environnement, reposait sur une exploitation hautement efficace et durable des capacités de production de la région, la mise en place d'un complexe technologique fort bien adapté aux conditions particulières de cet environnement et un système social cohérent et bien intégré.

Plus précisément, le mode d'occupation du sol prévoyait un grand nombre d'établissements urbains dispersés de taille diverse avec une répartition selon les différents paliers d'altitude de la Sierra. Les cultures et les pratiques qui s'y rattachaient respectaient les caractéristiques écologiques et les capacités de production des divers niveaux, et la population du littoral pêchait et recueillait du sel. Les établissements étaient reliés par des routes empierrées et un régime d'échange de denrées entre les établissements permettait à chaque collectivité d'obtenir les produits spécialisés de toutes les altitudes d'implantation. Dans ces circonstances, la capacité biologique de la région était grande et une population relativement nombreuse (jusqu'à 100 000 personnes) pouvait y maintenir des niveaux de vie élevés dans une harmonie environnementale relative.

En revanche, la Sierra est actuellement occupée par des immigrants qui y ont importé des systèmes de production mal adaptés au milieu local. L'usage qu'ils font du sol a eu pour effet de dégrader largement les capacités de production et d'appauvrir la population, qui n'est plus que de 20 000 habitants environ. En raison du peu d'intégration socio-économique, les cellules familiales survivent indépendamment en extrayant le plus de ressources possible du voisinage immédiat. Les activités laissées au hasard restent relativement insensibles aux particularités microclimatiques et aux autres caractéristiques écologiques des divers paliers d'altitude. On exploite les sols sans tenir compte de capacités de production qui leur sont propres. Il y a exploitation intensive des terres autour de points d'établissement essentiellement autosuffisants au point de créer des problèmes critiques d'érosion, d'épuisement du sol et de pénurie d'eau. On est forcé d'émigrer vers d'autres points de la même région et le cycle se répète.

Un des aspects primordiaux, mais moins reconnus de la crise actuelle de l'environnement et du développement est l'absence de contrôle local sur l'environnement et les ressources. Si des collectivités n'exercent plus aucun contrôle sur les ressources dont elles dépendent et y perdent même accès — quand, par exemple, on aliène le sol et ses ressources au profit d'intérêts commerciaux — les répercussions environnementales et humaines peuvent se révéler dévastatrices.

Ainsi, dans les collectivités forestières de l'Asie, les liens de dépendance culturelle avec la forêt sont entiers et complexes. La diversité et la richesse caractérisant la connaissance qu'ont les collectivités indigènes des ressources naturelles trouvent leur expression dans les technologies traditionnelles. On a acquis ce savoir par tâtonnements au gré de l'interaction avec la nature au fil des siècles, connaissances qui se sont accumulées et qui se sont transmises de génération en génération. Ce qui est surtout en cause, c'est une exploitation diversifiée et durable des ressources naturelles. Une agriculture itinérante a été écologiquement durable sur un grand nombre de générations. Ainsi, l'environnement a façonné les populations. Leur économie, leur mode de vie — bref, leur culture — traduisent par-dessus tout une adaptation de l'humain au milieu naturel.

Mais les intérêts forestiers étrangers, que les gouvernements nationaux autorisent à exploiter les forêts dont dépendent ces collectivités, n'ont ni compréhension ni sympathie pour les modes traditionnels de culture itinérante. Ils en viennent ainsi à perturber les activités traditionnelles de culture. Détruire la forêt, c'est détruire non seulement l'économie des populations, mais aussi l'essence même de leur culture. À long terme, c'est la productivité économique qui est sacrifiée, car les gens sont généralement peu désireux, voire incapables de s'adapter une fois que leur culture est détruite.

Autre exemple, la répartition inéquitable des ressources foncières au Brésil a amené des milliers de paysans pauvres à se donner de nouveaux champs à cultiver en défrichant par brûlis des pans de la forêt amazonienne. Si ces agriculteurs avaient eu accès à des terres déjà défrichées, ils n'auraient pas eu à brûler des forêts. L'action négative de ces processus d'aliénation est

souvent accélérée par la perte de connaissances et de techniques traditionnelles. En fait, avec l'adoption des paradigmes et des technologies de développement du Nord, les capacités traditionnelles du Sud s'effritent à un rythme alarmant.

Disons enfin que les pays du Sud comme les pays du Nord en sont venus à dépenser d'une manière ruineuse et irrationnelle pour se procurer des armes et des moyens de défense. Dans l'affrontement Est-Ouest, la guerre a livré à la faillite quelques-uns des pays les plus pauvres. Ainsi, la Somalie se classe au quatrième rang dans le monde pour la faiblesse de son revenu par habitant. Et pourtant, au début des années 1970, 23,3 % des dépenses du gouvernement central allaient à la défense. En 1989, les dépenses militaires représentaient 14 % du budget des autorités centrales du Zaïre, soit autant que l'ensemble des dépenses consacrées à l'éducation, à la santé, à l'habitation, aux commodités, à la sécurité sociale et au bien-être. L'économie zairoise est en lambeaux malgré les richesses naturelles considérables dont dispose ce pays. La plupart des dépenses d'armement se font en devises. L'endettement étranger de l'ensemble des pays du Tiers-Monde dépasse maintenant 1,3 billion de dollars américains. Selon les estimations de la Banque mondiale, on peut imputer dans certains pays jusqu'au tiers de l'endettement au commerce des armes. Vu l'obsolescence rapide qui caractérise les armements, l'argent qui va à leur acquisition est dépensé largement en pure perte.

Tendances de la consommation et de la distribution

Le haut degré de dépendance directe de bien des régions du Tiers-Monde à l'égard des productions primaires n'est nullement garant de la satisfaction des appétits fondamentaux de leur population. L'inégalité très marquée de la répartition des revenus dans la plupart des pays du Tiers-Monde fait qu'une grande partie des biens et des services produits ou importés pour la consommation locale servent à la satisfaction des appétits de luxe des classes supérieures et moyennes. À cause de la faiblesse de leur pouvoir d'achat, les pauvres ne parviennent pas à faire produire des biens et des services de première nécessité pour leurs besoins humains réels.

Les produits et les services de luxe en faveur desquels les productions sont faussées se modèlent sur ceux du Nord. Dans leurs habitudes de consommation, les élites économiques du Tiers-Monde comme celles du Nord gaspillent beaucoup. Comme les produits d'importation occupent une grande place dans les biens et les services qu'elles acquièrent, cette consommation est non seulement vorace en ressources et en énergie (avec l'épuisement des ressources qui en résulte), mais contribue également à l'hémorragie de devises et aux difficultés de balance de paiements. Pour se procurer les devises nécessaires à ces importations, on intensifie l'exportation de matières premières et de ressources naturelles, aggravant ainsi des problèmes de développement et d'environnement comme l'endettement massif et l'épuisement des ressources.

Dans la plupart des pays du Tiers-Monde, le développement industriel et la croissance économique en général restent liés à une forte augmentation de la consommation d'énergie. À un niveau général, on ne peut douter du caractère légitime de l'accès accru du Sud aux diverses formes d'énergie, mais la nécessité d'adopter des politiques et des programmes avisés en matière d'énergie n'en ressort pas moins (voir l'encadré 10). La multiplication des véhicules automobiles n'est pas sans produire des effets marqués sur l'environnement. La qualité du milieu et la qualité de vie subissent toutes deux les effets négatifs d'un accroissement de la consommation d'énergie et d'autres ressources et de la construction d'infrastructures de transport.

Quelques problèmes de production

Sur le plan mondial, les années 1980 ont été marquées non seulement par un ralentissement de la croissance économique, mais aussi par la diminution de la domination des produits primaires dans l'économie mondiale et de l'importance relative de l'industrialisation dans l'économie des pays du Nord. Dans la majorité des pays du Tiers-Monde, le secteur primaire reste le grand moteur de l'économie et l'industrialisation garde sa place de choix. Ces deux principaux secteurs de production (secteurs primaire et secondaire) dans nombre d'économies du Tiers-Monde sont fortement utilisateurs de ressources. Voilà

une grande source de contraintes pour l'environnement, surtout si on considère que l'État réglemente peu l'environnement, comme nous l'avons signalé plus haut, et que les technologies et les systèmes de production peu respectueux de l'environnement dominant. Ces systèmes cohabitent d'ordinaire avec les vestiges de systèmes de production indigènes, dont l'importance varie selon les régions ou les pays.

Encadré 10

Consommation d'énergie

L'accroissement de la consommation d'énergie dans le Tiers-Monde tient moins à l'essor démographique qu'aux processus de développement, et notamment à l'intensification de l'activité et de l'évolution technologique dans l'industrie, l'agriculture, l'urbanisation et les transports. Un meilleur accès aux formes modernes d'énergie (y compris aux énergies parallèles) est une visée légitime de développement, surtout quand il s'agit d'assurer des services de base. En fait, on pourrait atténuer les problèmes environnementaux que pose la dépendance actuelle d'une grande partie de la population du Tiers-Monde à l'égard de la biomasse pour ses besoins énergétiques (déboisement, par exemple, pour le bois de chauffage) en prévoyant un meilleur accès à d'autres sources d'énergie. Toutefois, les activités qui font consommer plus d'énergie ne sont pas toutes souhaitables, et c'est pourquoi les stratégies de rationalisation de la consommation énergétique devraient tenir compte de l'utilité des divers usages de l'énergie.

Si on prend pour point de départ le caractère inéluctable et légitime de l'augmentation de la consommation d'énergie dans le Sud, on n'en constate pas moins que les gouvernements, les industries et les populations du Sud n'ont pas suffisamment obéi à la nécessité de ménager des économies et un rendement énergétiques et d'exploiter des sources parallèles d'énergie (et plus particulièrement les énergies renouvelables). Une contrainte de base est que l'on n'a pas fait de percées considérables en matière de rendement énergétique. Beaucoup de technologies économes d'énergie qui existent dans le Nord ne sont pas accessibles au Sud pour des raisons financières ou autres. L'adoption de techniques permettant d'améliorer le rendement énergétique est un important aspect de la modernisation technologique, de l'accession à l'autosuffisance et de l'amélioration de la compétitivité internationale des pays du Sud. On doit toutefois

jeter un regard critique sur le caractère approprié de certaines techniques dans le contexte de ces pays. Ainsi, on peut avoir à réparer une pompe à haut rendement en faisant appel à des compétences techniques introuvables en région rurale. Une semaine de panne en saison de plantation, quand on doit, par exemple, faire réparer une pompe dans un centre urbain éloigné, peut être désastreuse pour l'agriculteur.

En ce qui concerne la consommation de combustibles fossiles en particulier, les plus grandes disponibilités en pétrole ont dans une certaine mesure rendu les gens moins désireux de mettre en valeur des énergies parallèles. À long terme, les nations du Sud pourraient découvrir qu'elles ont investi de précieux revenus dans des technologies de combustibles fossiles qui pourraient fort bien être dépassées ou du moins devenir hors de prix dès la prochaine génération. En somme, il faut immédiatement rationaliser la consommation d'énergie dans le Nord et se concerter dans le Sud pour découvrir par la recherche des sources d'énergie plus durables.

Lorsqu'il critique la dégradation du sol et des ressources dans le Sud, le Nord n'est guère justifié d'afficher sa supériorité morale quand on songe à quel point le milieu et les ressources naturelles sont détruits ou dégradés dans les pays du Nord. Les populations du Sud n'en doivent pas moins reconnaître et résoudre les graves problèmes de détérioration de l'environnement qu'y cause l'exploitation des ressources.

Production primaire

Ces dernières années, la proportion de l'économie mondiale (mesurée en valeur monétaire) qui dépend directement des ressources naturelles a diminué, mais un fort pourcentage de la population économiquement active du Tiers-Monde reste tributaire des activités primaires et, dans les économies de subsistance, on s'appuie directement et lourdement sur les productions primaires. L'exploitation du sol, de la forêt et des ressources en eau, sans compter les autres ressources naturelles, est le moyen de survivance de 60 % de la population du Tiers-Monde. Avec la croissance démographique, il y aura progression de la demande d'aliments et d'autres denrées de première nécessité et les pressions qui s'exercent sur les ressources auront donc tendance à s'intensifier. L'abondance des exportations de

produits primaires et le dérèglement consécutif de systèmes de production orientés vers la satisfaction des besoins locaux sont autant d'autres grandes sources de tensions.

La répartition des activités de production primaire dans le milieu naturel ne correspond pas toujours aux réalités écologiques. Ainsi, l'absence de politiques et de technologies convenables pour l'exploitation intégrale et multiple des écosystèmes forestiers a mené à la transformation massive de ces écosystèmes pour la culture et l'élevage. Quand une telle transformation s'opère dans une totale négligence des caractéristiques naturelles, les résultats à moyen terme et à long terme ne peuvent que se révéler antiproductifs. Il s'ensuit une sérieuse dégradation des sols et des eaux et, à la limite, un effondrement général des capacités d'entretien de la vie.

À titre d'exemple, citons le recul des écosystèmes forestiers par le déboisement avec son cortège de conséquences sur le plan de l'érosion et de la défertilisation des sols, de la sédimentation dans les cours d'eau, du dérèglement et même de l'épuisement des cycles hydrologiques et de l'extinction d'espèces animales et végétales, ce qui veut dire en bref une destruction massive des écosystèmes et de leurs ressources génétiques. Souvent, l'exploitation forestière cause un tort irréparable aux économies et aux cultures des populations tribales.

On estime à 2 millions de kilomètres carrés la régression de la forêt latino-américaine depuis 30 ans. Sur une superficie de 50 000 kilomètres carrés (dont près de 80 % se situent dans les tropiques) livrés chaque année au défrichage en Amérique latine, seuls 4 100 kilomètres carrés (8 %) font l'objet d'un régénération naturelle ou artificielle et la diversité biologique des territoires régénérés est inférieure à celle des peuplements initiaux. Le défrichage effectué de 1971 à 1986 sur le territoire latino-américain est imputable dans une proportion de plus de 60 % aux progrès de l'élevage. En Amérique centrale et aux Antilles, le déboisement du Salvador et d'Haïti prend des proportions dramatiques. En 1923, la forêt s'étendait sur 60 % du territoire haïtien, proportion qui n'était plus que de 7 % en 1974. Une franche proportion de 30 % de ce territoire est actuellement inculte.

En Asie du Sud-Est, l'exploitation forestière à des fins commerciales est la grande cause du déboisement. La matière ligneuse des forêts de la région alimente en majeure partie le commerce mondial de bois tropicaux dont le gros est exporté dans les pays du Nord, et plus particulièrement au Japon. Au rythme actuel, on aura abattu ou dégradé d'ici 20 ans la plupart des forêts humides primaires de la région.

Une autre importante cause de la dégradation des sols depuis quarante ans est l'expansion de l'agriculture au-delà des régions offrant un bon potentiel agricole. Dans les régions propices à la culture, l'érosion des sols a ravagé de vastes territoires de production. Ajoutons que des technologies agricoles de forte utilisation de produits agrochimiques, d'énergie et de capital ont créé des problèmes de contamination des sols, de salinisation et de pollution des eaux. En Amérique latine, l'érosion a sévi sur 2 millions de kilomètres carrés, soit 10 % du territoire régional, ce qui équivaut à la superficie du Mexique. Près de 80 % du territoire mexicain est en proie à ce type d'érosion, qui atteint de sérieuses proportions sur 30 % du sol du Mexique. Dans le Tiers-Monde, de 6 à 7 millions d'hectares de terres arables deviennent incultes chaque année, défertilisation qui constitue une formidable entrave au développement.

Fabrication

Contrairement à ce que l'on observe comme tendances dans le Nord, l'industrialisation continue à progresser dans la plupart des régions du Tiers-Monde. Si les années 1980 ont vu le rapport entre production industrielle et produit national brut (PNB) s'accroître légèrement dans bien des régions du Tiers-Monde, ce même ratio a fléchi dans une foule de pays du Nord. Ainsi, selon la Banque mondiale, il est tombé de 36 % à 31 % de 1980 à 1988 dans le cas des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Plus la base de revenus des pays du Sud se transforme au profit de la fabrication, plus les pressions qui s'exercent sur les ressources naturelles se maintiennent et plus la dégradation du milieu devient persistante ou grave. En fait, les changements de nature et de quantité de biens produits dépendent fréquem-

ment d'une intensification de l'exploitation des ressources primaires. Ainsi, la marche de l'industrialisation dans le Sud s'est accompagnée de toutes les répercussions environnementales qui y sont liées : épuisement des ressources, consommation d'énergie, production de polluants et de déchets et contamination consécutive des eaux, des sols et de l'atmosphère, dangers professionnels, menaces sanitaires pour les populations locales, etc. À cause de la dynamique sociopolitique dont nous avons parlé plus haut, les normes de sécurité et de lutte contre la pollution sont souvent bien inférieures à celles qui s'appliqueraient dans le Nord.

Plusieurs facteurs viennent aggraver les problèmes. D'abord, la pénurie générale de capitaux rend non prioritaire la modernisation des procédés de fabrication des établissements (qui sont souvent vieillots, mal outillés et fortement pollués). Le problème se pose particulièrement là où il faudrait beaucoup investir à des fins jugées économiquement non productives, quand il s'agit, pour citer un exemple évident, de nettoyer des emplacements contaminés par des produits toxiques. Ajoutons que, dans bien des cas, on doit importer les technologies nécessaires, ce qui exige des devises déjà rares ou inexistantes. Il est souvent difficile aux pays du Sud de recourir à l'aide internationale pour résoudre les problèmes écologiques causés par de vieux établissements industriels. Souvent, ces problèmes n'ont plus aucune priorité écologique dans le Nord, ayant déjà été réglés par des mesures d'amélioration ou de modernisation d'installations, par exemple. L'attention internationale, que guident les intérêts du Nord, va à des problèmes d'une plus grande actualité. Disons enfin que le besoin d'investissements étrangers peut faire hésiter les gens à insister sur l'obtention des meilleures techniques disponibles pour de nouvelles usines.

Dépendance scientifique et technologique et uniformisation des systèmes de production

Dans le secteur urbain ou industriel moderne, le Sud est généralement loin de disposer des moyens scientifiques et techniques permettant de réduire au minimum l'incidence de l'activité humaine sur l'environnement. Qui plus est, le savoir tradition-

nel acquis sur les éléments d'une judicieuse gestion d'un réservoir souvent abondant de ressources naturelles est mal reconnu et, dans bien des cas, relégué dans l'ombre. Les pays du Tiers-Monde se heurtent aujourd'hui à des problèmes de dégradation du milieu à une époque où l'ordre technologique mondial est en évolution rapide. Avec des capacités scientifiques et techniques restreintes, les nations doivent trancher l'alternative consistant à s'occuper de leurs réalités quotidiennes ou à poursuivre l'idéal de développement du Nord. Toute une gamme de nouvelles techniques est en constante transformation — et notamment en micro-électronique, en biotechnologie et en systèmes de communication — et influe sur presque tous les aspects du développement. Le Tiers-Monde est même incapable de juger si et comment il doit adopter ces nouvelles techniques et s'y adapter, et ne peut non plus exercer de contrôle sur les décisions qui se prennent en la matière.

L'évolution technologique s'oriente maintenant en gros vers une intensification de l'exploitation de capital et de moyens techniques au détriment de l'utilisation de main-d'œuvre. C'est pourquoi, avec cette visée de la modernisation technologique, il devient particulièrement difficile de concilier les objectifs de la lutte contre la pauvreté et de la création d'emplois. On manque de politiques appropriées pour aligner les choix technologiques sur des utilisations écologiquement saines et socialement justes des ressources naturelles. Les pays du Tiers-Monde sont souvent poussés, par conséquent, vers de nouveaux horizons technologiques plus rapidement que ne devraient le leur permettre leurs politiques intérieures, leurs systèmes de gestion et leurs moyens scientifiques.

C'est ainsi que les gouvernements et les autres instances de nombreux pays du Sud incitent à l'adoption de technologies peu appropriées qui jouissent fréquemment du soutien des programmes d'aide du Nord. En fait, les façons dont on s'approprie les ressources naturelles offrent de plus en plus un certain nombre de traits communs indépendamment des lieux. Des ensembles technologiques précis, qui ont été conçus pour des conditions particulières, sont transférés à d'autres régions sans qu'on tienne compte des facteurs culturels, socio-économiques ni environnementaux. Se fondant sur le succès apparent de ces

techniques et la faisabilité technique de leur application, on cherche d'abord à trouver des moyens de les reproduire (organismes d'exécution, mécanismes de financement, etc.).

De nombreuses traditions de gestion de ressources se sont maintenues sous une forme quelconque, avec encore plus de force en période de crise, ce qui témoigne de leurs vertus étonnantes de résistance et de souplesse. On observe néanmoins une accélération du recul des connaissances traditionnelles de nombreuses collectivités indigènes et «campesino». C'est là un fonds de savoir issu de siècles d'expérimentation et orienté vers la durabilité des productions. L'uniformisation des modes de développement, des formes de production et des technologies qui s'y rattachent a causé tant une détérioration des milieux naturels qu'une perte de diversité culturelle. Dans le secteur industriel, le même processus entre en jeu : des systèmes de production locaux à petite échelle sont supplantés par des établissements industriels à grande échelle qui consomment beaucoup d'énergie et déversent des produits dangereux ou polluants dans l'environnement. Le remplacement des technologies locales a eu pour effet de nuire directement à l'environnement et d'accroître la dépendance du Tiers-Monde à l'égard des produits intermédiaires étrangers.

Ainsi, on a vu un «miracle» dans le projet technologique de la Révolution verte et on a introduit ces techniques dans toutes les régions du Tiers-Monde sans se soucier de leurs caractéristiques de base. Depuis lors, ce faisceau technologique a chassé les techniques traditionnelles et la diversité génétique, favorisé un recours excessif aux produits chimiques, épuisé la richesse nutritive des sols, causé des problèmes d'approvisionnement en eau et d'irrigation, immunisé les ravageurs contre les interventions et généralement provoqué une dégradation écologique et culturelle. On tend maintenant à revenir à des formes plus écologiques d'exploitation agricole. Un autre exemple tiré du domaine des productions primaires est le chalutage et l'appareillage moderne des pêches qui ont supplanté les pêches traditionnelles et leurs méthodes. Un peu partout, il en résulte l'épuisement des pêcheries et des pertes de moyens de subsistance et de sources de nutrition pour les pêcheurs et les collectivités dont ils font partie. Dans certains pays du Tiers-Monde,

ce sont les programmes d'aide du Nord qui ont implanté les techniques de chalutage.

À l'opposé, le défaut d'introduire et de commercialiser des technologies appropriées peut constituer une grande entrave à l'instauration de formes plus durables de développement. Ainsi, la lutte intégrée contre les ravageurs peut aider à réduire l'utilisation de pesticides en agriculture, mais elle exige une bonne connaissance scientifique des particularités écologiques, culturelles et phytosanitaires locales.

Un autre aspect de la dépendance scientifique est que les chercheurs du Tiers-Monde ne peuvent vérifier les données de recherches environnementales menées par les spécialistes des sciences naturelles du Nord. On leur livre des vérités qu'ils doivent accepter aveuglément. Dans la plupart des pays du Tiers-Monde, il n'y a pas de mécanismes qui permettent systématiquement de contrôler, d'étayer ou de diffuser l'information sur l'évolution environnementale. Les gens sont sensibilisés, mais ont fait peu de chose. C'est un facteur du problème de la participation inéquitable aux décisions à prendre sur l'environnement planétaire, et il peut se révéler particulièrement critique dans tout ce qui est gestion et exploitation des biens communs planétaires. En Amérique latine par exemple, les faiblesses technologiques et scientifiques ont créé une dépendance dans l'acquisition d'une connaissance de base sur les ressources et les possibilités des mers semi-ouvertes, et notamment sur les cycles reproductifs des espèces marines commerciales. La tendance à mondialiser la gestion des biens communs aura pour effet d'encore renforcer la domination du Nord, étant donné la supériorité de celui-ci dans les études et l'établissement d'inventaires de ressources.

On «exporte» souvent des données scientifiques du Sud à des fins d'analyse et d'exploitation dans le Nord. Parfois — le Costa Rica et certains pays d'Afrique en sont un exemple —, la recherche menée par des ressortissants d'autres pays est à peu près exempte de tout contrôle réglementaire et, dans bien des cas, les études menées par des gens du Nord ne prévoient aucun partage de connaissances ni de résultats avec les chercheurs locaux. En fait, certaines régions naturelles du Sud sont

devenues pour ainsi dire des laboratoires de recherche du Nord. En revanche, les gens du Sud ne disposent que de moyens extrêmement restreints pour étudier les conditions écologiques et les tendances sociopolitiques du Nord, bien que ces conditions et ces tendances puissent avoir de larges répercussions sur la gestion du développement et de l'environnement dans le Tiers-Monde.

On doit s'inquiéter autant de l'échange de dettes contre des éléments du patrimoine territorial ou environnemental. Parfois, on procède à de tels «trocs» sans en évaluer les conséquences à long terme ou, à vrai dire, sans même bien comprendre dans quelle perspective se réalise tel ou tel programme. Il n'y a pas non plus de mécanismes suffisants pour brider le pillage des espèces indigènes ou pour garantir que les connaissances que procure la recherche feront l'objet d'un partage avec la population de la région. Ainsi, certains efforts récents de protection de la biodiversité ont donné lieu à des changements inattendus et souvent peu productifs.

CHAPITRE 3

Un ordre équitable et durable comme remède aux changements de l'environnement planétaire

Conséquences, obligations et perspectives internationales

La crise de l'environnement et du développement a pris des proportions désastreuses pour la planète dans son ensemble et les populations qui y vivent. En cette fin du XX^e siècle, le défi qui s'offre à nous est d'établir comment nous allons gérer ce monde extrêmement divisé et de plus en plus surexploité pour le bien-être général. La gravité de problèmes comme ceux de l'épuisement des ressources, de la pollution et de la contamination, des changements climatiques et des toxines et de la salubrité du milieu appelle des solutions urgentes qui, dans bien des cas, débordent le cadre national. Une coopération internationale dans plusieurs domaines importants est essentielle à un règlement pacifique et durable de la crise de l'environnement.

Cette crise est une grande occasion de rétablir et de renforcer la collaboration internationale à la faveur de l'adoption d'un programme planétaire. C'est aussi l'occasion de mobiliser les esprits et les volontés des dirigeants politiques et économiques, ainsi que des masses et de leurs organismes, en vue de l'établissement de stratégies et de mécanismes vastes et avantageux pour tous qui soient de nature à assurer la survivance de l'humanité. Le citoyen ordinaire du monde se doit, comme victime de la dégradation du milieu et d'un développement qui a mal tourné et comme témoin du trépas possible de la nature et de l'humanité, de faire retentir sa voix pour être entendu des

décideurs. Nous devons insister pour que cesse la folie d'une croissance sans durabilité et sans égalité et que s'engage une collaboration dans un esprit d'internationalisme authentique.

Les changements physiques nécessaires à la durabilité — qu'il s'agisse de freiner largement l'épuisement et la dégradation des ressources ou de lutter contre la pollution, la contamination et la toxification que causent les systèmes modernes de production — ne peuvent s'opérer par les seules vertus de la technologie. Pour bien régler la crise écologique, il faudra réformer les habitudes de surconsommation qui font maintenant partie intégrante du système socio-économique. Cela demandera à son tour une transformation radicale des modèles de développement économique (et notamment des modes de production et des systèmes technologiques), des valeurs et des modes de vie, ainsi que des relations économiques et politiques. On doit changer les technologies et les procédés de production nuisibles à l'environnement qui caractérisent les régimes modernes et on doit aussi réévaluer, défendre et faire valoir les méthodes traditionnelles de durabilité qui sont encore intactes ou récupérables. Il est en outre essentiel de concevoir un nouveau mode d'adaptation structurelle dans le domaine économique. Ce mode doit nous être dicté non pas par une discipline financière visant au règlement des dettes, mais par des impératifs écologiques mondiaux et nationaux. La question clé est de savoir comment répartir sur les plans international et intranational la charge que représente cette nouvelle adaptation structurelle.

En réalité, si on ne se soucie pas d'équité, nos projets de lutte contre la destruction de l'environnement peuvent bloquer le Tiers-Monde à ses niveaux et dans ses modes actuels de développement, pendant que le Nord maintiendra ses niveaux de vie déjà élevés. Ce serait comme légitimer une nouvelle forme de domination sur le Tiers-Monde. Au lieu des réformes structurelles à prévoir dans le Nord, on concevrait de nouveaux mécanismes pour compromettre la souveraineté du Tiers-Monde sur ses ressources naturelles, quand, par exemple, on prend des brevets sur les ressources biologiques du Sud et qu'on revend ces mêmes ressources au Sud en empochant des sommes rondellettes. Les pressions qui s'exercent sur le Sud pour qu'il restreigne sa croissance démographique auraient également

tendance à s'intensifier, seul moyen d'empêcher une population qui s'accroît de consommer des ressources du Sud dont le Nord a besoin pour soutenir sa surconsommation. En réalité, dans un monde où les ressources se font plus rares, les intérêts du Nord qui se portent uniquement sur le maintien du flux de matières et de ressources permettant de nourrir les systèmes de production et les modes de vie actuels pourraient voir dans la force un moyen à employer directement pour s'assurer le contrôle ou l'accès de ces ressources.

Une importante occasion de faire renaître la coopération internationale à une échelle globale est la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui réunira plus de 100 chefs d'État ou de gouvernement à Rio de Janeiro en juin 1992.

Dans les séances préparatoires de cette rencontre, on a surtout parlé du contrôle, de la répartition et de l'exploitation des ressources naturelles du monde qui se raréfient sans cesse, du degré de culpabilité des divers pays dans des problèmes de l'environnement planétaire comme les changements climatiques, des responsabilités correspondantes, des possibilités et des capacités de solution de ces problèmes.

En juin 1991, 41 pays du Tiers-Monde participaient à Beijing à la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement. La déclaration émanant de la rencontre soulignait que les iniquités qui entachent les relations économiques internationales actuelles nuisent à la capacité des pays du Sud à prendre une part efficace aux efforts consacrés à l'amélioration de l'état de la planète. Elle énonce clairement les vues des gouvernements du Sud sur les principes qui devraient régir les négociations de la CNUED. On doit lier les questions économiques et environnementales à l'instauration d'un nouvel ordre économique international plus équitable, et les pays du Nord doivent prendre l'initiative d'éliminer les dégâts que subit l'environnement et d'aider les pays du Sud à surmonter leurs difficultés. On a proposé plusieurs mécanismes pour l'exercice de telles responsabilités. La déclaration réaffirmait en outre les droits souverains que détiennent les pays du Tiers-Monde sur leurs ressources naturelles. Dans ces conditions, le Sud pourrait consentir à des

réformes nationales favorables à l'environnement planétaire, qu'il s'agisse de mettre un terme à la destruction des forêts tropicales, de conserver la biodiversité ou de réduire le plus possible l'utilisation ou la production de substances dangereuses. On doit cependant ajouter que les chances d'en venir à un accord sont plutôt minces. Il est plus probable que les gouvernements continueront à ergoter pendant des années, alors même que l'environnement sera livré à la dégradation et à la destruction. Les problèmes de l'humanité pourraient être trop complexes et trop profondément enracinés pour que la terre puisse être sauvée.

Éléments d'un ordre équitable et durable

Dans cette section, nous donnerons un aperçu des éléments précis devant entrer dans un projet de négociation pour un avenir durable. Nous nous attacherons au rôle des organes gouvernementaux internationaux et nationaux et des grands organismes, mais nous devons préciser que les mouvements populaires, les ONG, les milieux scientifiques intéressés et toute personne sensibilisée aux réalités environnementales ont un important rôle à jouer à cet égard. Après tout, ce sont les groupements et les particuliers qui ont les premiers sonné l'alarme auprès des gouvernements en ce qui concerne la crise écologique mondiale.

Pauvreté, abondance et besoins

Le phénomène de la pauvreté est lié à celui des inégalités aux niveaux international et national et est directement imputable à un large éventail de facteurs. Si on ne peut définir la pauvreté d'un point de vue strictement économique, dans une perspective environnementale les aspects matériels représentent un élément clé. La pauvreté absolue, c'est-à-dire l'incapacité quotidienne de se nourrir, de se loger et de se vêtir, est le sort que connaissent 1,2 à 2,7 milliards de gens habitant les régions tropicales et subtropicales du globe. Près de 20 % de la population mondiale est mal nourrie et est sérieusement menacée dans sa croissance

et sa santé. Chaque année, la faim ou les maladies de la faim font périr des millions et des millions de gens.

Pour s'attaquer au concours complexe de circonstances qui crée la pauvreté sur les plans international et national, il faut avant tout réduire l'importance des inégalités :

- en redistribuant les ressources et les revenus;
- en déplaçant la demande et la production de biens des articles de luxe aux biens et aux services de base;
- en modifiant les investissements en conséquence.

La pauvreté au sommet de l'ordre de priorité international de l'environnement et du développement

Si on entend combattre la pauvreté, on doit réformer l'ordre économique international. La réduction et l'élimination ultime du paupérisme doivent dominer tout programme authentique relatif au développement et à l'environnement. En fait, l'instauration d'un ordre mondial durable présuppose que l'axe principal de l'adoption de politiques internationales sera le développement de la majorité des humains. On doit voir dans l'élimination de la pauvreté un moyen d'accroître la productivité, et non pas un secours ou un acte de bienfaisance. Il faut en outre se doter d'une stratégie globale afin de réduire largement la production et la consommation dans le Nord, tout en assurant une répartition juste et équitable des charges créées par une telle réorientation fondamentale.

Souci de la question de la pauvreté et de l'abondance dans le Nord

Comme condition intérieure, le paupérisme doit également devenir une priorité au niveau national. Les gouvernements du Nord devraient combattre la troublante tendance à l'augmentation de la pauvreté sur leur propre territoire en renforçant les régimes nationaux de sécurité sociale. Pour atténuer les disparités de revenu sur les plans international et national, ils devraient réduire considérablement les subventions aux entreprises et imposer davantage les articles de luxe et les revenus des classes

supérieures et moyennes. Ils devraient décourager les investissements dans des produits de luxe par des mesures de planification et des dispositions fiscales. Les ressources ainsi dégagées pourraient servir à combattre la pauvreté tant dans le Sud que dans le Nord.

Restructuration des politiques et des programmes nationaux dans le Sud

Dans le Sud, il est certes essentiel de trouver d'autres modèles de développement, mais des relèvements de production s'imposent tout autant. Les stocks actuels de capital et les flux de biens et de services ne suffisent pas aux besoins et aux aspirations légitimes des populations du Tiers-Monde. De plus, les gouvernements du Sud doivent réorienter leurs stratégies de développement vers l'éradication de la pauvreté, la satisfaction des besoins fondamentaux et humains et un réalignement technologique sur des systèmes de production respectueux de l'environnement. Pour éliminer la pauvreté et combler les besoins fondamentaux, il faut adopter des politiques sociales de redistribution des ressources agraires ou à tout le moins d'accès des pauvres au sol, ainsi que mettre l'accent sur des politiques de santé, de nutrition, d'habitation, d'éducation et de transport qui visent la population.

Les gouvernements du Sud doivent mieux comprendre les liens entre la technologie, l'échelle de l'activité économique et le paupérisme et y prêter une plus grande attention. Ils doivent mettre un terme à la destruction des assises techniques et sociales des économies locales, qui est souvent liée à l'introduction d'échelles de production et de technologies peu appropriées. Dans leurs plans de développement national, ils devraient s'assurer que les projets de développement ne présentent pas de coûts sociaux nets. Il leur faut tout au contraire réorienter les efforts de développement en vue de protéger et de renforcer les droits des petites collectivités sur leur territoire et ses aménagements de base.

Le plus souvent, quand un pays a attaché de l'importance à la question de la pauvreté dans son programme national, les plans et les politiques qui ont vu le jour n'ont pas suffisamment tenu compte des liens avec l'environnement. Les investissements

devraient aller en priorité aux régions et aux secteurs où les activités nuisent le plus à l'environnement. En fait, la pauvreté en région rurale sévit souvent le plus dans des secteurs où l'environnement se dégrade comme les campagnes où le déboisement et la détérioration des terres agricoles font des ravages. Dans de telles situations, on devrait viser à donner aux gens des moyens de subsistance durables en soutenant des systèmes de production respectueux de l'environnement. C'est ainsi que l'on peut servir à la fois l'environnement et le développement (voir l'encadré 11).

Appui d'initiatives communautaires

Au niveau communautaire, on doit s'efforcer d'appliquer les politiques nationales d'une manière avantageuse pour les pauvres. Un élément clé à cet égard est la restitution du contrôle sur les ressources à ceux qui l'exerçaient au départ. Ce contrôle doit ainsi passer des systèmes internationaux aux autorités nationales et de l'État aux collectivités locales. On doit reconnaître la légitimité socio-économique de l'«économie populaire» — fondée sur les petites entreprises, les petits établissements agricoles, etc., souvent exploités en propriété par des familles — comme égale, sinon supérieure, à celle des sociétés privées ou des grandes entreprises d'État. Le soutien d'une telle économie n'exige pas d'abondantes subventions; il n'impose pas non plus de contraintes à l'environnement, ni de fardeaux financiers aux nations. Il requiert cependant des gouvernements une reconnaissance pratique de la légitimité de son droit d'exister et de prospérer, consécration pouvant prendre la forme d'un accès protégé au sol, de l'octroi de petites lignes de crédit sans exigence de garanties, de la délivrance de permis ou de licences d'exploitation à de petits producteurs ou commerçants, et peut-être d'une aide à la commercialisation. Le droit d'exister et de progresser de l'«économie populaire» doit devenir un des principaux principes du développement durable. En somme, notre principe d'action devrait être un meilleur accès des collectivités aux ressources en vue de créer des subsistances durables reposant sur les ressources locales et des technologies appropriées et orientées vers la satisfaction des besoins fondamentaux et humains.

Encadré 11

Un programme planétaire de lutte contre le paupérisme et de régénération écologique

Une grande partie des pauvres du globe habitent des régions où l'environnement est dégradé et où la menace du paupérisme se fait généralement le plus sentir en période de crise environnementale comme une époque de sécheresse. En aidant par des possibilités d'emploi les collectivités les plus touchées à rétablir et à améliorer leur milieu et leur réservoir de ressources, on ménage à la fois une sécurité économique immédiate et des perspectives de sécurité écologique pour l'avenir. (On doit cependant se rendre compte que, dans certaines régions de paupérisme, il n'y a pour ainsi dire pas de travailleurs non occupés. Là où la pauvreté ne tient pas nécessairement au manque de travail, la création de possibilités d'emploi ne devrait pas détourner les gens de travaux essentiels.)

Le Centre for Science and Environment de New Delhi propose que l'on fasse appel à un tel programme pour l'application d'un régime de droits à la survivance garantis internationalement. Ce programme viserait immédiatement à créer un seuil de revenu au-dessous duquel les ressources ne puissent tomber en prévoyant au minimum un salaire de base qui procure aux gens un pouvoir d'achat suffisant pour assurer leur survie. Dans une perspective plus progressiste cependant, si on garantissait des emplois en régénération écologique aux populations des régions où la dégradation ou la crise de l'environnement fait peser une sérieuse menace sur les subsistances, ces populations pourraient rester en place pour se constituer un capital écologique au lieu de venir grossir les rangs déjà considérables des réfugiés de l'environnement. Une orientation clé serait l'amélioration des agroécosystèmes locaux en vue de rendre possibles des subsistances durables. Un autre avantage du programme serait d'atténuer les pressions qui s'exercent sur les régions sauvages restantes et les zones de grande diversité génétique.

Ordre économique et modes de développement

Étant donné l'influence déterminante qu'exerce l'ordre économique international sur l'environnement et le développement dans le monde, même les réformes économiques les plus vigoureuses et les mieux conçues au niveau national ne peuvent donner les résultats escomptés si des réformes n'ont pas lieu au

niveau international. Ce n'est pas nier le besoin ni l'importance de changements nationaux dans les pays du Tiers-Monde, mais on doit voir que de telles interventions ne seront pas suffisantes. D'abord, l'ordre économique en place fait obstacle au développement dans le Tiers-Monde. Voilà pourquoi les propositions présentées plus bas visent à renforcer la situation des pays du Sud dans le système économique mondial. Le nouveau régime doit permettre un développement autonome dans le cadre même de ce système.

Amélioration des termes de l'échange pour le Sud

Pour assurer une bonne gestion écologique et économique dans le Sud, on doit redresser des termes de l'échange qui représentent une injustice économique. On doit modifier en premier lieu les conditions commerciales actuelles qui concentrent les biens, les services et les investissements dans les pays du Nord et marginalisent les pays du Sud. On doit également opposer une coopération Nord-Sud à l'écoulement massif et inacceptable de ressources du Sud vers le Nord. On doit décourager les échanges qui nuisent à l'environnement, tout en prévenant le recours à l'environnement comme arme commerciale. On devrait également maintenir le traitement préférentiel des pays du Tiers-Monde dans les accords de commerce, et surtout au GATT où certains pays du Nord voudraient porter atteinte à ce principe (voir l'encadré 8). La libéralisation des échanges doit être tempérée et compensée par le respect du besoin légitime du Sud d'être maître de ses politiques de développement national et de se constituer des capacités propres.

La chute des prix des produits primaires a eu des effets particulièrement dévastateurs sur certains pays du Tiers-Monde, tant économiquement qu'écologiquement. Ainsi, en Amérique latine, la baisse du cours des denrées a fait progresser l'agriculture d'exportation et étendu le territoire agricole et minier. Entre autres, il est essentiel de prévoir de justes prix pour les produits primaires, des prix qui tiennent compte des coûts de gestion et de régénération de l'environnement et de respect des conditions internationales. En d'autres termes, on doit grandement relever les cours des matières premières du Sud en fonction des charges

réelles et des coûts écologiques. Cela sera impossible sans des politiques publiques internationales appropriées qui aient été établies conjointement par les nations productrices du Sud et les nations consommatrices du Nord.

Plus précisément, une importante mesure à prendre par les pays du Nord consisterait à appuyer l'adoption de pactes commerciaux entre producteurs et consommateurs qui fixeraient des prix assez élevés pour les produits et établiraient des plans d'offre. On devrait réviser et renforcer les programmes de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, et notamment le programme intégré intéressant les denrées commerciales, en fonction des enseignements de la crise de l'environnement et du développement des années 1990. Les gouvernements du Nord doivent également écarter les politiques protectionnistes du commerce qui gênent ou entravent l'accès des pays du Sud aux marchés du Nord, en particulier dans des industries de base comme celles du textile, du vêtement et de la première transformation dont l'importance s'accroît dans le Tiers-Monde.

Une expansion des échanges, des investissements et des transferts de technologie entre pays du Sud est également essentielle à un meilleur équilibre des rapports commerciaux. Le Sud doit en prendre l'initiative, mais l'entreprise doit être facilitée et non pas freinée par les pays du Nord.

Solution des problèmes de l'endettement et de l'adaptation structurelle du Tiers-Monde

Les politiques et les programmes actuels d'adaptation structurelle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) imposent un fardeau supplémentaire aux pauvres du Tiers-Monde. Le transfert de ressources à d'autres pays pendant les années 1980, en grande partie dans le cadre du service de la dette extérieure, a constitué la principale entrave à l'amélioration de la situation économique de bien des pays du Tiers-Monde, surtout en Afrique et en Amérique latine. Sans des flux de ressources favorables ou à tout le moins équilibrés, tout développement régional sera impossible, les pays pauvres ayant besoin de relever leur production sur une certaine période pour répondre à des besoins même élémentaires.

On devrait largement réviser les programmes d'adaptation structurelle imposés aux pays endettés. À la place des mesures actuelles, on devrait instituer des mécanismes pour alléger l'endettement et ainsi dégager les moyens financiers dont les pays du Sud ont besoin pour s'attaquer à leurs problèmes de développement et d'environnement. Pour leur part, les pays du Sud doivent se doter de nouvelles stratégies de développement permettant de répondre aux besoins de la population sans plonger l'économie nationale dans un nouvel endettement extérieur.

Réglementation des sociétés transnationales

On devrait dresser un cadre complet de réglementation de la conduite et de l'incidence des sociétés transnationales (STN), qui dans le monde exercent l'influence négative la plus marquée sur l'environnement et le développement. On doit en particulier prévoir une réglementation plus efficace des STN dans les secteurs des investissements, des finances, des échanges, de la santé, de l'environnement, des salaires et de la technologie.

Répartition équitable des coûts et des avantages

On doit répartir équitablement, à la faveur de négociations mondiales les responsabilités, les risques, les coûts et les avantages de la protection de l'environnement et on doit prêter une attention considérable aux modes et aux éléments d'une telle concertation. L'entreprise se révélera inévitablement complexe et difficile. Les enjeux sont grands, les questions ont une forte saveur politique et la façon dont on devra comparer les régions et les époques dépendra des intérêts et des valeurs qui entrent en jeu. Ces comparaisons peuvent aussi être entachées de préjugés religieux, raciaux ou autres. On doit néanmoins trouver le moyen de jauger les responsabilités relatives et d'évaluer la répartition des coûts supportés et des avantages acquis par les individus, les groupes sociaux ou les pays. Les éléments d'incitation et de désincitation doivent tenir compte des différences d'incidence des pays sur l'environnement planétaire. Les ressources du monde ne sont pas infinies et les riches ne devraient pas s'entêter à y prendre la part du lion. Au bout du compte,

les pays du Nord — qui ont une grande responsabilité dans les changements de l'environnement mondial et des ressources financières plus abondantes à consacrer à la recherche de solutions et qui enfin exercent un contrôle sur les leviers fondamentaux du pouvoir (aide, commerce et endettement) — doivent aborder la question de la durabilité dans un esprit d'équité et porter plus que les autres le poids d'un passage général à des formes plus écologiques de production.

Dans le domaine de l'utilisation d'énergie par exemple, les pays du Nord, avec leur niveau beaucoup plus élevé de consommation (en valeur totale et par habitant) de combustibles fossiles et d'émissions consécutives de gaz d'effet de serre, doivent prendre les mesures suivantes :

- garantir une utilisation plus rationnelle de l'énergie dans le Nord;
- travailler avec les pays du Sud à l'établissement d'un cadre international permettant un accès équitable de tous à l'atmosphère;
- apporter une aide technologique et financière aux pays du Sud pour qu'ils en viennent à un rendement maximum en matière d'utilisation d'énergie;
- aider les pays vulnérables du Tiers-Monde à faire face aux répercussions des changements climatiques;
- appuyer sur le plan de la technologie et de la gestion une exploitation durable et intégrée des écosystèmes forestiers et mettre fin aux pressions économiques internationales qui favorisent une exploitation à courte vue des forêts tropicales.

Ordre politique

Seule une petite proportion de l'humanité, qui consiste largement en gens bien nourris et bien logés, connaît le débat en cours sur l'environnement planétaire, et ce n'est pas dire qu'elle y participe nécessairement. La majeure partie de la population du globe est au mieux spectatrice du débat. Il est essentiel que les habitants de la terre soient plus conscients des questions

environnementales et participent davantage à leur solution. En fait, le débat sur l'environnement planétaire doit s'ancrer démocratiquement dans les politiques nationales et locales de tous les pays. La nécessité d'une gestion de l'environnement ne devrait pas être un enjeu qui vient s'opposer à l'exercice des droits démocratiques. Il est tout aussi essentiel qu'existent au niveau international des institutions dignes de foi qui se vouent à la recherche de solutions équitables.

Démocratisation de la gestion des ressources et des mesures environnementales

Au niveau national, des régimes démocratiques de gouvernement et une véritable démocratie de participation occupent une place de choix dans la protection de l'environnement et la promotion d'une exploitation durable des ressources. Une réforme des politiques devrait appuyer la décentralisation de la planification. Un autre élément primordial est la liberté de la presse et l'affranchissement d'une propriété et d'un contrôle monopolistiques des ressources et de la production. Là où il n'existe pas de volonté ni de leadership politique en matière environnementale, il est nécessaire de se demander comment on pourrait les faire naître.

Quelle forme devrait prendre un gouvernement national pour que l'on soit sûr qu'il répond aux intérêts et aux aspirations authentiques des gens? La dictature n'est pas la meilleure façon de gérer les ressources naturelles et de s'assurer que les intérêts à long terme seront bien servis. Les régimes parlementaires reposant sur le multipartisme n'offrent pas non plus en soi de garanties suffisantes à cet égard. Même dans les démocraties politiques, on doit examiner l'incidence des politiques et des lois régissant l'environnement et les ressources naturelles sur la participation de la population à la gestion. On doit également répondre à des questions essentielles sur la nature des institutions villageoises et urbaines à prévoir.

On doit clarifier ce qu'on entend par démocratie de participation. On doit établir en particulier la nature des lois, des institutions et des mécanismes dont on a besoin pour permettre aux gens de mieux contrôler et gérer leurs ressources naturelles.

Les populations locales doivent avoir l'occasion de mettre leurs connaissances traditionnelles au service de la gestion de leur propre milieu. Là où il en existe, on doit respecter des biens communs comme les savanes, les forêts et les écosystèmes aquatiques, et notamment ceux qui ont de l'importance pour les pauvres. On ne devrait pas marginaliser ni appauvrir les gens qui dépendent des ressources naturelles (entre autres les femmes, les autochtones, les nomades et les pêcheurs) dans l'intérêt du «développement». On doit en particulier donner des pouvoirs aux femmes et leur assurer l'égalité des chances dans tout ce qui est éducation et participation au développement. À un niveau plus prosaïque, on doit cultiver l'égalité par le partage des tâches quotidiennes.

L'information sur les changements planétaires devrait parvenir aussi bien aux décideurs qu'à la population. La perception technocratique des questions environnementales contribue largement à les écarter du débat politique national. L'environnement ne devrait pas relever du seul technocrate. Dans le même ordre d'idées, si le rôle de l'État dans l'établissement de politiques et la gestion de grands programmes est déterminant, les ONG, les mouvements sociaux et les collectivités locales restent importants à cet égard. Les ONG doivent jouir d'un meilleur accès à l'information pour mieux accomplir leurs tâches de promotion et de défense et les ONG nationales et régionales ont besoin de se renseigner sur les activités et les incidences au niveau local. Des coalitions doivent se former qui débordent les délimitations politiques, religieuses et raciales, les menaces qui pèsent sur l'environnement planétaire ne respectant aucune de ces limites. Les lacunes sont particulièrement graves dans la formation de coalitions d'ONG du Sud.

Reconnaissance de la souveraineté des pays du Tiers-Monde

Le fondement nécessaire d'un avenir durable est la liberté que doivent avoir les collectivités et les nations — dans un cadre universellement accepté qui prévoit une répression des torts causés à des communautés ou à des pays — d'exercer un contrôle sur l'exploitation et la gestion de leurs ressources

naturelles et d'ainsi déterminer leurs propres formes de développement économique et social. Chaque société a alors le loisir d'expérimenter et de tirer des leçons de ses propres erreurs. Le développement durable ne peut être imposé de l'extérieur.

La souveraineté est particulièrement essentielle dans tout ce qui est ressources naturelles et politique économique. Il s'agit en partie du droit d'établir les conditions auxquelles des STN pourront investir dans un pays, droit qui fait actuellement l'objet de contestations dans le cadre de la ronde de l'Uruguay en cours dans les négociations du GATT.

*Création d'institutions internationales équitables,
dignes de foi et démocratiques*

Pour appuyer un partage international équitable des responsabilités en matière de changements de l'environnement planétaire, il est essentiel de prévoir un développement institutionnel. L'intérêt international pour l'évolution environnementale fait naître un ordre normatif qui oriente les investissements, les courants commerciaux et les rapports technologiques. Cet ordre et les règlements qui en émaneront ne seront pas nécessairement à l'écoute des besoins et des demandes des pays du Tiers-Monde. En réalité, l'expérience que peut avoir le Tiers-Monde des organismes internationaux le porte à croire que les pays riches hésitent à favoriser la mise en place d'institutions sensibles aux besoins particuliers du Sud. On peut voir la nécessité de jeter un regard critique sur la mesure dans laquelle l'ordre réglementaire mondial en place et les structures internationales de gestion de l'environnement assurent un traitement équitable de tous les États et un respect des souverainetés nationales.

En ce qui concerne les institutions économiques internationales, on peut dire que les institutions issues de Bretton Woods (Banque mondiale et FMI) et d'autres grands intervenants économiques internationaux (STN, banques internationales, GATT, etc.) sont contrôlées par le Nord. Ces organismes mettent des politiques de l'avant sans se soucier des conséquences sur l'exploitation des ressources naturelles ou l'état de l'environnement en général. Ils sont largement responsables de la promotion du

transfert de modèles économiques et de systèmes technologiques écologiquement non durables et socialement inacceptables du Nord au Sud.

On doit changer le mode de fonctionnement de ces institutions pour qu'elles fassent valoir des politiques justes et écologiquement durables. On doit en outre appliquer le principe d'une démocratisation des institutions économiques mondiales par un programme d'action qui accorde au Sud un pouvoir de décision équitable et qui vise à réduire la concentration du contrôle qui s'exerce sur les investissements, la production et le commerce. De plus, on doit rendre ces institutions dont les décisions influent sur la vie de tant de gens, plus comptables de leurs activités en toute démocratie. Les modes de prise de décision devraient être transparents et accessibles aux collectivités locales, ainsi qu'aux gouvernements du Sud. En particulier, les gens visés par ces décisions doivent avoir l'occasion de participer à la conception des programmes, à la surveillance de leurs effets, etc.

On a besoin de mécanismes institutionnels pour mesurer l'«endettement écologique» et le passer dans les livres d'une comptabilité internationale complète. Il importe pour cela de définir un jeu acceptable d'indicateurs des changements environnementaux.

Disons enfin que les liens entre l'environnement et la paix sont étroits. Les institutions internationales jouent un rôle clé dans la prévention des guerres, une coopération régionale génératrice de durabilité ne pouvant se passer de la paix.

Systemes et technologies à base de savoir

Tous les pays doivent prendre part au débat sur l'environnement planétaire en tant qu'États souverains bien informés. Une circulation de données dans les deux sens entre le Sud et le Nord est primordiale. Pour une participation des pays du Sud à ce débat, il faut aussi de plus grandes capacités de recherche nationales. Il est essentiel que le Tiers-Monde ait accès aux connaissances, aux compétences et aux technologies qui présenteront un intérêt capital pour les prochaines décennies. À

l'heure actuelle, cette participation est entravée par la faiblesse des recherches consacrées aux questions environnementales, ainsi que par un climat politique répressif.

Amélioration de la circulation de l'information et de l'équilibre des influences

Si on veut que les pays du Sud soient associés comme États autonomes au discours mondial sur l'environnement, ces nations devront former leurs propres opinions en se fondant sur une ferme compréhension scientifique des liens entre leurs intérêts nationaux et les besoins de l'environnement planétaire. Il est essentiel de prévoir une recherche par les scientifiques locaux. De plus, les recherches effectuées au Sud doivent avoir une plus grande pénétration et une plus grande influence au Nord.

Aux niveaux local, national et régional, on doit lier environnement et démographie par la notion de capacité biologique ou démographique. On doit constituer des bases de données en vue de l'analyse des tendances de la qualité, de la quantité, de la disponibilité et de la capacité dans le domaine des ressources naturelles. Le genre de recherche interdisciplinaire qui s'impose ne peut voir le jour que si la collaboration s'accroît entre secteurs et disciplines. Au fond, la recherche sociale pouvant permettre de comprendre les répercussions humaines des changements du milieu physique reste faible tant dans le Nord que dans le Sud. Il est primordial de lier les efforts de recherche à long terme aux besoins et aux visées à court terme. On doit mettre l'accent sur de nettes priorités qui présentent de l'utilité au niveau local et à court terme.

Réorientation de la gestion des ressources

L'adoption de nouveaux modèles de développement exige que l'on se dote d'une stratégie de gestion des ressources naturelles qui réduise au minimum les contraintes qui s'exercent sur les ressources fondamentales que représentent le sol, l'eau et la forêt, ainsi que l'exploitation de ressources rares ou précieuses. Nous avons déjà suggéré quelques éléments d'une telle stratégie; il s'agirait en somme :

- d'allier les connaissances traditionnelles et les techniques modernes pour améliorer les systèmes de production et mettre la diversité régionale en valeur;
- d'intégrer activités de production et gestion d'écosystèmes pour assurer la conservation des systèmes et des processus naturels;
- de modifier les politiques internationales relatives aux modes de financement, aux prix, aux marchés, etc., pour rendre viables de nouveaux systèmes de production et permettre aux producteurs de contrôler et de gérer l'activité productive.

À un niveau peut-être plus fondamental, on doit diminuer l'extraction et la production d'un grand nombre de produits primaires.

Si on considère les limites de renouvelabilité et la vulnérabilité qu'engendre la surspécialisation, les relèvements nécessaires de la production ne peuvent tenir à un accroissement de l'extraction d'une poignée de ressources. La capacité de production doit résider dans une diversification de la base de ressources. Le potentiel de diversification du Tiers-Monde s'explique en partie par la grande diversité biologique qui continue à caractériser beaucoup de pays du Sud. Ainsi, une proportion de 42 % de la superficie terrestre de l'Amérique latine porte toujours son couvert végétal d'origine malgré les vastes atteintes de la dégradation. Les connaissances des diverses collectivités campesino et indigènes sont aussi riches que les ressources naturelles et se manifestent par des technologies traditionnelles qui se sont développées au fil des générations. Ces collectivités s'appuient sur une exploitation diversifiée des ressources et vivent en harmonie avec l'écosystème, d'où des garanties de durabilité. On doit appuyer les efforts de recherche et de gestion des utilisateurs locaux de ressources.

Il est également essentiel d'en venir à une compréhension plus large des responsabilités mondiales à l'égard de certaines ressources. Ainsi, bien que concentrée dans quelques pays, la forêt humide tropicale profite à toute l'humanité par la biodiversité et la régulation atmosphérique. Par conséquent, si un pays dont

les forêts naturelles sont actuellement mises en coupe à des fins d'exportation décide d'imposer des restrictions écologiques à l'abattage, l'indemnisation financière de ce pays devrait représenter une responsabilité mondiale. De même, il incombe aux «consommateurs mondiaux» d'acquitter tout le coût écologique et social de la consommation sur un marché mondial où des produits d'origine minérale et de biomasse en provenance de territoires éloignés sont disponibles, mais commandent souvent un prix écologique et social élevé pour leur production et leur transport.

Diversification des technologies

On doit modifier radicalement les technologies et les procédés de production. Les technologies et les formes traditionnelles d'exploitation des ressources étaient généralement d'un bon rendement énergétique et respectueuses de l'environnement, mais les niveaux de production et les avantages économiques se révélaient fréquemment faibles. Les systèmes et les techniques modernes de production engendrent généralement de plus grandes quantités de biens par unité de temps, mais ils sont voraces en énergie et en autres ressources, d'où un manque de durabilité écologique. Il nous faut aujourd'hui allier la sagesse écologique des pratiques et des techniques traditionnelles et les possibilités de production liées aux sciences et aux techniques modernes pour que les relèvements de productivité ne s'opèrent pas au détriment de l'environnement. Les technologies d'évaluation du potentiel des écosystèmes et de gestion de l'information foncière jouent un rôle tout aussi essentiel. Les courants d'investissement doivent donc non seulement favoriser la croissance, mais aussi attirer les technologies.

En ce qui concerne les techniques industrielles, il ne faut pas se contenter de réduire l'intensité de l'utilisation de matières et d'énergie, on doit aussi rigoureusement limiter l'utilisation de substances toxiques et de techniques dangereuses. On devrait adopter des politiques de promotion des énergies non polluantes et abolir les subventions qui vont à des combustibles générateurs de gaz d'effet de serre. Il faut enfin se doter de codes de conduite pour les transferts de technologie.

Promotion des capacités d'adaptation

Le développement des ressources humaines devrait ménager une adaptabilité devant la mondialisation des connaissances et des attitudes. On doit également créer un équilibre entre les forces de la mondialisation et la sauvegarde de l'intégrité locale. Par nécessité donc, les démarches de développement doivent s'ancrer dans l'histoire et la philosophie si l'on veut que l'analyse et les prescriptions qui s'en dégagent présentent un caractère holistique et moral. Les environnementalistes et les spécialistes des sciences sociales doivent s'efforcer de fournir une information utile et équilibrée, de promouvoir activement l'éducation et la promotion des droits et d'aider les gens à se doter de ressources, de techniques et de stratégies nouvelles.

Processus d'évolution culturelle

Les efforts consacrés aux changements de l'environnement planétaire devraient accroître la capacité des populations d'exploiter durablement leurs ressources naturelles suivant leurs besoins, leurs aptitudes et leurs aspirations et selon des modes de vie pénétrés d'une conscience de l'environnement. Valeurs, attitudes, motivations et capacités jouent un rôle clé, mais constituent peut-être les aspects les plus complexes et les plus difficiles de la crise du développement et de l'environnement planétaire. Une analyse méthodique des besoins et des désirs perçus est nécessaire, tout comme une compréhension des façons dont les gens assurent l'équilibre de leurs objectifs à court terme et à long terme.

Soutien de la diversité culturelle

La riche diversité des liens qu'ont entretenus les gens avec leur milieu naturel se retrouve dans la variété des cultures dans le monde et dans le large éventail de religions, de philosophies, d'éthiques, de valeurs et de modes de vie qui caractérisent ces cultures. En général, les collectivités qui sont directement tributaires de l'environnement biophysique développent un vif sentiment de respect et d'appartenance à l'égard du monde naturel. Malheureusement, l'intégrité et l'influence des normes

et des valeurs sociales qui en découlent se trouvent compromises par la culture dominante consommatrice et «jetable».

On doit s'opposer à l'uniformisation mondiale de la culture et des valeurs par une reconnaissance et un soutien de la diversité culturelle. Celle-ci, tout comme la diversité biologique, doit être considérée comme un bien dont la perte diminue les possibilités de développement. On peut alors avoir le loisir de promouvoir une plus riche appréciation de sources moins matérielles de satisfaction et d'épanouissement de l'homme. Si on doit contenir les demandes humaines qui s'attachent aux ressources matérielles, on devrait librement rechercher la réalisation des aspirations personnelles par des activités non axées sur la consommation. Disons enfin que, à une époque d'évolution rapide et de pressions énormes, un sentiment de fierté culturelle peut être propre à protéger des connaissances et des aptitudes traditionnelles d'adaptation à l'environnement.

Promotion du respect de la nature

L'appréciation individuelle, institutionnelle et sociétale de la nature et le respect que celle-ci doit commander sont les fondements essentiels d'un avenir véritablement durable. Les valeurs qu'entretiennent nombre de cultures traditionnelles à l'égard du milieu naturel sont une mine de sagesse. Il est essentiel de mieux comprendre les conditions qui favorisent un sentiment d'appartenance à la nature si l'on veut s'employer à faire naître ces conditions dans les ménages, les écoles, les entreprises et les divers autres secteurs ou institutions chargés de façonner nos valeurs et notre avenir. On a besoin de nouveaux paramètres de développement qui accordent une valeur à l'environnement. La croissance économique, comme la mesurent le PNB, le revenu par habitant, etc., est totalement insuffisante quand il s'agit d'exprimer des valeurs comme celles de l'environnement et de l'équité.

Promotion de l'équité des sexes

La dégradation de l'environnement impose une charge de travail excessive aux femmes, qui sont culturellement responsables du transport du bois de chauffage, du fourrage et de l'eau dans

presque toutes les sociétés du Tiers-Monde. Si on veut s'assurer que les femmes jouiront de pouvoirs en rapport avec leurs responsabilités, ainsi que de la possibilité d'étendre leur sphère d'activité, on doit largement cultiver comme valeur l'équité dans le rôle des sexes. L'équité qui s'exprime par l'égalité des droits à la maîtrise et à l'utilisation des ressources n'est pas acquise au départ, elle doit être le fruit de l'application délibérée d'une stratégie. Un accroissement de la participation des femmes à l'économie et une meilleure alphabétisation de la population féminine pourraient être un facteur clé dans l'apparition d'une demande de planning familial avec ses possibilités de stabilisation de la croissance démographique. L'expérience acquise au Sri Lanka et dans l'État indien du Kerala nous indique que l'alphabétisation féminine est étroitement liée à toute transformation des tendances démographiques. Ainsi, on devrait voir par-dessus tout les problèmes démographiques sous l'angle des droits et de l'épanouissement de la femme.

PARTIE II

**Recherche sur les aspects sociaux
des questions d'environnement
et de développement**

CHAPITRE 4

Rôles, problèmes et possibilités

Il est clair que les chercheurs qui étudient les questions sociales ont un rôle clé à jouer dans la compréhension des processus d'évolution de l'environnement planétaire. On doit néanmoins dire que l'accent mis dans le développement sur une croissance économique rapide a fait négliger une recherche sociale de portée plus générale qui est essentielle à une bonne planification. Dans un monde dominé par le commercialisme, la gestion et l'administration, les chercheurs en sciences sociales n'ont guère eu d'influence sur l'activité politique ou les décisions. En insistant sur les aspects biophysiques du changement, on révèle en réalité une déformation en faveur d'une gestion technocratique reposant sur des données soi-disant « objectives », sur la constatation des faits dans le cadre des sciences naturelles. Les environnementalistes eux-mêmes se sont surtout attachés aux données scientifiques pour étayer leurs arguments, renforçant ainsi ce biais dans l'esprit des gens. Autant par intention que par oubli, les chercheurs en sciences sociales du Sud et du Nord se sont donc vu assigner un rôle marginal dans la définition et la solution des problèmes de développement et d'environnement planétaire.

Au même moment, les spécialistes des sciences sociales négligeaient ou connaissaient mal par manque d'information les questions se situant au cœur du débat sur l'environnement planétaire. En fait, ils abordent fréquemment des questions qui ont d'importantes répercussions sur l'environnement, mais dans bien des cas ne sont pas suffisamment au fait de ces conséquences. On a avant tout considéré l'environnement comme relevant des sciences physiques et biologiques. Les

spécialistes des sciences sociales ont négligé de bien tenir compte de l'interaction des problèmes environnementaux et des structures socio-économiques.

On reconnaît de plus en plus que les causes et les solutions des difficultés environnementales résident dans les institutions sociales et économiques aux niveaux local, national et international. Une solide compréhension des conditions et des processus sociaux est essentielle à un développement fructueux. L'expérience nous enseigne nettement en effet que beaucoup d'initiatives de développement restent infructueuses non parce qu'elles accusent des lacunes scientifiques ou techniques, mais parce qu'elles ne tiennent pas compte des systèmes sociaux, politiques, économiques et culturels qui leur servent de contexte.

Ainsi, l'intégration des questions environnementales à la planification du développement et la notion même de développement durable mettent en évidence des questions socio-économiques d'un intérêt capital. Reconnaître le rôle essentiel de la recherche en sciences sociales dans la planification du développement, c'est accepter que les facteurs non économiques soient aussi importants que les visées purement économiques. Cette recherche donne au développement visage humain.

Rôle de la recherche sociale dans le contexte de l'environnement et du développement

La recherche en sciences sociales vise principalement à faire comprendre les relations humaines, d'où on peut voir qu'elle ne saurait se limiter à un exercice «savant». L'analyse axée sur la solution de problèmes, et notamment sur l'adoption de politiques sociales, constitue une autre forme légitime et utile de recherche sociale, mais sur le plan des concepts et des méthodes, le développement serait freiné si les orientations de la recherche étaient dictées par les seuls problèmes ou priorités d'ordre social. Qui plus est, vu le caractère pressant des problèmes d'environnement et de développement, on doit veiller à conjuguer la recherche fondamentale et la recherche appliquée consacrées au dossier de l'environnement. La recherche sociale

devrait également examiner en priorité les moyens d'accroître la coopération entre les secteurs et les régions pour qu'une compréhension et des visées communes puissent s'établir. La mise en commun de l'information par les diverses disciplines en est un aspect essentiel.

On doit encourager une application appropriée des résultats de la recherche, mais ce n'est là ni expressément ni nécessairement le rôle du chercheur. D'autres intervenants doivent être là pour pousser l'effort de recherche jusqu'à l'application pratique. Le travail ou l'activisme social qui ne prévoit pas l'étude, l'analyse ni l'acquisition et le partage des connaissances n'est pas de la recherche sociale. Les chercheurs peuvent toutefois s'associer aux applications pratiques de la recherche, ce qui ne peut qu'enrichir la démarche même de la recherche.

La recherche en sciences sociales qui porte sur les questions d'environnement et de développement peut se faire dans un cadre savant ou non, tout comme elle peut se faire au sein de la collectivité sous la forme de programmes de recherche-action. À vrai dire, la recherche sociale consacrée à ces questions n'intéresse pas et ne devrait pas intéresser non plus les seuls spécialistes des sciences sociales. Les chercheurs de tous les horizons et les disciplines devraient étudier les questions sociales.

Compréhension et connaissances de base

Le rôle le plus évident de la recherche sociale en ce qui concerne la crise de l'environnement et du développement consiste à examiner la nature des liens entre les conditions sociales, les valeurs et les attitudes (motivations), les activités humaines (surtout économiques et technologiques) et la qualité de l'environnement. Ces études peuvent contribuer à l'élaboration des méthodes de recherche et d'analyse dont on a besoin pour prévoir, prévenir ou réduire la dégradation liée à l'interaction environnement-développement.

Analyse prévisionnelle

Les sciences sociales ont aussi une fonction de prévision ou d'extrapolation, rôle qui exige la formation de cadres de

recherche et la réalisation d'études pour la prévision des tendances futures. Il peut s'agir, par exemple, de surveiller les tendances des comportements socio-économiques et d'en analyser l'incidence environnementale (conséquences, par exemple, sur l'exploitation des ressources et effets probables des changements prévus sur cette utilisation). La recherche sociale peut aussi aider à définir des réactions probables relativement à des ensembles particuliers de décisions ou de choix et, par conséquent, à clarifier les options susceptibles d'être retenues.

Analyse de politiques et d'institutions

La recherche sociale peut étendre l'étude d'élaboration de politiques et de planification en matière d'environnement et de développement à des aspects autres que les questions économiques ou techniques. Elle peut aussi aborder des questions clés de politique sociale. Ainsi, comment la charge des adaptations qu'appelle le développement durable devrait-elle se répartir entre les pays, entre les classes sociales d'un pays et entre les générations actuelles et futures? L'analyse institutionnelle peut contribuer à améliorer les institutions nationales et régionales en place. Elle peut dégager le besoin de nouvelles institutions et livrer des stratégies de coopération et de gestion de l'environnement au niveau régional.

Éducation

La recherche sociale devrait aider à mieux comprendre les implications philosophiques et pratiques des questions environnementales dans tous les secteurs. Il importe particulièrement aux populations locales de comprendre les conséquences environnementales et socio-économiques des changements d'origine locale ou qui sont imposés de l'extérieur. Ainsi, si on dressait un cadre global et accessible d'analyse des changements environnementaux, les non-techniciens pourraient assimiler et utiliser l'information. De plus, la recherche sociale devrait mieux sensibiliser les décideurs aux besoins des populations locales, et notamment des gens qui dépendent fortement de leur environnement.

Promotion et acquisition de pouvoirs

La recherche en sciences sociales devrait favoriser non seulement la compréhension, mais aussi la participation et l'acquisition de pouvoirs par les gens. Elle devrait faciliter la responsabilisation des individus, des collectivités et des gouvernements, tout comme des établissements d'enseignement et des institutions religieuses et financières. Les gens marginalisés en particulier ont besoin d'instruments pour se défendre contre les abus et la pauvreté absolue. La recherche sociale peut aider les gens à exprimer leurs intérêts et leurs besoins avant que des plans ou des projets de développement régional ne soient mis en application. Elle devrait également promouvoir le respect des croyances et des valeurs spirituelles des autres cultures. Au bout du compte, elle peut être utile non seulement parce qu'elle décrit croyances, valeurs et attitudes, mais aussi parce qu'elle les pousse dans la voie d'une évolution positive.

Comme nous avons voulu l'impliquer plus haut, il y a aussi place pour la recherche sociale dans une prévision des possibilités qui s'offrent en matière de survivance et de développement des collectivités. Un exemple est les mécanismes et les structures parallèles de prise de décision qui permettraient aux populations locales d'exercer un meilleur contrôle sur leurs ressources naturelles, et ce, d'une manière démocratique et dans l'intérêt même de la durabilité de l'environnement.

Limites et problèmes primordiaux

Bien qu'aujourd'hui on se soucie vivement des vastes effets écologiques de l'activité humaine, les sciences sociales — bien qu'elles s'y montrent plus sensibles — ne mettent pas cette inquiétude dans leur champ d'application. Maintes questions de grand intérêt sur le plan conceptuel et méthodologique ont été soulevées en ce qui concerne le rôle des sciences sociales dans le domaine de l'environnement et du développement. Les compétences et les lumières des chercheurs en sciences sociales partout dans le monde pourraient apporter une large contribution à l'étude de ces questions.

Complexité foncière des questions d'environnement et de développement

Les liens entre l'humain et son environnement sont foncièrement complexes et beaucoup de causes et d'effets qui jouent dans notre monde moderne présentent un caractère nouveau pour l'humanité. L'interaction homme-environnement a de multiples facettes et se caractérise souvent par des rapports réciproques et «aléatoires». Comme ces processus sont d'une rapidité variable, tout comme l'évolution de la nature et de l'intensité de leurs résultats, il est essentiel d'en apprécier les relations historiques.

Insuffisance des cadres existants

À un extrême, on a donné à entendre qu'une transformation des paradigmes des sciences sociales — et peut-être même une évolution fondamentale — était nécessaire pour rendre les sciences sociales plus utiles dans les questions d'environnement et de développement. À l'autre extrême, le manque de connaissance des aspects sociaux des problèmes environnementaux est vu comme l'indice d'une négligence pure et simple de ces mêmes questions par le passé. On ne s'entend pas sur la question des paradigmes, mais on a souvent exprimé la nécessité de se doter de nouveaux cadres pour bien relever les nouveaux défis interdisciplinaires et on a même proposé quelques éléments pour ce cadre. Malheureusement, il n'y a pas encore de mouvement net qui serait de nature à galvaniser les milieux de la recherche.

L'absence de cadres conceptuels précis pour l'examen des questions environnementales a obligé les chercheurs à s'en remettre aux démarches disciplinaires existantes, bien qu'elles ne conviennent pas aux réalités complexes et liées entre elles de l'interaction humain-environnement (voir l'encadré 12). Souvent, on s'occupe des questions d'environnement simplement en insérant «une variable de plus» dans un plan d'analyse déjà constitué. L'absence de cadres nets pourrait être également en partie responsable d'une certaine versatilité dans la recherche sur l'environnement et le développement. On met tour à tour l'accent sur les incidences, le rôle des femmes dans le

développement, les analyses de ressources, etc., sans intégrer réellement ces volets ni leur donner une certaine cohérence.

Absence d'interdisciplinarité

Peut-être le facteur restrictif clé de la plupart des recherches actuellement consacrées aux problèmes écologiques est-il la séparation artificielle et trompeuse des sciences sociales et des sciences naturelles et l'absence de tradition de multidisciplinarité chez les spécialistes des sciences sociales.

Un secteur qui illustre la nécessité d'adopter une démarche interdisciplinaire est celui de l'agriculture. Il y a tout un ensemble critique de questions de politiques qui se rapportent à l'arbitrage entre productivité à court terme et productivité à long terme. On a fondamentalement besoin de nouveaux critères d'efficience. Des questions complexes se posent au sujet des compromis à faire dans l'utilisation de pesticides et de semences hybrides, ainsi qu'à propos des rôles des pratiques traditionnelles et modernes en agriculture. On ne peut abandonner entièrement ces questions aux spécialistes des sciences biophysiques. Elles peuvent avoir de larges conséquences sur la politique économique et sociale et la planification du développement dans son ensemble. Des questions et des dilemmes en matière de politiques se présentent dans tous les secteurs, et notamment dans l'industrie, les transports, l'énergie, l'habitation et la santé.

Encadré 12

Exemples de limites disciplinaires

Il est difficile d'établir si les limites d'une discipline donnée tiennent à son appareil théorique ou à l'orientation de ses praticiens, mais il est clair que les tendances dominantes dans la plupart des disciplines n'ont pas permis d'aborder convenablement les grandes questions d'environnement et de développement. Dans la profession économique, par exemple, on se préoccupe de variables (comme celle de la croissance du produit national) dont la mesure exclut des variables clés du domaine du développement et de l'environnement comme la contribution «cachée» des femmes à l'économie, les coûts environne-

mentaux «en aval» de l'activité économique et l'uniformisation culturelle qu'entraîne souvent le développement économique. Plus récemment, l'orientation politique dominante dans les pays du Nord — qui s'est traduite en partie par le montée du néolibéralisme et un accent sur les mesures statiques d'efficacité de répartition et de stabilité à court terme — a fait mettre une confiance sans bornes dans les forces du marché. Cette foi se maintient largement par une sous-estimation des «retombées externes» des activités des producteurs et des consommateurs, une ignorance des répercussions à long terme des activités économiques qui s'exercent actuellement, et une suppression des questions d'équité dans le programme de développement économique.

La sociologie du développement, autre discipline intellectuelle importante, tempère l'orientation «croissance» de l'économie en s'attachant aux questions d'équité, de satisfaction des besoins fondamentaux et de relations sociales. Les praticiens de cette discipline s'intéressent principalement à des questions comme celles de la propriété des biens de production, de la distribution des revenus et des facteurs de productivité. Ils reconnaissent que la répartition inégale des avoirs, des revenus et du pouvoir sont des forces structurelles qui rendent le développement inéquitable et en déséquilibre, quel que soit le taux de croissance économique. On n'en observe pas moins, comme dans le domaine économique, une foi prédominante dans les vertus de la croissance économique et un manque de souci pour les problèmes liés aux efforts de soutien de cette croissance. Une hypothèse dominante qui s'y rattache fait de la modernisation technologique un phénomène souhaitable et positif. On ne s'interroge pas suffisamment au sujet des conséquences sur l'environnement, les réalités sociales et le développement de l'interaction de l'humanité, de la nature et de la technologie.

Malgré l'urgence de la question, peu de chercheurs en sciences sociales essaient de définir ce qu'on doit entendre par «durabilité» dans le contexte de leur travail. Peu ont une connaissance pratique des différentes facettes de la crise de l'environnement. Qui plus est, l'analyse qui se fait en sciences physiques n'a pas su suffisamment s'élargir pour porter sur les causes, les effets et les solutions d'ordre social du problème de l'environnement. En somme, bien que les instruments d'analyse en sciences sociales présentent un intérêt capital, on doit combiner les connaissances et les outils des sciences physiques et des sciences sociales pour bien comprendre et régler la crise de l'environnement.

On s'efforce de créer une interdisciplinarité. Ainsi, on dénombre sans cesse plus de programmes interdisciplinaires dans les universités, ainsi que de groupes de travail ou d'études mixtes dans toutes sortes de cadres institutionnels. Comme les organismes de parrainage du développement sont plus sensibilisés, à cause des pressions liées à l'incidence propre de projets — la recherche sociale présente plus souvent une orientation environnementale. Qui plus est, la recherche en sciences sociales dans le Sud s'est souciée de questions intéressant les ressources du milieu et les catastrophes naturelles. On peut néanmoins affirmer que la séparation des disciplines n'a guère évolué dans l'ensemble. On analyse rarement les problèmes d'environnement et de développement dans un cadre d'intégration.

La recherche unidisciplinaire peut avoir des résultats troublants. Ainsi, beaucoup d'économistes qui font de la recherche en environnement adoptent une démarche quantitative et néo-classique, que favorisent maints organismes influents de parrainage de la recherche. Les «solutions» dégagées pèchent par antihumanisme, puisqu'elles prônent principalement une poursuite de la privatisation. La constante domination de l'analyse économique dans les décisions relatives à l'environnement a des effets bien réels et fort dérangeants. Des gens qui s'appuyaient de tout temps sur leur milieu local perdent la liberté de le faire au nom de la protection de l'environnement.

Recul des considérations d'équité

L'exemple qui précède montre le danger qu'il y a à aborder des problèmes environnementaux complexes sans s'occuper des questions d'équité. Pendant les années 1960 et 1970, la plupart des travaux de recherche en développement gardaient au moins une certaine sensibilité à l'égard de ces questions. On doit remettre avec encore plus de vigueur l'équité au cœur des recherches consacrées aux questions d'environnement et de développement.

Unités d'analyse peu appropriées

L'analyse sociale porte parfois sur des régions administratives et des catégories économiques. Rarement la fait-on porter sur des régions écologiques ou des zones de ressources naturelles. Bien que les problèmes écologiques présentent certains caractères communs à l'échelle mondiale, les conséquences sont particulières aux diverses régions. Ce caractère unique tient à la diversité des conditions naturelles, culturelles et sociales qui, ensemble, déterminent la forme que prendront les liens des gens avec l'environnement et l'exploitation qui sera faite de celui-ci. En d'autres termes, comme les conditions régionales dictent l'intérêt pour une région de questions environnementales données, on devrait en tenir compte dans la conception et l'orientation des activités de recherche. Les questions planétaires de changements climatiques présentent un intérêt, bien sûr, partout dans le monde, mais leur priorité relative dans une région quelconque serait fonction de la vulnérabilité de celle-ci à tout ce qui est variations climatiques, de l'existence et de la gravité appréhendée d'autres menaces écologiques et du degré de contribution de cette même région à la transformation du climat. Ainsi, pour comprendre les aspects humains des changements de l'environnement planétaire, on doit s'attaquer aux causes et aux effets de l'évolution planétaire d'un point de vue régional, les régions étant définies dans ce cas sous l'angle de l'homogénéité sur le plan de l'environnement et du développement.

CHAPITRE 5

Défis et nouvelles tendances dans le Sud

Défis pour les chercheurs du Sud

Une des grandes entraves à la recherche sociale sur les questions environnementales dans le Sud est que les spécialistes des sciences sociales se confinent habituellement dans les questions socio-économiques en faisant abstraction du cadre biophysique où elles s'insèrent. En un sens plus large, on doit parler d'absence de tradition interdisciplinaire. Ce sont là des problèmes généraux. Il existe plusieurs problèmes plus particuliers aux travaux de recherche et d'analyse que le Sud consacre aux questions d'environnement et de développement, et notamment des lacunes des données, une domination du Nord et des obstacles institutionnels. Pour que le Sud en vienne à une compréhension distincte et fonctionnelle des grands problèmes de l'environnement, on doit s'attaquer aux contraintes tant générales que particulières qui s'exercent sur le rôle des sciences sociales.

Lacunes des données

Les chercheurs de toutes les régions du Sud se heurtent à de graves problème de données. Comparés à leurs collègues du Nord, les chercheurs en sciences sociales du Tiers-Monde sont grandement défavorisés, puisqu'ils ne disposent pas des données de base nécessaires à une analyse de l'importance sociale du phénomène de l'environnement. Les faibles budgets de recherche ont restreint l'acquisition et l'analyse de données et, jusqu'à présent, les capacités de recherche sont demeurées bien

en deçà des besoins de recherche. On peut observer en particulier que les moyens à affecter à des recherches primaires sont extrêmement restreints. Qui plus est, une grande partie des données qui existent sont peu sûres ou dépassées et les statistiques se présentent rarement sous une forme appropriée. Ces problèmes s'aggravent du fait qu'un nombre considérable de travaux sur l'environnement consistent en rapports d'experts-conseils. Ces études ne sont habituellement pas accessibles aux milieux de recherche. On considère les données qu'elles renferment comme appartenant exclusivement à la maison de consultation ou comme confidentielles quand elles prêtent à controverse ou qu'elles se révèlent un embarras pour les autorités. Dans certaines régions, la proportion d'études sur l'environnement et le développement qui se retrouvent dans cette zone grise est franchement inacceptable. Souvent, on interdit aux gens l'accès de données qui présentent un intérêt capital pour leur subsistance et leur avenir.

Domination des vues et des démarches du Nord

La recherche sociale qui se fait dans le Sud sur les questions d'environnement et de développement est, comme bien d'autres secteurs de recherche, dominée par les vues du Nord. Beaucoup de facteurs ont contribué à cette domination, dont les aspects suivants :

- vide conceptuel (absence d'idées ou de points de vue nouveaux) dans le Sud, en partie à cause de la nouveauté de beaucoup de questions;
- influences qui s'exercent dans la formation et le bagage des professionnels des nations du Sud et qui les font adhérer aveuglément aux idéologies et aux méthodologies du Nord;
- prédominance des moyens financiers et des établissements de recherche du Nord, d'où la préférence accordée à certaines hypothèses, certaines démarches et souvent certaines conclusions.

Parmi les indices premiers d'une domination, il y a l'acceptation sans conteste d'idées, de démarches ou d'interprétations importées et leur propagation par des travaux exécutés dans un cadre

local ou national sans égard à leur applicabilité réelle. Elles révèlent nettement que la «vue dominante» des questions d'environnement planétaire est acceptée dans une certaine mesure par bien des professionnels du Sud. Les artisans des projets de recherche universitaires ou publics ont emprunté idées et démarches aux pays du Nord et les perceptions et les interprétations qui y sont liées influent souvent fortement sur les conclusions et les recommandations. Précisons cependant que la domination du Nord est loin d'être absolue. À mesure que les travaux progressent et que la compréhension des phénomènes s'accroît, les professionnels nationaux du Sud peuvent développer un point de vue propre sur les problèmes sociaux, y compris sur les questions d'environnement planétaire.

Pour pouvoir proposer des solutions utiles et respectueuses des cultures, la recherche sociale sur les questions d'environnement et de développement doit véritablement refléter la culture et l'histoire locales et régionales. Elle doit par conséquent, remettre en question les hypothèses et les démarches classiques, mais l'adoption d'un point de vue critique sur les idées «occidentales» doit être empreinte de prudence. C'est devenu une manie pour bien des représentants des milieux savants du Sud de faire porter à tout l'étiquette «occidental» pour ensuite s'en moquer. C'est ainsi qu'on peut entraver des recherches susceptibles de se révéler fort utiles. Les critiques doivent s'élever au-dessus des répudiations et aider à former un ensemble indépendant de points de vue nouveaux. Ajoutons que certains concepts ou outils, même s'ils se sont formés dans le Nord, gardent un caractère universel et devraient pouvoir servir sans que l'on craigne la domination. Le défi pour les spécialistes des sciences sociales du Sud est de mettre ces notions et ces instruments, sous réserve des adaptations nécessaires, au service de l'élaboration de leurs propres programmes et de la solution de leurs propres problèmes. Les antioccidentaux devraient également se garder de cultiver une attitude romantique aveugle à l'égard du passé. Plusieurs technologies respectueuses de l'environnement du passé — on n'a qu'à songer, par exemple, à la mouture manuelle des céréales — étaient aussi peu respectueuses de la femme, grevant d'exigences excessives le travail féminin.

Dépendance financière et programme de recherche

Les chercheurs du Sud comptent beaucoup sur l'argent du Nord. Il leur est ainsi difficile d'axer leurs efforts sur des priorités présentant un véritable intérêt national ou régional. On observe donc que des secteurs d'extrême importance pour le Sud sont insuffisamment étudiés. Ainsi, les pays du Sud ne font guère de recherches sur des institutions et des activités clés du Nord qui influent sur l'environnement et le développement à l'échelle du globe et en particulier dans le Sud. Citons à titre d'exemple les mouvements verts du Nord dont l'incidence peut être énorme sur les politiques des pays du Nord et, par conséquent, sur les relations Sud-Nord. On doit réorienter le programme de recherche vers une meilleure compréhension propre de la dynamique qui joue au Sud et de l'incidence du Nord sur le Sud.

Les grands organismes de développement qui commandent ou financent des recherches sur l'environnement s'appuient le plus souvent sur leurs propres spécialistes. Cette attitude s'explique soit par un manque réel ou appréhendé de compétences locales, soit par un accaparement fréquent du marché des études par les maisons d'experts-conseils des pays donateurs. Ainsi, quand on fait appel à des spécialistes locaux, ceux-ci travaillent souvent en sous-traitance pour le compte de ces maisons. Le partage des tâches dans ces contrats cantonne généralement les chercheurs locaux dans la collecte de données bien précises. La maison de consultation extérieure se charge de les analyser. Étant donné la situation économique et la faiblesse des salaires dans bien des pays du Tiers-Monde, ces travaux de sous-traitance sont suffisamment lucratifs pour attirer quelques-uns des meilleurs cerveaux du Tiers-Monde.

De tels contrats ne permettent guère aux chercheurs locaux de produire des études de haut vol. Les documents font rarement l'objet d'un examen par les pairs. Ils sont même rarement mis à la disposition des chercheurs locaux, ils portent souvent l'étiquette «diffusion interne seulement», «usage officiel seulement» ou même «confidentiel».

Absence d'influence des chercheurs du Sud

Les défis que suscite la domination du Nord intéressent non seulement la décolonisation des démarches de recherche du Sud et la fixation des priorités de recherche, mais aussi l'établissement et l'amplification de l'influence que peuvent avoir les recherches qui se font dans le Tiers-Monde sur l'élaboration de politiques aux niveaux mondial, régional et national. Les politiques et les programmes des principaux organismes multilatéraux et bilatéraux de financement et d'aide continuent à porter fortement sinon exclusivement l'empreinte de la recherche qui se fait au Nord, et ce, indépendamment des travaux dignes de foi et souvent novateurs qui voient le jour dans le Sud.

En fait, si l'extrême sous-représentation des analyses du Sud est un reflet des déformations qu'entretiennent les institutions du Nord, elle tient aussi à ce que les chercheurs du Nord continuent à produire beaucoup plus d'études sur le Sud que le Sud lui-même! Ce n'est pas nier que des recherches d'importance et de haut qualité se fassent dans le Sud, mais c'est sûrement faire valoir la nécessité d'une aide accrue à la recherche par des gens du Sud.

Intervenants

Rôle et problèmes des universités

Dans beaucoup de régions du Sud, la recherche environnementale, comme la plupart des autres secteurs de recherche, se fait principalement dans les universités, mais les frontières relativement fixes des disciplines classiques ont difficilement permis à ces établissements d'aborder ce qui constituait essentiellement des sujets interdisciplinaires. Ainsi, il y a peu d'universités où les questions environnementales — dans leurs aspects physiques ou sociaux — aient été intégrées aux programmes d'études et aux cours en place. Bien que l'on observe actuellement des programmes d'études ou de recherches spéciaux dans maintes universités pour ce qui est des questions d'environnement biophysique, les aspects sociaux des problèmes de l'environnement restent largement négligés. Même quand on intègre les questions

sociales, la démarche analytique demeure généralement faible. Quand on a su établir des programmes interdisciplinaires discrets d'enseignement et de recherche sur l'environnement, leur nouveauté et leur rareté en font un défi particulièrement difficile à relever pour les établissements en cause.

Il n'y a pas que les problèmes que pose l'introduction d'études sur l'environnement dans les établissements existants, il y a aussi la crise que connaissent ceux-ci dans l'ensemble. Une situation économique qui laisse nettement à désirer et qu'aggravent souvent des mesures d'austérité appliquées dans le cadre de programmes d'adaptation structurelle, sape les bases financières des établissements postsecondaires. Les programmes de recherche — qui n'avaient jamais la priorité même aux époques de prospérité — sont souvent les plus profondément touchés. Les universités sont invariablement surpeuplées et leur personnel subit la démolition que créent un salaire médiocre, un outillage insuffisant et une charge de travail excessive. Dans bien des cas, les laboratoires et les bibliothèques se sont littéralement effondrés. Les programmes relatifs à l'environnement en viennent donc à dépendre d'études d'experts-conseils commandées par des organismes de financement internationaux ou des ONG, recherches qui sont souvent spécifiques à des projets comme dans les études d'incidence environnementale et sociale. Il est peu courant qu'on ait la possibilité de se livrer à des recherches indépendantes axées sur une analyse complète et à long terme.

Rôle et problèmes des ONG

De plus en plus, la recherche utile qui se fait sur l'environnement et le développement a lieu en dehors des universités, et notamment dans les ONG. Cette situation s'explique soit parce que les réactions aux besoins et les capacités de recherche des universités laissent à désirer, soit parce que les établissements non universitaires et les mouvements populaires ont des besoins différents en matière d'environnement et de développement. Dans certaines régions, les ONG ont joué un rôle clé dans le lancement de projets de recherche sur l'environnement et dans l'établissement de leurs grandes orientations, mais les tendances et les résultats varient selon les régions. Parfois, les ONG qui ont adopté des démarches

holistiques «ou globales» entreprennent des recherches perfectionnées et dignes de créance dont l'utilité se trouve souvent renforcée par une mise à profit de l'expérience pratique de la collectivité. En fait, on doit dire que le mouvement d'intégration des analyses consacrées à l'environnement et au développement a été grandement aiguillonné par les ONG et les formations sociales.

Dans d'autres cas cependant, les recherches des ONG accusent des lacunes notables. Dans bien des régions du Sud, les ONG comme les universités dépendent des études d'experts-conseils et des recherches parrainées par des ONG ayant leur siège dans le Nord. Il faut dire que la consultation est la seule source relativement permanente et sûre de fonds de recherche. Si certains organismes de parrainage de la recherche sont sensibles aux besoins de recherche qui se définissent localement ou accorderont à l'organisme bénéficiaire une bonne mesure d'autonomie dans l'affectation des fonds, les recherches financées par des organismes donateurs traduisent le plus souvent les points de vue et les besoins de ceux qui donnent. Il y a cependant des aspects positifs, puisque les ONG ont arraché certaines questions environnementales à la domination des experts-conseils et ont su susciter une plus vive attention des médias et un plus grand débat public sur l'environnement.

À cause de leur vocation foncièrement «activiste», les ONG ont tendance à travailler avec des activistes locaux, bien que ceux-ci ne soient pas nécessairement les meilleurs chercheurs au niveau local. Ajoutons que nombreuses sont les ONG qui ont tendance à adopter — intentionnellement ou non — un point de vue plutôt anti-intellectuel. Souvent, la démarche de recherche comporte un recours peu critique à la recherche participative et à des méthodes d'évaluation rapide. Une partie de cette recherche est instructive, mais elle peut rarement servir de base à l'intelligence des besoins et des problèmes à long terme d'un processus de développement écologiquement durable. Ces efforts de recherche sont loin d'être exhaustifs et doivent être complétés par de la recherche fondamentale.

ONG en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique

On compte nombre d'ONG et de centres d'étude de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique qui se spécialisent dans les questions environnementales. Ajoutons que les ONG qui travaillent dans des domaines voisins, qu'il s'agisse de développement communautaire, de satisfaction de besoins fondamentaux, de santé ou de consommation, entreprennent souvent des recherches sur des problèmes d'environnement et de développement au niveau communautaire qui sont liés à leurs principaux centres d'intérêt. Les recherches que font les ONG établies depuis relativement peu de temps peuvent se révéler rudimentaires et hautement spécifiques à des collectivités, mais plus l'expérience et l'information s'accroissent, plus s'accroissent l'étendue, le perfectionnement et l'utilité générale des travaux des ONG. Les recherches que font ou soutiennent les ONG et qui reposent souvent sur des méthodes de recherche-action sont généralement bien fondées et d'une grande richesse empirique, d'où leur forte utilité pratique.

Les ONG de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique ont de plus en plus tendance à constituer leurs propres capacités de recherche, et un nombre croissant de chercheurs jouissant d'une formation professionnelle et d'ex-universitaires y entrent pour faire de la recherche à plein temps. Autre possibilité, des chercheurs universitaires peuvent exercer leur activité en passant par des ONG, mais là où les travaux ne sont pas commandés ni contrôlés d'une manière quelconque par les ONG, l'expérience peut se révéler frustrante et peu avantageuse pour l'organisme. Ainsi, quand on doit faire appel à des ressources savantes de l'extérieur, le plus acceptable du point de vue des ONG, c'est une combinaison de moyens de recherche internes et d'apports dirigés d'universitaires. Certaines ONG de l'Asie du Sud-Est ont également aidé à fonder des instituts de recherche en politiques, qui sont libres de se livrer à des analyses indépendantes.

ONG en Afrique

En Afrique, les populations locales commencent à prendre en charge les instituts de recherche et les ONG du domaine du développement et de l'environnement qui avaient été créés au départ par des expatriés ou des organismes étrangers, mais on a

peu de fonds à affecter aux priorités de recherche définies localement. Sous l'effet des conditions économiques et des tâches d'adaptation structurelle, le financement public de la recherche a pour ainsi dire tari, laissant presque toute la place au financement extérieur. Des organismes environnementaux nationaux et internationaux de l'étranger ont commencé à s'emparer de fonds de recherche qui revenaient auparavant aux universités. Les fonds des organismes bilatéraux et multilatéraux se trouvent aussi détournés au profit des ONG du Nord. Les efforts de recherche s'orientent, par conséquent, en fonction des intérêts particuliers et souvent étroits des ONG extérieures — dans le domaine de la conservation de la faune, par exemple — au détriment de besoins endémiques tout à fait impérieux comme la nécessité de faire de la recherche sociale sur la dégradation des ressources naturelles.

La recherche que font les ONG en Afrique est souvent rudimentaire, spécifique à des projets ou à des collectivités et orientée vers la recherche de correctifs à court terme. Vu l'urgence des problèmes de famine sur le continent africain, par exemple, les ONG d'origine non africaine se sont attachées à tout ce qui est correctifs pratiques à effet immédiat et orientés vers le court terme. Bien qu'une partie de ces travaux aient gagné en portée, en raffinement et en utilité générale, souvent leur valeur et leur applicabilité demeurent restreintes. En fait, une partie de cette recherche ne répond guère à la définition de recherche. Il s'agit tout au plus d'exercices mécaniques du type «liste de contrôle». De plus, comme les exigences intellectuelles de ce type de travail sont plutôt faibles et que les travaux, eux, sont plutôt lucratifs, beaucoup de chercheurs ajoutent volontiers l'environnement à leur liste de spécialités.

ONG en Amérique latine et aux Antilles

Dans certains pays d'Amérique latine et des Antilles, il y a risque de détérioration des capacités de recherche fondamentale et de déformation des priorités d'étude à cause d'une recherche opportuniste de fonds de recherche. Dans cette région, la quantité d'argent qui va à la recherche environnementale va généralement croissant. Les fonds viennent surtout de fondations de recherche et, souvent, les gens des pays bénéficiaires ont toute latitude pour déterminer l'usage qui en sera fait.

Une question clé cependant est celle des destinataires des fonds. Dans la plupart des régions d'Amérique latine et des Antilles, les capacités de recherche se trouvent principalement dans les universités. Toutefois, en partie à cause des contraintes bureaucratiques du financement de la recherche dans les universités publiques, les fondations destinent de plus en plus leurs fonds aux ONG et, dans certains cas, les versent directement aux collectivités. Ainsi peut s'expliquer la récente prolifération des ONG, dont certaines sont formées d'une ou deux personnes et visent une clientèle incertaine. Quelques ONG de la région ont apporté une grande contribution à la compréhension des questions environnementales, mais toutes n'ont pas la capacité de faire de la recherche disciplinée et fiable. Si on se comporte en recherche plus comme un chef d'entreprise que comme un scientifique, on peut nuire à la formation d'une compréhension complète et intégrée des phénomènes. Comme ailleurs, les maisons d'experts-conseils vont chercher des fonds appréciables pour les évaluations d'incidence, les études d'impact ayant acquis force de loi dans certains pays. Encore une fois, les universités sont dépouillées de quelques-uns de leurs meilleurs chercheurs, et on produit un fonds d'information qui est inaccessible aux milieux de recherche et au public.

Instituts publics de recherche

Les gouvernements sont aussi d'importants organes de recherche directe. Dans bien des pays, l'État exploite directement des stations ou des centres de recherche ou des groupes d'étude de politiques. Ces centres ou instituts restent quelque peu à l'abri des contraintes propres à la fonction publique, mais se heurtent d'ordinaire à trois problèmes :

- mandats qui se limitent aux questions que le gouvernement juge utiles;
- limitation de la liberté de recherche, même dans des secteurs bien circonscrits au préalable, par des restrictions de choix de thèmes à examiner ou par un contrôle de la diffusion des résultats de la recherche;
- contraintes financières qui découlent souvent de compressions budgétaires plus générales de l'État.

Malgré ces limites, les instituts publics de recherche restent utiles comme source possible de connaissances. Un grand problème est de rendre le travail de ces organismes moins bureaucratique, plus transparent et plus accessible.

Instituts de recherche étrangers

Les instituts de recherche étrangers jouent un rôle essentiel dans une foule de pays du Tiers-Monde. Certains maintiennent même des équipes de recherche dans le Sud. Les chercheurs en cause abattent souvent de l'excellente besogne selon les normes internationales, mais leur isolement tend à réduire l'utilité de leurs travaux pour les collectivités locales. Le plus souvent, la recherche porte sur des questions indiquées par les institutions des pays d'origine et les démarches retenues ne conviennent pas toujours aux situations locales. De plus, ces instituts ont des liens qui s'étendent à l'extérieur et ne s'ancrent guère intellectuellement au niveau local. Toute interaction qui s'établit avec les milieux intellectuels locaux est souvent irrégulière et empreinte de paternalisme.

Ainsi, la collaboration entre chercheurs des instituts et chercheurs locaux est souvent faussée par un partage des tâches qui donne au chercheur étranger l'élaboration conceptuelle et l'analyse et au chercheur local, la collecte des données. Une telle répartition n'est pas de nature à créer des capacités locales d'identification de sujets de recherche, d'élaboration de méthodes d'étude et d'analyse de résultats empiriques. Au pis, de telles recherches font appel aux ressources intellectuelles locales — humaines et bibliographiques — sans dûment reconnaître de tels apports, ni contracter l'obligation de communiquer les résultats de la recherche à la collectivité locale.

Rôle de la population locale

Depuis toujours, les populations locales ont peu d'accès à l'information qui les aiderait à percevoir l'importance de leurs gestes dans le contexte planétaire ou les répercussions de la dynamique planétaire sur leur propre vie. Une population locale dans une économie de subsistance fait toutefois

l'expérience du changement environnemental d'une manière directe et en connaît habituellement les causes. Si cette connaissance peut n'avoir rien à voir avec l'activité scientifique classique, elle peut largement contribuer à faire naître une compréhension de la dynamique de l'environnement et du développement.

Auparavant, les populations locales avaient rarement la confiance ou l'influence nécessaire pour apporter leur expérience et leurs connaissances aux sphères «extérieures» de décision. Mais récemment, la population locale de certaines régions a su se mobiliser et se responsabiliser. Cette situation s'explique par la croissance des réseaux de communication et, dans certains cas, par l'expérience de catastrophes de l'environnement. Mentionnons à titre d'exemple l'apparition de groupements féminins de protestation contre les essais nucléaires dans les îles du Pacifique, ou encore la solidarité des populations indigènes de la forêt dans leur lutte contre l'exploitation forestière en Asie du Sud-Est. Il y a aussi les associations à vocation populaire très marquée qui se forment en réaction à des situations ou à des problèmes fondamentaux. Parfois, les réseaux de communication verbale ont beaucoup d'efficacité dans la collecte et la diffusion d'informations. (Le problème qui se pose à des organismes de recherche plus structurés est de trouver la façon de puiser dans ces réseaux d'information.) Ainsi, les intérêts et les connaissances traditionnels commencent à pénétrer l'univers des établissements et autres organes de recherche et de décision.

Thèmes et tendances de la recherche

Thèmes communs

Malgré l'extrême diversité des intérêts et des orientations institutionnelles, il existe certains grands thèmes que la recherche qui se fait dans le Sud a tendance à privilégier. On peut comparer ces thèmes aux perspectives dominantes de la recherche menée dans le Nord.

Dans une grande partie de la recherche environnementale qui s'effectue dans le Sud, les questions d'interaction nature-société jouent un rôle clé, en particulier la question des conséquences de l'évolution environnementale sur la société. Même si elle a tendance à examiner des aspects à la fois intragénérationnels et intergénérationnels, l'«ici et maintenant» y occupe une place de choix. Ainsi, prévisions et recommandations visent le court terme ou le moyen terme. Les démarches analytiques sont relativement simples et s'attachent aux processus d'évolution dans le cadre des méthodes courantes de solution de problèmes. Il est d'autant plus possible et facile de lier les causes et les conséquences du changement et les réactions qu'il suscite. En revanche, le Nord a tendance à privilégier de plus en plus les questions de portée intergénérationnelle, les horizons à long terme et les incidences où certaines variables géophysiques influent sur l'équilibre foncier des systèmes planétaires.

Règle générale, la recherche qui se fait au Sud a aussi tendance à s'attacher à des changements environnementaux circonscrits géographiquement. La recherche du Nord est dominée par des changements présentant un caractère plus systémique. En d'autres termes, le Sud s'intéresse volontiers à des activités localisées dont les causes et les effets sont géographiquement proches. Dans ce cas, une activité et son incidence ne changent rien ailleurs. Quand elles sont fort répandues, ces activités peuvent agir dans leur ensemble sur la situation planétaire. Par contre, les changements environnementaux d'ordre systémique sont essentiellement indépendants de l'origine géographique de leurs causes. L'incidence d'une activité dans un lieu quelconque peut, indépendamment des effets locaux, provoquer des modifications à l'échelle du système. Le phénomène du réchauffement planétaire, qui est largement imputable aux émissions de gaz carbonique dans l'atmosphère, est un exemple de changement systémique.

Sujets de recherche

Si on considère l'ensemble de la recherche sociale qui se fait au Sud, certaines tendances ressortent. On met de plus en plus les moyens analytiques et méthodologiques des sciences sociales au

service de l'examen des problèmes d'environnement et de développement et de la gestion des ressources humaines et environnementales. Ce sont les ONG, les formations sociales et les chercheurs qui y travaillent qui ont largement stimulé ce mouvement. C'est l'indice d'un rapprochement des groupes d'action sociale s'occupant de questions environnementales grâce à une multiplication des réseaux d'information.

L'éclairage acquis par cette mise en commun des expériences et des données de recherche montre bien à quel point des facteurs internationaux sont à l'origine de nombre de problèmes écologiques nationaux et locaux. Les questions d'équité, d'environnement et d'interaction pauvreté-environnement deviennent des sujets de grand intérêt pour les chercheurs et suscitent un intense débat dans le Sud. Les chercheurs des ONG en particulier s'attachent de plus en plus à ces facteurs et les résultats des travaux trouvent leur emploi dans les discussions engagées avec les représentants d'organismes internationaux comme la Banque mondiale au sujet de l'incidence de leurs politiques et de leurs projets.

Une autre question qui mobilise les chercheurs dans bien des pays du Tiers-Monde est celle des liens entre adaptation structurelle, endettement et environnement. Cette interaction prend deux formes. Il y a d'abord l'effet des stratégies fondées sur un accroissement de l'exploitation et de l'exportation de matières premières, aspect implicite dans les stratégies d'adaptation. Il y a ensuite le problème des «conditions environnementales» dont on recommande ou impose le respect. La recherche en Amérique latine s'est particulièrement souciée de ces questions et, en Afrique, on commence à les scruter. Ajoutons à cela toute la question des trocs dette-nature. Les problèmes de gestion d'aires naturelles à vocation internationale (c'est-à-dire des biens communs planétaires et des régions qui chevauchent de territoires nationaux) comme l'Amazonie, l'Antarctique et l'océan Pacifique éveillent aussi tout particulièrement l'intérêt des chercheurs d'Amérique latine. Disons enfin que ceux-ci se sont penchés sur les questions de manipulation génétique et d'érosion de la biodiversité.

Pendant plus de deux décennies, on a vu dans la sécheresse et la désertification le plus grand défi écologique que devait relever le gros de l'Afrique. Il n'est donc guère étonnant que ces problèmes aient retenu plus l'attention que tous les autres aspects de l'évolution environnementale. À cet égard, de nombreux chercheurs ont cherché à découvrir les facteurs qui entraient en jeu et avancé diverses hypothèses au sujet des causes du phénomène. Les conjectures que livrent ces études sont toutefois rarement étayées de données probantes. Ajoutons que, dans cet abondant fonds d'études, il est rare que l'on traite directement et méthodiquement des liens entre l'évolution des habitudes d'exploitation de ressources naturelles et les transformations de l'environnement planétaire.

Les problèmes d'érosion des sols ont également sollicité l'attention, et peut-être avant tout la question du rôle primordial de la dégradation des sols dans la crise agraire. Du côté technique, la science des «parcours» se soucie largement d'interventions d'amélioration des terres arables, qu'il s'agisse de rotation des cultures, d'ensemencement en légumineuses, de cultures intercalaires, d'implantation-buttagage ou de réglage de densité de labourage et de plantation. Les études d'agronomie et de systèmes d'exploitation agricole traduisent une nouvelle sensibilité aux valeurs écologiques des pratiques agricoles traditionnelles. On se rend maintenant compte que ces pratiques sont pour la plupart écologiquement durables et ont donc permis aux populations locales de survivre, voire de prospérer dans leur milieu pendant des siècles. En Amérique latine, on aborde les questions d'érosion en fonction de vastes secteurs géographiques comme les Andes où ce phénomène prend de sérieuses proportions.

La montée récente des découvertes de décharges sauvages de déchets toxiques dans certains pays d'Afrique et d'Amérique latine a suscité un débat animé — quoique peu systématique et peu coordonné — qu'ont surtout mené les représentants des médias. Ces découvertes nous indiquent la vulnérabilité aux abus de bien des pays du Tiers-Monde et mettent en évidence le manque de moyens scientifiques et technologiques de surveillance, de repérage et de description (information suffisante) de la plupart des aspects des changements de l'environnement planétaire.

D'autres aspects privilégiés dans les études réalisées dans le Sud sont les problèmes d'établissement urbain, industriel et humain : dégradation urbaine, difficultés de l'habitation, pollution industrielle, etc., par rapport à la croissance démographique. Le lien entre les problèmes de l'environnement urbain et les taux inégalés de croissance urbaine a stimulé la recherche sur les facteurs de la vie urbaine et de la dégradation du milieu urbain qui jouent dans des sens contraires.

PARTIE III

**Programme de recherche sociale
et besoins institutionnels**

CHAPITRE 6

Valeurs, principes et démarches

Dans l'élaboration du programme de recherche que propose ce document, c'est-à-dire dans le choix et l'explication de thèmes et de sujets de recherche clés, les membres de la Commission se sont guidés sur les valeurs, les principes et les démarches évoqués dans ce chapitre. Nous croyons qu'ils devraient également orienter tous les efforts de recherche sur les questions d'environnement et de développement.

Valeurs et principes

Attention prêtée aux questions d'équité et de pauvreté

Il suffit d'examiner les travaux de recherche environnementale du Sud pour voir que les questions d'équité reviennent périodiquement. C'est probablement l'indice du sérieux des questions de répartition intragénérationnelle et de paupérisme dans le Sud. Comme une des grandes priorités du développement est d'accroître la qualité de vie, on doit maintenir, voire renforcer l'accent sur l'équité tant dans la constatation des besoins de recherche que dans l'exécution des travaux. Ce point mérite d'autant plus qu'on s'y attache que l'on peut observer la prédominance des démarches soucieuses soit de retrancher les questions d'équité de l'analyse des politiques, soit de mieux les faire passer au second plan en leur donnant à la limite un caractère purement formel ou symbolique.

Attention prêtée à la démocratie et aux droits de la personne

En mettant l'accent sur les aspects purement physiques des problèmes environnementaux, on tend à encourager une perception technocratique aussi bien des problèmes que des solutions. Toutefois, dans la mesure où les processus environnementaux agissent sur l'activité humaine et en subissent l'influence, ils ont à voir avec la politique et, par conséquent, avec des questions de valeurs, de pouvoir et d'administration publique. Ainsi, dans la détermination des orientations de la recherche et l'exécution des travaux mêmes, on doit faire particulièrement attention aux questions de droits fondamentaux de la personne, ainsi qu'aux modes de prise de décision et à la répartition du pouvoir dans la société, ces aspects influant sur les processus environnementaux ou les réactions à ces processus.

S'y rattache la question de la souveraineté nationale et des droits des nations comme ils s'enchaînent dans diverses chartes internationales. En raison de leur caractère planétaire, beaucoup de problèmes exigeront sans doute que l'on crée des organismes de surveillance et de réglementation planétaires. Il faudra presque invariablement céder des éléments de souveraineté nationale. Le respect tant des droits de l'homme que du droit des nations à la souveraineté veut dire que l'adhésion des nations et de leur population à des conventions internationales de surveillance écologique doit être volontaire et démocratique. La recherche sur l'environnement devra être sensible à ces droits.

Sensibilité à l'égard du rôle des sexes

Notre point de départ, les aspects humains des changements de l'environnement planétaire, exigent un programme et une démarche de recherche qui se soucient des rapports hommes-femmes. Bien que les études sur la femme et l'environnement aient sensibilisé les milieux de recherche aux différences d'incidence des processus environnementaux sur les femmes et les hommes, elles ont été elles aussi réalisées dans un genre de «ghetto» et sont souvent annexées pour la forme à une analyse

principale. De plus, de telles études ont eu tendance à se limiter à des secteurs qui, par déformation sexiste, ont été désignés comme activités économiques féminines, c'est-à-dire les secteurs des activités de subsistance et de la famille. C'est pourquoi les questions féminines sont d'ordinaire sous-représentées — quand elles ne sont pas tout à fait absentes — dans des domaines comme ceux des politiques économiques et de la gestion de l'environnement. Au moment d'élaborer des thèmes de recherche, les chercheurs doivent consciemment et délibérément s'attacher à la dimension féminine des sujets qu'ils abordent.

Démarches

Interdisciplinarité et orientation des activités

Les questions d'environnement et de développement sont complexes par définition. De même, toute la mosaïque des interactions des sociétés humaines et de leur milieu peut varier d'époque en époque. Ces réalités obligent à formuler et à examiner ces questions dans un cadre interactif, interdisciplinaire, spatial et temporel.

Quand on applique cette démarche analytique à l'interaction homme-nature, l'environnement de l'homme peut s'appréhender selon deux grandes catégories, celles du milieu naturel et du régime socio-économique. Les deux sont en constante interaction par de nombreuses boucles de rétroaction. Le système socio-économique lui-même est une mosaïque des sous-systèmes technologiques, culturels, économiques, politiques, juridiques et administratifs d'une collectivité humaine habitant un milieu naturel quelconque. Ces sous-systèmes sont intimement liés entre eux et déterminent la forme que prend l'interaction de la collectivité avec son environnement. Une collectivité humaine peut surexploiter son milieu naturel et ainsi en provoquer la détérioration, mais comme collectivité et milieu sont réunis dans une boucle de rétroaction, la dégradation de l'écosystème naturel déréglera au bout du compte le système socio-économique.

Les éléments d'interaction homme-nature d'une collectivité particulière subissent en outre l'influence de l'interaction avec

des collectivités humaines extérieures. Par les échanges économiques et les transferts de connaissances ou de technologies, les cultures habitant des sphères naturelles différentes dans un même pays entreront en interaction. Les cultures de pays différents peuvent elles aussi agir les unes sur les autres soit indirectement par le jeu économique, le transfert du savoir ou des techniques et la propagation de modes de vie étrangers, soit directement par la domination politique (comme à l'époque du colonialisme) ou économique (à la faveur, par exemple, d'un lourd endettement ou de conditions imposées de l'extérieur).

Qu'est-ce que cela signifie pour la recherche? Les processus environnementaux sont à la fois matériels et sociaux et se manifestent dans le temps d'une manière multiple et complexe. On ne peut pleinement les saisir que si on unit les forces de diverses disciplines, non pas dans le morcellement et le cloisonnement, mais dans un esprit d'intégration. Pour appréhender la nature à la fois mondiale et historique de l'évolution environnementale, notre démarche doit être comparative dans le temps et dans l'espace. En d'autres termes, elle doit être sensible aux différences d'incidence des processus environnementaux sur l'espace matériel et social et elle doit chercher à comprendre leur évolution dynamique au fil des ans.

Ce n'est pas nier la compétence particulière de chaque discipline, ni le fait que certains thèmes se prêtent mieux à la recherche dans une discipline que dans une autre. Ce que nous voulons plutôt souligner, c'est que l'on ne peut optimiser le recours aux compétences des disciplines que dans une démarche consciente d'interdisciplinarité. L'interaction dialectique et synergétique des diverses disciplines non seulement favorisera une perception globale de l'environnement, mais enrichira aussi individuellement les disciplines en cause. Dans l'élaboration d'un programme de recherche, nous avons nettement opté pour un cadre interdisciplinaire. Cela se voit non seulement dans la façon dont nous présentons des sujets précis de recherche, mais aussi dans l'organisation de ces sujets en un certain nombre de secteurs ou de thèmes d'intégration.

Accent mis sur les points de vue régionaux et locaux

Par son existence et sa composition mêmes, la Commission fait ressortir l'importance d'examiner les causes et les effets des changements de l'environnement planétaire d'un point de vue régional. Dans l'élaboration d'un programme de recherche, nous avons tenté de ménager la souplesse nécessaire à une prise en compte des variations énormes selon les régions, qu'il s'agisse de conditions biophysiques, de degré de développement matériel, de systèmes sociopolitiques, de culture, d'interaction de l'homme et du milieu physique, de différences d'incidences environnementale des modes de vie ou de la façon dont les problèmes écologiques se manifestent. Une recherche qui appréhende les vues et les expériences régionales et locales en matière environnementale joue un rôle essentiel. Elle aidera non seulement à corriger la perception actuellement faussée des problèmes de l'environnement planétaire (où sont privilégiés les concepts et les intérêts du Nord), mais aussi à saisir toute la complexité et la diversité des effets des changements environnementaux et à garantir une sensibilité aux conditions et aux besoins locaux.

Attention prêtée aux aspects planétaires et «transfrontaliers»

Nous avons examiné quelque peu en détail les causes internationales des grands problèmes d'environnement et de développement. On doit également s'attacher aux façons dont les problèmes écologiques se manifestent au niveau international et à l'échelle planétaire. Il y a d'abord la catégorie des effets environnementaux sur les biens communs planétaires. Le cas le plus général est celui de l'extrême variété de problèmes environnementaux revêtant un caractère «transfrontalier».

Parmi les biens communs planétaires qui ne sont pas la propriété de nations en particulier, on compte l'Antarctique, l'espace, la haute mer (océans) et l'atmosphère. Les menaces qui pèsent sur ces espaces communs peuvent surtout venir d'une région en particulier, mais les effets peuvent s'en faire sentir sur tout le

globe et le degré de gravité de ces effets sur les humains ne correspond pas au degré de culpabilité.

Ainsi, bien que certaines régions du globe aient une responsabilité beaucoup plus grande à l'égard des changements climatiques que l'on observe actuellement (ces régions étant de grandes consommatrices de combustibles fossiles et de grandes bénéficiaires du déboisement), les répercussions environnementales des bouleversements climatiques se manifesteront partout dans le monde. Ajoutons toutefois que la nature et l'intensité de l'expérience humaine de ces répercussions accuseront d'amples variations (voir l'encadré 5). Paradoxalement, ce sont les pays les moins coupables qui souvent seront le plus touchés par les effets environnementaux avec les ravages sociétaux qui en résultent, et ce, principalement parce qu'ils manquent de capitaux pour investir dans les infrastructures et les technologies permettant de faire face au changement environnemental et sociétal.

Il existe enfin un large éventail de problèmes environnementaux transfrontaliers mais non pas nécessairement planétaires, qu'il s'agisse de pollution de l'air (pluies acides, par exemple), de commerce de produits ou de déchets toxiques, d'incidence transnationale sur la quantité et la qualité de l'eau, ou encore de tourisme international.

CHAPITRE 7

Programme de recherche

Thèmes de recherche

Le programme de recherche s'articule autour de trois ensembles de questions d'environnement physique et de cinq ensembles de questions sociales. On peut poursuivre l'analyse de causes et d'effets pour les trois catégories de questions physiques en analysant les aspects sociaux des phénomènes étudiés dans les cinq catégories de questions sociales. Nous croyons que ces huit secteurs forment un faisceau assez simple, complet et interactif de thèmes embrassant les principaux aspects de la crise de l'environnement et du développement.

Questions d'environnement physique

Épuisement et dégradation des ressources

L'épuisement et la dégradation des ressources sont liés, directement ou indirectement, à l'exploitation des ressources naturelles ou à des activités et à des infrastructures — comme celles qui se rattachent à l'urbanisation, au transport et au tourisme international — qui ont pour milieu la terre ou l'eau et qui touchent ou englobent les ressources de la terre ou de l'eau. Les éléments d'incidence sont les suivants : perte de terres productives ou d'habitats par la concurrence des utilisations, l'érosion, la défertilisation, etc.; fléchissement des stocks de ressources non renouvelables; baisse des effectifs et des rendements d'espèces; perte de biodiversité par l'extinction d'espèces ou la diminution de la diversité intraspécifique. Ces déperditions

provoquées par l'homme ont pour effet de réduire le potentiel de développement, et plus particulièrement de développement durable.

On peut dépeindre d'un point de vue sectoriel les problèmes de ressources.

- **Terre et sols :** La pénurie de terres est fonction de l'intensité des utilisations rivales et, en particulier, des pressions de l'urbanisation et des cultures commerciales. Dans bien des régions, les productions vivrières et les usages traditionnels de la forêt et des autres systèmes naturels sont l'objet de fortes pressions qui vont croissant. La défertilisation et l'érosion des sols coïncident comme phénomènes.
- **Eaux :** L'accroissement de la consommation d'eau dans une grande diversité de secteurs, et notamment dans les secteurs urbain, agricole et industriel, tend à épuiser les ressources en eaux superficielles et souterraines dans nombre de régions. En fait, l'approvisionnement en eau devient de plus en plus une importante source de conflits, et peut-être d'une manière encore plus frappante au Moyen-Orient (bien que, dans certaines régions, la pénurie d'eau tienne autant à la pollution et à la salinisation qu'à la surconsommation). Les perturbations de bassins hydrographiques que causent l'exploitation forestière, l'agriculture, l'urbanisation et d'autres modes d'occupation du sol se manifestent diversement par des problèmes d'envasement, d'excès de ruissellement et d'inondation, et de réduction d'aires d'alimentation. En région littorale, la destruction ou la détérioration des zones tampons entre la terre et l'eau (puisque l'on suppose que ces zones n'ont pas de valeur économique) amène l'érosion et une diminution de la qualité de l'eau.
- **Biodiversité :** On épuise et détruit les populations végétales et animales par l'exploitation directe et la destruction d'habitats que provoquent les activités d'autres secteurs, l'exploitation des forêts en particulier. La tendance à n'utiliser qu'un nombre fort restreint de variétés en agri-

culture cause également une érosion de la diversité génétique intraspécifique.

- **Forêts** : L'activité commerciale est une des grandes causes de l'épuisement et de la détérioration des forêts. On observe aussi des effets liés sur les sols, les eaux, la richesse biologique (abondance des espèces et de leur population), le climat, les habitants des forêts et les autres collectivités.
- **Habitats aquatiques et pêcheries** : La récupération de terres et le développement industriel urbain viennent directement détruire les mangroves, les zones humides, les récifs de corail et d'autres milieux aquatiques hautement productifs et sensibles. Des dégâts sont indirectement causés par une diversité de pressions à l'origine de l'érosion des littoraux. Les pertes de capacité de production de ces systèmes se traduisent par un fléchissement des stocks halieutiques. La surpêche commerciale et le recours à des techniques peu appropriées comme celle du chalutage sont une importante cause directe de l'épuisement de ces stocks.
- **Ressources énergétiques** : Les taux de consommation d'énergie épuisent rapidement les réserves de pétrole et d'autres combustibles fossiles. La production hydro-électrique dégrade les systèmes aquatiques et nuit souvent à la disponibilité et à la productivité des sols.
- **Autres ressources non renouvelables** : Les activités minières épuisent de nombreux minéraux, dont les métaux communs et précieux, et dévastent quantitativement et qualitativement les sols et les habitats.

Pollution, contamination et toxification

Les problèmes de pollution, de contamination et de toxification viennent d'aspects ou de stades différents des activités responsables de l'épuisement et de la dégradation des ressources. Les principales sources en cause sont l'extraction et l'industrie, la production et la consommation d'énergie, l'urbanisation, l'agriculture et les transports. Comme plus de 100 000 produits chimiques font actuellement l'objet d'une utilisation

commerciale dans le monde, la pollution et les dangers chimiques sont omniprésents. Les produits chimiques toxiques (y compris les déchets) sont liés à la production industrielle et à la consommation industrielle (produits pharmaceutiques, agriculture, textiles, etc.) commerciale et populaire (consommation).

Parmi les éléments d'incidence, on compte la dégradation de l'eau (eaux superficielles ou souterraines et océans), de l'air, de l'atmosphère en général et des ressources des sols, ainsi que la pollution par les radiations et le bruit. Ces effets dérèglent les fonctions et diminuent la productivité et la fécondité des écosystèmes, menacent la santé humaine (accroissement de la morbidité, de la mortalité, des handicaps de développement, etc.) et causent des changements atmosphériques (épuisement de la couche d'ozone, réchauffement planétaire, etc.).

Des menaces sur le plan de la santé au travail, de l'hygiène publique et de l'hygiène de la consommation viennent de la production et de la vente de produits douteux et de la production et de l'élimination insuffisante des déchets toxiques. Ces fléaux ont une virulence particulière dans le Tiers-Monde. Les risques de contamination du réservoir de ressources (eaux, sols, etc.) sont également plus marqués dans les pays où l'appareil de réglementation est relativement faible. L'écotoxicité chronique et généralisée, phénomène où les systèmes d'entretien de la vie (les organismes vivants) se toxifient non à cause d'un produit chimique en particulier, mais du fait de l'interaction complexe de nombreux agents chimiques dans l'environnement, revêt un caractère moins dramatique, mais plus insidieux que la toxicité aiguë. Les technologies nouvelles ou en émergence, dont les biotechnologies, présentent des risques nouveaux que l'on comprend moins bien.

Catastrophes naturelles

Les catastrophes naturelles d'ordre climatique, qu'il s'agisse d'ouragans, de tornades, de tempêtes tropicales, d'inondations ou de sécheresses, ou encore les mouvements tectoniques (tremblements de terre, raz-de-marée, etc.) peuvent ravager une population ou un environnement. Beaucoup de régions du Sud s'exposent déjà à une diversité de catastrophes naturelles comme l'ouragan, la

tempête, la sécheresse et l'inondation. Le prix humain de ces bouleversements dans le Tiers-Monde est souvent effarant. Bien que l'on ait l'habitude de les qualifier de naturelles, il semblerait que du moins une partie de ces phénomènes voient leur fréquence et leur gravité s'accroître par suite de l'activité humaine. En particulier, le réchauffement planétaire paraît lié à une multiplication et à une intensification des catastrophes climatiques.

Ensembles de questions sociales

Les cinq ensembles de questions sociales énumérés correspondent aux éléments d'un ordre équitable et durable que nous avons évoqué au chapitre 3. Ils font ainsi le lien entre le programme de recherche et notre analyse de l'orientation nécessaire du débat sur le développement et l'environnement planétaire. À la suite de chaque mention de secteur, on indique les aspects clés auxquels devra s'intéresser le chercheur.

- **Pauvreté, abondance et besoins** : inégalité, paupérisme, abondance et surdéveloppement, besoins fondamentaux, population et exploitation des ressources;
- **Ordre économique et modes de développement** : domaine économique international, modèles et modes de développement national, mécanismes du marché et environnement, évaluation économique et écologique et théorie du développement;
- **Ordre politique** : ordre politique international, rôle de l'État, démocratisation, participation et responsabilité, rôle des sexes, régimes juridiques et réglementaires, conflit au sujet des ressources naturelles;
- **Systèmes et technologies à base de savoir** : connaissances traditionnelles et systèmes technologiques, systèmes scientifiques et techniques modernes, technologies appropriées;
- **Processus d'évolution culturelle** : diversité culturelle, uniformisation des cultures, valeurs et systèmes éthiques, éducation et médias.

Cadre interactif de recherche

Nous présentons à la figure 1 le cadre de ce programme de recherche. Nous indiquons dans la case centrale les problèmes physiques clés à comprendre. Les cinq ensembles de questions sociales sont disposés autour de ce noyau, d'où la possibilité de mettre en évidence la dynamique de causalité qui entre en jeu entre les deux grands aspects

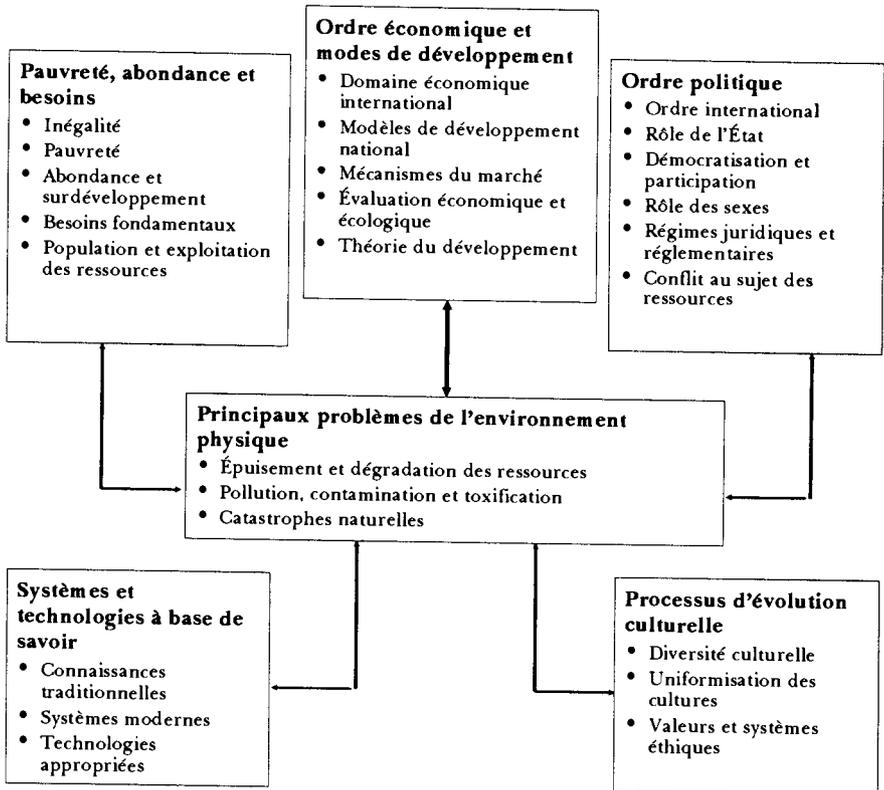


Figure 1. Cadre du programme de recherche.

Notre démarche a deux conséquences apparentées sur la recherche sociale. D'abord, nous incitons les chercheurs en sciences sociales à prendre les grands problèmes environnementaux comme point de départ et à apporter une contribution aux analyses holistiques ou globales de leurs causes et de leurs effets sociaux. Nous engageons ensuite ces chercheurs à approfondir ou à élargir le champ de leur investigation dans les cinq ensembles de questions sociales (pauvreté, politique, économie, technologie et culture) en se montrant sensibles aux questions écologiques. En d'autres termes, le programme de recherche est conçu de manière à encourager la recherche aussi bien sur les aspects sociaux des questions environnementales que sur les aspects environnementaux des questions sociales.

CHAPITRE 8

Sujets de recherche et aide à la recherche

La liste de sujets de recherche présentée dans ce chapitre est loin d'être exhaustive et l'organisation thématique n'a aucun caractère définitif. On peut songer à une série d'autres thèmes, mais les chevauchements de sujets seraient à peu près inévitables et, en fait, les recouvrements de thèmes et de sujets sont l'indice des liens qui unissent foncièrement toutes ces questions. On peut étudier la plupart des sujets de recherche à divers niveaux géopolitiques (local, national, régional et mondial).

Thème : Pauvreté, abondance et besoins

Sujet : Inégalité

Liens entre les inégalités socio-économiques et les problèmes environnementaux

- Liens entre les inégalités socio-économiques (richesse, propriété des biens, accès au sol et au revenu, instruction, etc.; surconsommation, d'une part, et paupérisme ou non-satisfaction de besoins fondamentaux, d'autre part) et les problèmes environnementaux.
- Structures d'inégalité sociale qui jouent dans la pauvreté et dans l'incapacité des pauvres d'établir des liens harmonieux avec le milieu; un exemple clé est l'absence d'accès au sol et de sécurité foncière qui, dans certains pays, pousse les pauvres à détruire les forêts.

- Façons dont les problèmes environnementaux aggravent les inégalités sociales (revenu, santé, perspectives, accès aux ressources, etc.) et manières différentes dont les divers groupes socio-économiques font l'expérience ou subissent l'influence de la dégradation de l'environnement; facteurs qui influent sur ces différences.

Sujet : Pauvreté

Liens entre la pauvreté et l'état de l'environnement

- Problèmes environnementaux qui créent ou aggravent la pauvreté et mécanismes du phénomène.
- Conséquences de la pauvreté sur les modes et les niveaux d'exploitation des ressources.
- Façons dont la pauvreté en milieu rural nuit aux efforts de protection des zones naturelles ou de sauvegarde et de conservation en général de l'environnement.
- Conséquences de la pauvreté et du chômage sur la capacité de s'adapter aux changements environnementaux.
- Droits économiques, sociaux et culturels des pauvres et violation de ces droits dans le cadre du «développement» : phénomène des migrants et des réfugiés de l'environnement, des expulsions, etc.
- Incidence des projets de développement et des problèmes écologiques qui y sont liés : moyens de subsistance, accès au sol, degré d'autosuffisance, etc. Plus précisément, il s'agit d'établir pour chaque secteur et chaque ressource quelles collectivités risquent d'être touchées par les problèmes écologiques et de quelle façon (situation socio-économique, santé, qualité de vie, etc.). Ainsi, en ce qui concerne l'exploitation forestière, quelle est l'incidence du déboisement sur les populations locales et les collectivités agricoles (érosion des sols, pollution des eaux, etc.)? En agriculture, quels sont les exploitants que touchent le plus les problèmes de pesticides, de lutte contre les ravageurs, de contamination des eaux, etc.? Dans les pêches,

quels groupes encourent les plus grands dangers à cause de la diminution des prises, de la détérioration des filets, etc.? Dans l'industrie, quels sont les travailleurs qui s'exposent le plus aux dangers professionnels et quelles populations locales peuvent être affectées par les émissions, les effluents ou les déchets des usines du voisinage?

- Avantages économiques possibles des politiques, des programmes et des projets par rapport aux coûts socio-environnementaux avec les conséquences sur le plan de l'équité sociale (qui en profite et qui en souffre?).
- Façons de mettre fin au cycle du paupérisme et de la dégradation de l'environnement (amélioration, par exemple, des perspectives d'emploi en milieu rural et de diversification des revenus).

Sujet : Abondance et surdéveloppement

Conséquence du surdéveloppement sur l'environnement et les ressources

- Manifestations et facteurs explicatifs du surdéveloppement et des modes de vie non durables, et notamment liens avec l'inégalité des revenus et le besoin systémique de créer de la croissance et une demande efficace.
- Effets environnementaux du surdéveloppement et du «maldéveloppement», et notamment leur rôle dans les perturbations de l'environnement planétaire.
- Façon de régler les problèmes de consommation non durable et de répartir la charge de l'adaptation.

Sujet : Besoins fondamentaux

Liens entre la satisfaction des besoins fondamentaux et l'état de l'environnement

- Effets de la pollution et de la dégradation et de la pénurie des ressources sur les besoins fondamentaux (alimentation, approvisionnement en eau, habitation, santé et

sécurité), surtout des populations pauvres; quels sont les problèmes d'hygiène du milieu (sécurité du foyer, des produits, etc.) et qui les subit?

- Crise sociale et environnementale urbaine : causes, manifestations et solutions.
- Solutions de rechange pour les squatters et les citadins incapables de subvenir à leurs besoins fondamentaux.
- Coûts sociaux et environnementaux des transports, en particulier coûts du transport par voiture particulière, et solutions de rechange pour les transports individuels et collectifs; conséquences sur la politique des transports.
- Façons dont les problèmes environnementaux s'aggravent à cause d'une planification et de services sociaux insuffisants, et notamment aspects suivants : incidence environnementale de l'absence d'infrastructures et de services sociaux pour les pauvres (absence, par exemple, de services d'épuration des eaux usées ou d'évacuation des déchets qui cause la pollution des eaux); absence de ressources et de planification dans des secteurs sociaux comme ceux de l'habitation, de l'urbanisme, des transports, de la santé et de l'enlèvement des ordures; attention insuffisance de l'État et des employeurs (ressources, réglementation, moyens de contrainte) à tout ce qui est sécurité professionnelle et contrôle de l'environnement.
- Modes appropriés de prestation de services sociaux pour la satisfaction des besoins fondamentaux et humains (alimentation et nutrition, approvisionnement en eau, hygiène, santé, habitation, transports, etc.).
- Droit à l'alimentation, au logement, à la santé et à l'instruction comme droits fondamentaux de la personne; conséquences sur la politique du développement et de l'environnement.

Sujet : Population et exploitation des ressources

Liens entre les caractéristiques démographiques, la nature et l'importance de l'exploitation des ressources et l'état de l'environnement

- Liens entre les perturbations de l'environnement et la taille de la population et entre ces mêmes perturbations et les niveaux de consommation et les modes d'utilisation de ressources de divers groupes de revenu et de profession.
- Liens complexes entre la population, la taille de la famille, la pauvreté, les inégalités, les rapports entre les sexes et les problèmes écologiques : dans quel sens joue la causalité, etc.)
- Liens des populations locales avec leur milieu et leur réservoir de ressources en région rurale, semi-urbaine ou urbaine.
- Notion de capacité biologique ou démographique par rapport à la population, à l'environnement et au développement.
- Caractéristiques et besoins d'une économie de subsistance reposant sur la biomasse; incidence économique sur cette économie de la dégradation et de la transformation du milieu que détermine la pénétration de l'économie «structurée»; liens entre les activités de subsistance (pêche, cueillette, culture vivrière, etc.) et la qualité de l'environnement; marginalisation et appauvrissement des groupes tributaires des ressources naturelles à cause de la poursuite du développement économique et social.
- Conséquences sociales des choix de politiques démographiques comme les interventions «de haut en bas» de limitation démographique; planning familial démocratique associé à la lutte contre la pauvreté, à l'amélioration de l'instruction et de la situation économique des femmes, etc.; éléments d'une politique démographique appropriée.

- Population, santé et droits de la femme, et notamment incidence des techniques de reproduction sur la santé féminine et sécurité des divers moyens contraceptifs.
- Incidence du SIDA (syndrome d'immunodéficience acquise) sur les politiques sanitaires, démographiques et sociales du Sud.
- Conséquences, dans divers contextes de structuration socio-économique (régimes de distribution des terres, etc.), de la croissance démographique sur l'exploitation des ressources et l'existence d'aménagements sociaux et de perspectives d'emploi.
- Incidence réciproque de l'environnement et de la mobilité démographique.
- Solutions de rechange à la migration campagne-ville (amélioration, par exemple, des conditions et des perspectives de vie en région rurale).
- Exigences et coûts sociaux du déplacement des établissements humains littoraux (et notamment des zones de taudis).
- Conséquences régionales et mondiales d'une augmentation de la demande et de l'utilisation d'énergie.

Thème : Ordre économique et modes de développement

Sujet : Domaine économique international

Liens entre les facteurs économiques internationaux et les pressions et les problèmes d'environnement et de développement

- Constatation et analyse des facteurs internationaux à l'origine des problèmes écologiques nationaux : échanges et investissements internationaux, et notamment tendances et répartition de la production et du commerce mondiaux, termes de l'échange et cours des produits du Tiers-Monde, règles du commerce international du GATT et

relations commerciales bilatérales; agissements et pouvoirs des STN; endettement; adaptation structurelle; transfert de modèles de développement.

- Questions d'environnement et de développement par rapport au nouvel ordre économique international; incidence de la mondialisation économique sur l'environnement.
- Incidence de la mondialisation, de la libéralisation économique, de l'endettement extérieur, des programmes d'adaptation structurelle et de la dégradation des termes de l'échange sur les tendances de l'exploitation des ressources, les pressions environnementales qui y sont liées et la capacité de protéger le milieu.
- Conséquences écologiques du courant général de ressources financières du Sud au Nord et du Nord au Sud, et notamment répercussions sur les capacités de protection de l'environnement.
- Incidence de l'activité de la Banque mondiale, des programmes d'aide multilatérale, des banques commerciales et d'organismes internationaux comme la FAO, le GATT et le PNUD.
- Rôle des STN dans la dégradation de l'environnement : pratiques d'utilisation de substances toxiques, de vente de produits dangereux, d'élimination de déchets, de promotion de modes de vie non durables, d'exploitation et de détérioration des ressources naturelles, etc.
- Conséquences écologiques du tourisme international.
- Efforts du Tiers-Monde en vue de rendre les relations économiques Nord-Sud plus équitables et leçons à tirer de l'expérience acquise jusqu'ici.
- Possibilités et conséquences de la satisfaction du besoin nouveau de conclure des accords écologiques mondiaux en vue de remédier aux répercussions des rapports économiques internationaux.

- Formes et démarches de réforme des institutions publiques internationales (GATT, FMI, banques multilatérales, organismes onusiens, etc.) par rapport aux besoins de l'environnement et du développement.
- Programmes et instruments de politique appropriés pour résoudre les problèmes de ressources et d'environnement du Tiers-Monde que causent l'endettement, l'adaptation structurelle, le fléchissement des termes de l'échange, etc.
- Mécanismes permettant de s'assurer que les pays du Nord partagent les coûts écologiques liés aux politiques de commerce et d'exportation.
- Modes de réglementation écologique des pratiques des grandes entreprises économiques privées (formes de réglementation, moyens d'application et de contrainte, etc.).
- Incidence de l'état de l'environnement sur la gestion économique et écologique dans les pays du Sud.

Sujet : Modèles et modes de développement national

Liens entre les modes nationaux de développement économique et la qualité de l'environnement

- Modes de développement économique et caractéristiques générales des pratiques économiques des pays du Nord, sous l'angle de leurs conséquences sur l'utilisation de ressources et l'environnement aux niveaux mondial et régional.
- Raisons et conséquences sur l'environnement et le développement de l'adoption par le Sud des modèles dominants de développement du Nord.
- Similitudes structurelles des modes de manifestation régionale de l'incidence des changements planétaires.
- Conséquences sur l'environnement et le développement des principes et des priorités explicites et implicites de la planification du développement et des politiques écono-

miques qui mettent l'accent sur la croissance économique et les intérêts commerciaux à court terme; pressions qui s'exercent sur les décideurs pour qu'ils s'attachent avant tout ou exclusivement aux questions de potentiel économique.

- Liens entre la distribution des revenus, la propriété et le contrôle des biens économiques; modes de production et de consommation et incidence sur l'environnement.
- Questions d'environnement et de développement liées à des secteurs économiques précis comme les transports, l'agriculture, l'exploitation forestière, les pêches, les mines, l'industrie, le tourisme, l'urbanisation et la construction.
- Liens actuels entre le travail humain, les ressources naturelles et la technologie et conséquences sur les stratégies de développement durable, et notamment sur l'existence de niveaux suffisants d'emploi dans des activités de subsistance durables.
- Conséquences sur le développement d'une expansion économique reposant sur l'épuisement des ressources; effets à court terme, à moyen terme et à long terme de cet épuisement sur l'emploi, les revenus, les exportations, la balance des paiements, etc., et incidence des pénuries de ressources sur le coût et la disponibilité de biens d'équipement et de produits intermédiaires en production; conséquences des dislocations économiques causées par les pénuries de ressources sur les politiques nationales régissant le commerce extérieur.
- Effets économiques spécifiques des problèmes environnementaux, et notamment de la dégradation écologique causée par les projets de développement; coûts économiques des perturbations ou des dislocations de collectivités locales apportées par la pollution, l'implantation d'industries, le tourisme, les effets néfastes des nouvelles technologies, etc.; effets économiques de l'aggravation de la pollution et de la multiplication des déchets toxiques; montée des coûts de traitement ou d'élimination

sécuritaire, effets des maladies de l'environnement sur la productivité du travail, etc.).

- Recul économique et diminution de la productivité et du potentiel agricoles par suite de pertes de biodiversité, d'éléments nutritifs des sols, de connaissances indigènes ou locales, etc.
- Exigence d'un passage à une situation de durabilité dans le Nord, et notamment transformation de modes non durables de production et de consommation et conséquences sur le Sud.
- Stratégies d'intégration des questions de durabilité aux programmes de croissance économique présentant un intérêt tout particulier pour les pays en développement : présentation du contenu économique d'une stratégie parallèle de développement.
- Motifs et mécanismes d'élaboration et d'adoption de stratégies de développement fondées sur des valeurs et des technologies locales; politiques économiques et sociales de soutien et de promotion de modes durables de production en fonction d'une reconnaissance de la diversité et de l'intérêt d'une gestion intégrée des ressources.
- Potentiel de ressources, capacité étatique et conditions sociales, technologiques et financières dont on a besoin pour appuyer un développement propre ou endogène; viabilité d'une telle démarche de développement dans l'ordre mondial actuel.
- Incidence économique (emploi compris) de micro-expériences en régénération et gestion de l'environnement; transposition des leçons en nouvelles politiques nationales.
- Démarches et mécanismes d'intégration de questions écologiques aux politiques sectorielles; formes et combinaisons appropriées d'instruments réglementaires et économiques pour le renforcement des responsabilités industrielles, sociales et individuelles en matière environnementale.

- Mécanismes d'appropriation nationale du développement technologique comme instrument de développement.

Sujet : Mécanismes du marché et environnement

Conséquences d'un libre marché sur l'environnement et le développement

- Contradictions entre la notion de développement durable et les stratégies néolibérales (autoréglementation des marchés, domination des prix, réduction des interventions de l'État, etc.).
- Rôle et incidence sur l'état de l'environnement dans les pays du Tiers-Monde du marché international, de la concurrence entre entreprises et des structures monopolistiques ou oligopolistiques.

Sujet : Théorie du développement et évaluation économique et écologique

Conséquences sur l'environnement et le développement des paradigmes de développement et modes d'évaluation de l'environnement et des ressources

- Analyse des paradigmes de développement, et notamment de la notion de développement en tant que croissance économique; nouvelle orientation rationnelle implicite dans les nouveaux modèles de développement.
- Évaluation économique explicite et implicite des ressources naturelles; incidence de la sous-évaluation des ressources écologiques.
- Révision des modes d'interprétation du développement, en particulier des paradigmes classiques relatifs à la démographie, au paupérisme, au marché et à l'État.
- Nouveaux paradigmes de développement qui tiennent compte de l'environnement, de la satisfaction des besoins et de l'équité aux niveaux local, national et international.

- Intégration des cadres propres aux sciences sociales dans les concepts et les modèles de qualité de vie.
- Moyens d'intégrer les questions écologiques aux indicateurs de qualité de vie; instruments d'intégration de ces questions à l'analyse économique coûts-avantages des projets de développement et à la mesure de la croissance et du développement économiques nationaux.
- Moyens de tenir une comptabilité plus précise des valeurs d'un environnement sain et nécessité d'une analyse coûts-avantages qui tienne suffisamment compte des fonctions écologiques; méthodes appropriées dans le Tiers-Monde d'évaluation de l'environnement et des ressources.

Thème : Ordre politique

Sujet : Ordre politique international

Environnement et développement dans les relations internationales

- Problèmes environnementaux présentant un caractère «transfrontalier» (pollution atmosphérique, énergie et armes nucléaires, ressources «transnationales», déplacement de déchets entre pays, tourisme international, migration volontaire et forcée, biotechnologie, perte de diversité génétique, etc.).
- Problèmes environnementaux exigeant des accords Nord-Sud et des conventions internationales générales (pour des questions comme celles du partage de la responsabilité et des charges de solution des problèmes écologiques, de la souveraineté nationale s'exerçant sur les ressources naturelles, de l'application des politiques internationales, de la réforme des institutions internationales, de la réglementation des STN ou des droits de propriété intellectuelle et technologique).
- Réévaluation des besoins Nord-Sud en général, en particulier dans les secteurs politique et économique, exercice devant servir de base à l'élaboration d'accords internatio-

noux sur la solution des problèmes de l'environnement; existence et conséquences d'une absence d'influence du Sud dans les tribunes et les négociations mondiales dans divers secteurs comme ceux de la politique et de l'économie; entraves liées à la promotion par le Sud de ses intérêts en matière d'équité et de protection de l'environnement dans un esprit de justice internationale; incidence sur la société civile et conséquences sur le développement durable des modèles néolibéraux, du passage à la démocratie, des nouveaux agents sociaux, du néocorporatisme, etc.

- Questions de biens communs planétaires qui reflètent l'interdépendance ou l'asymétrie dans les relations internationales; aspects juridiques de la définition et de la gestion de ces biens communs.
- Aspects politiques de la biodiversité et de la biotechnologie; mécanismes permettant de démontrer et de faire connaître la contribution qu'apporte le Tiers-Monde au fonds de connaissances mondial, en tant que moyen de pression dans la recherche d'une plus grande équité de répartition des avantages; démonstration de l'existence de liens d'interdépendance en vue de favoriser la solidarité mondiale; mécanismes de négociation de mesures de conservation locale et de contrôle national de la biodiversité.
- Nature et influence des partis politiques «verts» et des mouvements écologiques non politiques du Nord et conséquences politiques de leur croissance sur le Sud.
- Nature des coalitions écologiques de pays du Sud et conséquences de leur croissance sur les pays du Nord et du Sud et sur les relations internationales.
- Conséquences politiques et répercussions sur l'environnement et le développement d'une diminution des pouvoirs des gouvernements du Sud à cause des diktats des organismes internationaux, des STN, etc.; propagation générale liée d'un régime de libre marché.

- Conséquences politiques et juridiques des conventions écologiques mondiales dont on propose l'adoption et du recours à l'aide internationale au commerce et à l'endettement comme leviers politiques en vue de modifier les comportements des pays du Sud en matière environnementale.
- Conséquences du traitement international du principe de la souveraineté nationale en ce qui concerne les ressources naturelles et les problèmes écologiques, y compris ceux présentant des effets «transfrontaliers».
- Application de politiques écologiques sur la scène internationale (qui en a le droit et, en réalité, qui en a le pouvoir?); rôle du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies, des grandes puissances, etc.
- Conditions internationales favorables au passage à un développement respectueux de l'environnement dans le Tiers-Monde.
- Principes fondamentaux devant sous-tendre les accords sur le partage des responsabilités ou des charges, le financement, etc., en matière de développement durable.
- Mécanismes de négociation en vue de l'élaboration d'accords internationaux sur l'environnement et le développement, en particulier entre les pays du Nord et du Sud; mécanismes internationaux de règlement des différends écologiques.
- Conception et conséquences de programmes juridiques, financiers et autres d'intervention écologique commune sur le plan international, et notamment des dispositions institutionnelles de coordination de programmes de planification et d'exécution dans le cadre de la protection du milieu et de la réforme économique, et de stratégies de gestion des biens communs planétaires en vue de résoudre des problèmes nouveaux comme celui du réchauffement planétaire.

Sujet : Rôle de l'État

Politiques et interventions de l'État ayant une incidence sur les questions d'environnement et de développement ou qui en subissent l'influence

- Politiques de l'État qui concourent à l'apparition de problèmes écologiques.
- Conséquences écologiques de mauvais modèles de développement et des problèmes environnementaux qui s'y rattachent, et notamment redéfinition des principes de souveraineté.
- Existence et caractère suffisant des lois et des moyens d'application en ce qui concerne la protection de l'environnement et le droit des gens à des moyens sûrs de subsistance, à l'alimentation, à la santé, à l'habitation, etc.
- Liens entre l'État, les STN et les entreprises nationales en ce qui concerne l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles; exploitation des ressources au détriment des territoires et des droits des collectivités locales.
- Régimes de corruption, de monopole et d'abus de pouvoir et liens indus entre intérêts politiques et intérêts commerciaux; conséquences sur la législation, la réglementation et la gestion des ressources naturelles et sur la protection de l'environnement.
- Conditions sociales et politiques nécessaires à une pleine intégration des questions sociales et environnementales et des possibilités écologiques, à tous les niveaux de décision publique, à la planification et à la réalisation d'un développement durable.
- Mécanismes de contrôle national de la technologie comme instrument de développement, ainsi que d'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement.

Sujet : Démocratisation, participation et responsabilité

Conséquences sur l'environnement et le développement de divers niveaux et modes de fonctionnement démocratique

- Conséquences sur l'environnement et le développement de divers degrés de liberté politique, et notamment de latitude politique pour les mouvements sociaux, les collectivités locales et les ONG désireux de contribuer à l'adoption de solutions écologiquement durables.
- Conséquences de la non-reconnaissance des droits des gens (droits à la subsistance, à l'alimentation, à la santé et à la sécurité et à la salubrité du milieu), et notamment de la marginalisation et de l'appauvrissement des groupes tributaires des ressources naturelles à cause des processus permanents de «développement» économique et social; conséquences de la suppression ou de l'absence de mécanismes d'influence et de participation des collectivités locales, des femmes, des ONG et d'autres intérêts populaires à la prise de décision en matière de politiques et de programmes et de réalisation de projets dans le domaine du développement.
- Réactions politiques aux pénuries de ressources et à la dégradation de l'environnement; tendance à la centralisation des pouvoirs et conséquences sur les droits individuels et collectifs; risques d'intensification (par l'État ou les groupes ayant des droits acquis) des mesures répressives par suite de l'aggravation des problèmes.
- Incidence des ONG sur les questions écologiques, et notamment sur l'acquisition de moyens financiers et l'exécution d'interventions.
- Influence grandissante des groupes d'intérêt dans le domaine écologique par suite de l'accroissement de l'intensité et de la «visibilité» des problèmes environnementaux; possibilités liées pour les groupements sociaux ou écologiques ou les associations de consommateurs de jouer un rôle plus efficace dans la défense et la promotion de

politiques de développement respectueuses de l'environnement.

- Conséquences environnementales de la réforme de l'État, du passage à la démocratie, de la participation sociale et de la réévaluation des cultures traditionnelles.
- Critères relatifs aux systèmes politiques qui créent des conditions favorables à un développement respectueux de l'environnement, présentent un caractère équitable et satisfont les besoins fondamentaux.
- Participation du public à la planification, à la réalisation et au contrôle du développement : stratégies, modèles et mécanismes de collaboration et décisions équitables prises en participation en vue d'associer les collectivités locales à la gestion de l'environnement.
- Mécanismes et conséquences du rétablissement ou de la conservation d'un contrôle local sur les ressources locales comme moyen de protéger l'environnement en toute équité sociale; nature des lois et des institutions nécessaires pour accroître le contrôle et la gestion par les gens de leur réservoir immédiat de ressources naturelles.
- Caractéristiques d'initiatives communautaires fructueuses de solution de problèmes écologiques.

Sujet : Rôle des sexes

Rôle des femmes et conséquences de la répression des femmes sur l'environnement et le développement

- Perceptions féminines de l'environnement et dépendance de la femme à l'égard du milieu; rôles féminins dans l'évolution environnementale et dans la gestion des ressources et de l'environnement.
- Études de l'emploi du temps de travail de la femme en ce qui concerne les ressources naturelles et l'environnement.
- Points de vue des sexes sur les processus actuels de développement et les modes liés d'exploitation des ressources naturelles.

- Incidence des processus de développement et des perturbations du milieu qui y sont liées sur la santé, la situation économique et la condition de la femme; incidence des processus de développement et de la dégradation des ressources du milieu sur les rôles féminins en production vivrière.
- Nature des institutions nécessaires à l'octroi de pouvoirs aux femmes dans la gestion de l'environnement et mécanismes pouvant permettre de mieux répartir entre les sexes les décisions relatives aux politiques d'environnement et de développement.
- Façons d'améliorer les droits et la liberté des femmes dans tout ce qui est décisions de reproduction.

Sujet : Régimes juridiques et réglementaires

Liens entre les régimes de réglementation et la protection de l'environnement

- Manifestations et conséquences de l'affaiblissement de l'État et des institutions et de la perte liée de capacité et de contrôle réglementaires en ce qui concerne l'environnement, les ressources naturelles et le territoire.
- Causes et conséquences de l'insuffisance des lois et des politiques de l'État en matière de protection de l'environnement; incidence environnementale d'une législation insuffisante, d'une application inefficace et de la corruption.
- Caractéristiques des organismes nationaux de protection de l'environnement dans le Sud; conséquences de l'absence ou de l'insuffisance de services de l'environnement dans de grands organismes publics comme les organismes de développement ou de planification économiques.
- Existence et caractère suffisant des lois d'intérêt public visant à venir en aide aux victimes de politiques ou d'activités qui nuisent à l'environnement; conséquences de l'absence ou de l'insuffisance de ces lois.

- Élaboration de lois et de mécanismes juridiques internationaux pour réprimer les organismes transnationaux et internationaux dans leurs politiques et leurs pratiques nuisibles à l'environnement.
- Gestion des ressources communes; amélioration de cette gestion par une compréhension des démarches fructueuses dans les sociétés traditionnelles et les projets ou les micro-expériences actuellement réalisés.
- Lois et normes traditionnelles de protection de l'environnement; défis et conséquences de l'application de lois traditionnelles de protection de l'environnement.
- Éléments de divergence et de complémentarité dans un rapprochement des lois traditionnelles et modernes sur l'environnement.

Sujet : Conflit au sujet des ressources naturelles

Conséquences des contraintes croissantes de ressources sur la violence locale, nationale, régionale et internationale

- Probabilités et conséquences géopolitiques régionales de conflits nouveaux ou plus intenses au sujet des ressources par suite de la dégradation et de l'épuisement de l'environnement et de ses richesses; conséquences de l'intensification de l'utilisation de ressources non renouvelables (et notamment de l'énergie).
- Mesure dans laquelle le conflit des ressources représente une cause cachée de problèmes politiques comme les troubles ethniques, les flambées nationalistes, les mouvements sécessionnistes et les tensions de rupture de l'unité nationale; lieux possibles de futurs conflits (luttres entre ou dans des classes ou des groupes sociaux, ou dans des secteurs comme ceux des collectivités locales, de la consommation, des sociétés, de l'État, des gouvernements étrangers ou des institutions internationales).
- Conséquences de la tendance des modèles de développement dominants à amenuiser le pouvoir qu'exercent les

collectivités locales sur les ressources naturelles et à transférer ce pouvoir à l'État, souvent au nom d'intérêts commerciaux ou de concert avec de tels intérêts (habitants des forêts cédant leurs terres à des entreprises forestières, villageois chassés de leurs terres par des projets de construction de barrage, etc.).

- Efficacité des études d'incidence ou d'impact sur l'environnement par rapport aux intérêts des collectivités locales.
- Forme probable des institutions et des aménagements politiques de l'avenir en réaction à un épuisement accéléré des ressources et à d'autres problèmes écologiques; conséquences d'un accroissement du chaos et des risques d'«ingouvernabilité».
- Incidence des conflits armés sur l'environnement et le développement, ce qui comprend non seulement la destruction directe de l'environnement, mais aussi tout ce qui est déstabilisation et désorganisation sociale.

Thème : Systèmes et technologies à base de savoir

Sujet : Connaissances et systèmes technologiques traditionnels

Contribution à l'environnement et au développement des connaissances traditionnelles et conséquences de l'effritement de ce fonds de connaissances

- Adaptation des collectivités à leur environnement; pratiques traditionnelles de gestion de ressources; rôle de la population dans la gestion des ressources locales; rôle des chefs naturels dans la sensibilisation et la responsabilisation locales.
- Contribution réelle et éventuelle des connaissances traditionnelles à la croissance économique moderne.

- Influence de la modernisation et du développement technologique sur les liens avec l'environnement et les modes traditionnels durables d'exploitation des ressources; incidence naturelle et sociale de l'adoption de modèles technologiques uniformes et non durables.
- Moyens de constatation et d'évaluation des investissements des pauvres en durabilité écologique.
- Élaboration de systèmes appropriés, au niveau tant mondial que national, pour rétribuer les gens qui possèdent de précieuses connaissances traditionnelles sur les caractéristiques et les usages durables de leur environnement et de leurs ressources.
- Modes de sauvetage et de revalorisation des connaissances traditionnelles sur les ressources naturelles et leur gestion.

Sujet : Systèmes scientifiques et techniques modernes

Dangers et possibilités des sciences et des techniques modernes en ce qui concerne l'environnement et le développement

- Facteurs technologiques qui jouent dans les problèmes d'environnement et de développement; technologie moderne comme instrument matériel favorisant un épuisement rapide et radical des ressources, un accroissement des émissions polluantes et des concentrations de déchets toxiques, les déplacements de travailleurs, la centralisation des pouvoirs (contrôle d'une puissante technologie par les entreprises et l'appareil bureaucratique), etc.
- Problèmes écologiques ayant une incidence sur la technologie, et notamment phénomène de l'épuisement et de la dégradation des ressources ayant pour effet de réduire l'utilité ou la durée utile des technologies.
- Modes et répercussions du transfert de technologies; technologie comme instrument des intérêts économiques des STN ou des grandes entreprises locales (cet instrument est apporté par les investissements, les emprunts, les

mécanismes d'aide ou le commerce); promotion de technologies peu appropriées dans le Nord et dans les apports du Nord au Sud.

- Déplacement et remplacement de technologies locales respectueuses de l'environnement par des technologies ou des projets de développement modernes; conséquences sectorielles (agriculture, pêche, industrie, transports, santé et nutrition, habitation, etc.); conséquences sociales et écologiques; perte de biodiversité, effritement des ressources génétiques, dépendance accrue à l'égard de produits intermédiaires importés, etc.).
- Incidence de la biotechnologie sur divers secteurs de production; capacités nationales de contrôle et de production de biotechnologies.
- Déplacement d'industries ou de déchets dangereux vers le Sud et exportation de produits interdits ou dangereux dans les pays du Sud; politiques de réglementation des gouvernements du Nord qui permettent ou favorisent ces déplacements ou ces exportations.
- Dangers réels ou éventuels pour la santé qui sont liés à la technologie nucléaire, aux biotechnologies et aux substances, produits ou déchets toxiques.
- Incidence sociale générale de types particuliers de projets de «développement» modernes (énergie nucléaire, gaz naturel, hydro-électricité, construction de barrages, etc.); études «postprojet» portant sur les répercussions sociales, culturelles, psychologiques et économiques et visant à intégrer ce type de renseignements à des données d'évaluation ou de recherche sur les répercussions physiques ou matérielles.
- Possibilités de changements technologiques qui respectent des conditions culturelles et écologiques uniques.
- Mécanismes d'accroissement du rendement dans la consommation d'énergie.

Sujet : Technologies appropriées

Acquisition de connaissances et élaboration de technologies pour un développement durable

- Constatation des pratiques actuelles peu respectueuses de l'environnement dans divers secteurs; exigences du passage à des pratiques plus écologiques.
- Évaluation du potentiel durable de ressources naturelles de pays ou de régions; élaboration et conséquences de technologies reposant sur l'utilisation durable de ces ressources.
- Au niveau national, moyens de définir et de promouvoir des technologies écologiquement appropriées dans divers secteurs, et notamment dans l'agriculture, les pêches, les forêts, la gestion de l'eau, l'énergie et l'industrie; instruments (institutionnels, financiers, informatifs, etc.) d'incitation à la mise au point de technologies écologiques (y compris de techniques de remise en état).
- Évaluation des besoins, élaboration et application de technologies de remise en état d'écosystèmes détériorés (forêts, sols, systèmes marins, cours d'eau, etc.).
- Technologies permettant d'absorber une main-d'œuvre qui s'accroît.
- Rôle des études d'incidence sociale et environnementale dans les décisions relatives au développement; élaboration de telles études d'impact et intégration de ces évaluations à la planification et à la prise de décision.

Thème : Processus d'évolution culturelle

Sujet : Diversité culturelle

Valeur pour l'environnement et le développement de la diversité culturelle et conséquences de la perte de diversité

- Incidence des processus de développement sur les cultures, les modes de vie, les habitudes de consommation, les loisirs, etc., des populations locales; liens entre les problèmes écologiques et les perturbations de cultures locales; transformations socio-économiques et culturelles causées par des changements environnementaux aux niveaux local et régional; adaptation humaine à la dégradation de l'environnement.
- Perturbation et érosion de la diversité culturelle à cause de la migration, des processus de développement et d'autres changements sociaux.
- Conséquences sur l'environnement de la détérioration des richesses culturelles; conséquences de l'évolution socioculturelle, et notamment de la désintégration et de la marginalisation sociales provoquées par le «développement», sous l'angle de l'aggravation des conditions sociales (comme le paupérisme) qui nuisent à l'environnement.
- Liens entre la diversité biologique et la diversité culturelle.
- Perceptions culturelles de l'environnement et des ressources, et notamment des rôles et des fonctions; points de vue culturels sur l'efficacité des interventions de développement durable.
- Examen critique des cultures traditionnelles par rapport à une gestion durable des ressources.

Sujet : Uniformisation des cultures

Mécanismes et conséquences sur l'environnement et le développement de l'uniformisation des valeurs et des aspirations

- Influence de la modernisation et du développement technologique sur la culture.
- Évolution des habitudes de consommation dans le Nord et le Sud et incidence de cette transformation sur l'environnement; mécanismes de propagation des habitudes de consommation et liens avec les communications, les paradigmes culturels et les styles technologiques.
- Mécanismes et processus par lesquels les cultures traditionnelles survivent, résistent et s'adaptent aux influences uniformisatrices.

Sujet : Valeurs et systèmes éthiques

Liens entre les valeurs et les comportements qui influent sur l'environnement

- Paradigmes de développement humain et social, en particulier vue écologique implicite des aspirations à la «modernité»; attitudes, valeurs et comportements en matière environnementale.
- Aspects écologiques (positifs et négatifs) de la religion, de l'éthique et des valeurs; rôle des institutions religieuses et de l'enseignement moral dans la conscientisation écologique.
- Facteurs influant sur les niveaux de population et de consommation, y compris les aspects éthiques.
- Perceptions écologiques des groupes sociaux dominants, dont les industriels et les gens d'affaires.
- Liens entre les changements environnementaux et l'évolution des attitudes humaines, des valeurs formelles et des structures sociales.

- Évolution des normes nécessaires à un développement durable; motivations et ressorts sociaux de la réforme des attitudes et des comportements.

Sujet : Éducation et médias

Communication des orientations de consommation ou des valeurs, des attitudes et des modes de vie écologiques

- Valeurs, attitudes et points de vue qui favorisent une économie ou un mode de vie non durable.
- Rôle des médias internationaux (presse, cinéma, télévision, culture populaire, consumérisme et techniques de publicité et de commercialisation) dans la promotion de modes de vie peu appropriés; incidence sur la diversité culturelle.
- Promotion des modes existants de pensée sur la nature et le développement par les paradigmes éducatifs et disciplinaires dominants; propagation de ces influences par le système éducatif, les universités, les fondations de recherche, etc.
- Conséquences des modes de perfectionnement des ressources humaines du Tiers-Monde, et notamment influence de l'éducation à l'étranger et du soutien international des ONG et des instituts de recherche.
- Mécanismes de sensibilisation des médias, des organismes de bienfaisance, etc., et de renforcement de la capacité de ces organes de promouvoir l'adoption de valeurs, d'attitudes, de vues et de connaissances plus écologiques.

Développement institutionnel et aide à la recherche

Le rythme de l'évolution sociale, économique et environnementale nous oblige à adopter une démarche plus réfléchie et plus méthodique de recherche sur les questions de développement et d'environnement, aussi bien à l'échelle mondiale que dans le Sud. Ajoutons qu'on ne saurait nier la valeur croissante des

connaissances que l'on acquiert dans le monde, tendance qui s'accroîtra sans doute. Le savoir en viendra à jouer le rôle qui est aujourd'hui dévolu au capital. Seront favorisés les pays capables d'acquérir et d'appliquer des connaissances sur les questions primordiales de développement et le remaniement d'environnement.

Le développement et le remaniement institutionnels sont donc d'une extrême importance. On doit acquérir et diffuser le savoir et se doter de mécanismes pour le mettre au service de la solution des problèmes d'environnement et de développement et de l'instauration d'un avenir durable. Les aspects sociaux de ces questions exigent une attention particulière. On doit stimuler la recherche qui leur est consacrée et en accroître l'utilité.

Climat et conditions nécessaires à la recherche sur l'environnement et le développement

L'aide internationale et nationale au développement et au fonctionnement des instituts de recherche du Sud est fort insuffisante, surtout dans le cas des organismes qui font de la recherche sur les questions d'environnement et de développement. On devrait octroyer aux universités d'importants fonds pour les études scientifiques, la recherche et l'enseignement portant sur ces questions. On doit également prévoir une aide aux instituts de recherche indépendants, soutien qui pourrait prendre la forme d'un financement de démarrage et d'une aide financière à l'autosuffisance.

Pour appuyer les instituts de recherche du Sud, on devrait réaffecter des fonds qui sont actuellement gaspillés (puisqu'ils servent à acquérir des armes ou à assurer le superflu aux consommateurs du Nord). Sans nier la nécessité d'une plus grande sensibilité internationale aux priorités de recherche du Sud, on n'est guère fondé moralement blâmer le Nord pour sa promotion de recherches peu appropriées dans le Sud quand les gouvernements et les organismes du Tiers-Monde ne soutiennent pas leurs propres instituts de recherche et que la recherche et l'éducation sont considérées comme des secteurs d'importance secondaire.

Il y a d'autres contraintes auxquelles on doit s'attaquer comme les entraves institutionnelles à l'obtention d'une information précise, l'immixtion politique dans les orientations et les résultats de la recherche et la circulation de l'information, et l'insuffisance des liens avec les programmes de vulgarisation. Par-dessus tout, des droits garantis à la liberté universitaire et au libre accès à l'information jouent un rôle essentiel, et cette accessibilité doit aussi viser les populations locales et le grand public. Les organismes multilatéraux et les entreprises privées doivent rendre leur fonds d'information plus accessible. On doit employer des instruments de communication de masse. De vastes coalitions vouées à la mise en place et au maintien de réseaux d'information peuvent également livrer de précieux renseignements aux non-spécialistes et permettre aux populations locales d'être plus les auteurs que les sujets du changement. De tels réseaux stimulent en outre le soutien public du libre échange de connaissances et d'informations.

On a aussi besoin d'une aide accrue à la diffusion des publications du Sud dans le Nord, tout comme d'une plus grande souplesse de réaction des pays du Nord aux indications que donne le Sud au sujet de l'élaboration de programmes présentant de l'intérêt pour le Tiers-Monde. Les scientifiques, les spécialistes et les institutions du Sud devraient jouer un rôle de partenaires dans le programmes du Nord qui sont réalisés dans le Sud. Les échanges Nord-Sud sont primordiaux en raison du caractère planétaire d'une foule de problèmes écologiques.

En général, on devra changer radicalement les communications entre les citoyens du Sud et entre les citoyens du Nord et du Sud. La communication doit s'améliorer entre universitaires, politiques, scientifiques et gens d'affaires. Les idées, les cultures et les connaissances de ce courant d'échange transnational sont véritablement les «produits» auxquels doivent s'ouvrir les perspectives de libre-échange, plutôt que les produits, l'énergie, la pollution, le travail et le capital qui circulent actuellement dans le monde.

Principes et objectifs devant présider au développement et à l'action d'institutions

Volonté d'encourager les milieux de recherche à adopter la durabilité écologique comme objectif de développement

L'objectif de durabilité écologique doit s'ajouter aux autres objectifs de développement accrédités par les sciences sociales (à savoir la satisfaction des besoins fondamentaux, la croissance économique, une juste distribution des biens et des revenus et de saines relations sociales). On doit, par conséquent, aider les chercheurs à définir le sens que prend la «durabilité» dans le contexte de leurs travaux et à orienter leurs recherches en conséquence. Les chercheurs en sciences sociales doivent acquérir une connaissance des différentes facettes de la crise écologique.

Volonté d'ancrer la recherche localement et de créer des capacités de recherche au niveau local

Pour bien réaliser le programme de recherche que nous proposons, les instituts de recherche doivent être bien ancrés au niveau local. Ce ne sont pas des visites irrégulières et de brève durée par des experts qui permettent de jeter des bases solides pour la compréhension des conditions socio-économiques, culturelles et biophysiques locales. En particulier, la pratique consistant à parachuter des spécialistes du Nord a pour effet non seulement de reléguer au second plan les capacités de recherche locales, mais aussi de faire naître une connaissance morcelée et incomplète de processus présentant un caractère «cumulatif». On ne peut appréhender les traits distinctifs de problèmes écologiques que grâce à la présence permanente d'observateurs qui se vouent à leurs tâches. Dans ce cas, les chercheurs locaux ont un rôle primordial à jouer et jouissent d'un avantage relatif. L'accent mis sur les capacités locales se justifie non seulement sur le plan scientifique, mais aussi par l'importance d'un accroissement de la participation des collectivités locales. La constatation, la mise en évidence et le renforcement systématique des capacités de recherche locales et régionales restent primordiaux à cet égard.

Volonté d'appuyer le développement des sciences et des techniques locales

L'importation de techniques et de compétences du Nord est source de dépendance financière, sociale et scientifique. C'est ainsi que des méthodes et des produits peu appropriés pénètrent dans le Tiers-Monde. Les pays du Sud doivent acquérir leur propre science, et ce, sur la base de leurs propres besoins, tant culturels qu'écologiques.

Encouragement des échanges Sud-Sud

L'échange Sud-Sud d'informations et de connaissances est essentiel à l'amélioration des capacités de recherche du Sud. Il s'impose également parce que beaucoup de régions du Sud ont en commun non seulement des problèmes de développement, mais aussi des écosystèmes et des ressources naturelles. Les gouvernements et les institutions du Sud devraient soutenir des activités Sud-Sud de formation de scientifiques et de transmission d'expériences. Des programmes de partenariat et des réseaux de recherche interrégionaux parmi les instituts du Sud en vue d'une recherche sur des problèmes communs doivent également faire l'objet d'un financement et d'une promotion.

Soutien de démarches interdisciplinaires

On devrait appuyer la recherche environnementale en constituant des groupes universitaires à vocation interdisciplinaire qui intégreraient d'une manière «holistique» les capacités de solution de problèmes écologiques dans le Sud. La formation scolaire devrait consister en conférences, séminaires et cours destinés à susciter une compréhension et un intérêt pour les problèmes environnementaux chez les spécialistes des sciences sociales.

Les milieux de recherche et les centres d'étude sur l'environnement doivent comprendre des praticiens des sciences sociales venant d'un large éventail de disciplines, dont l'économique, le droit, la sociologie et l'anthropologie. Une aide à la participation des femmes et des cultures autochtones doit en outre faire

partie des budgets de recherche dans le domaine de l'environnement et du développement.

Encouragement de la collaboration et de la consultation interinstitutionnelles, interrégionales et intersectorielles

On a besoin de mécanismes de consultation nationale et régionale parmi les chercheurs et les praticiens des sciences sociales travaillant dans divers cadres comme les universités, les autres instituts de recherche, les gouvernements ou les ONG. S'ils collaborent à la collecte et à la gestion de données sur les problèmes socio-écologiques, chercheurs et praticiens peuvent jouer un rôle primordial en planification et dans la prise de décision, mais, pour ce faire, ils doivent avoir accès à une information utile et précise.

Création de liens entre la recherche et l'application

Il importe en outre d'assurer la diffusion, l'expérimentation pratique et l'application des résultats de la recherche. On devrait élaborer des politiques par une démarche interactive d'analyse scientifique, d'élaboration de programmes et de travaux sur le terrain. Cela exige un haut degré de collaboration entre les membres des instituts de recherche, les chercheurs à l'œuvre dans d'autres cadres et ceux qui s'occupent de l'exécution de programmes de développement et d'intervention sociale.

Promotion d'une participation du public et d'échanges avec la population

On nous dit souvent que nous vivons dans un village planétaire, mais nous semblons en apprendre de moins en moins sur la vie des gens dans les autres pays ou les autres régions du pays que nous habitons. Cet isolement culturel peut servir et a effectivement servi à manipuler les travailleurs et les consommateurs. Les institutions doivent, par conséquent, trouver des façons créatrices de communiquer les résultats de la recherche à une clientèle plus vaste, peut-être par un recours imaginaire aux médias et aux modes de diffusion populaire. D'une extrême importance est la liaison entre travailleurs, agriculteurs et

POUR L'AMOUR DE LA TERRE



artistes de tout horizon dans le Sud et le Nord pour une communication et un enseignement mutuels. C'est par de tels liens et non par des proclamations et des déclarations d'«en haut» que les gens reconnaîtront leurs soucis et leurs intérêts communs en matière de développement et d'environnement.

Bibliographie

- AAS (Académie africaine des sciences), 1989, Environmental Crisis in Africa: scientific Response, actes de la Conférence internationale sur la sécheresse, la désertification et le déficit alimentaire de l'Afrique, 3-6 juin 1986, Academy Science Publishers, Nairobi, Kenya, 130 p.
- Abalu, G.O., 1976, A note on crop mixtures under indigenous conditions of Northern Nigeria, *Journal of Development Studies*, 12(3), 212-220.
- Adedeji, A., Shaw, T.M., éd. 1985, Economic crisis in Africa: African perspectives on development problems and potentials, Lynne Rienner Publishers, Boulder, Colorado, É.-U., 290 p.
- Agarwal, A., Narain, S., 1991, Global warming in an unequal world: a case of environmental colonialism, Centre for Science and the Environment, New Delhi, Inde.
- Agarwall, B., 1986, Firewood supply in the Third World, Institute of Economic Growth, New Delhi, Inde, *Studies in Economic Development and Planning*, n° 40, 209 p.
- Ahmed, I., 1988, The bio-revolution in agriculture: key to poverty alleviation in the Third World?, *Revue internationale du travail*, 127(1), 53-72.
- Akpata, T., Okali, D.U.U., 1990, Nigerian wetlands, Man and the Biosphere National Committee, Lagos, Nigeria, 198 p.
- Ayanda, J.O., 1988, Incorporating environmental impact assessment in the Nigerian planning process: need and procedure, *Third World Planning Review*, 10(1), 51-64.
- Balasubramaniam, A., 1984, Ecodevelopment: towards a philosophy of environmental education, Regional Institute of Higher Education and Development, Singapour, 82 p.

- Benneh, G., 1974, The ecology of peasant farming systems in Ghana, *Environment in Africa*, 1(1), 35-49.
- Boege, E., 1988, Los Mazatecos ante la nación. Contradicciones de la identidad étnica en el México actual, éd. Siglo XXI Editores, Mexico, Mexique, 307 p.
- Castanon-Morales, J.L., 1982, Problemas de alimentación en el Tercer Mundo, *Problemas de Desarrollo*, 12(47/48), 9-24.
- Castro, M.E.B. de, Menezes, J.E., Siqueira, C.B., Lira, C.L., 1983, Trópico semi árido: resumos informativos, vol. 4, Centro de Pesquisa Agropecuaria do Trópico Semi Arido, Brasilia, Brésil, 328 p.
- Cheru, F., 1989, The silent revolution in Africa. Debt, development, and democracy, Zed Books Ltd., Londres, R.-U., 189 p.
- Chia, L.S., éd. 1987, Environmental management in Southeast Asia: directions and current status, faculté des sciences, Université nationale de Singapour, Singapour, 211 p.
- Chiriboga, M. Piccinno, R., 1981, La producción campesina cacaotera: problemas y perspectivas, Centro de Arte Y Acción Popular, Quito, Equateur, 117 p.
- CIMMYT (Centre international d'amélioration du maïs et du blé), 1987, The future development of maize and wheat in the Third World, CIMMYT, Mexico, Mexique.
- Co, J., Tan, M., éd. 1987, Restoring health care to the hands of the people, actes d'une série de symposiums sur l'élaboration de politiques de la santé parrainés par Bukluran para sa Kalusugan ng Sambayanan (Groupe de travail sur la santé populaire), mars-mai 1986, Health Action Information Network, Quezon City, Philippines.
- Constantino, R., 1985, Synthetic culture and development, Foundation for Nationalist Studies, Quezon City, Philippines.
- Constantino, R., Constantino, L.R., 1988, Distorted priorities: the politics of food, Foundation for Nationalist Studies, Quezon City, Philippines.
- Consumers' Association of Penang, 1976, Pollution: Kuala Juru's battle for survival, Consumers' Association of Penang, Penang, Malaysia.
- 1978, Padi pollution in Kuala Kedah, Consumers' Association of Penang, Penang, Malaysia.

- 1980, The Malaysian fisheries — a diminishing resource. actes d'un séminaire organisé par la Consumers' Association of Penang, 16 juillet 1977, Consumers' Association of Penang, Penang, Malaysia.
- 1982, Development and the environmental crisis, actes du symposium sur l'environnement malais en crise organisé par la Consumers' Association of Penang, École des sciences biologiques, Universiti Sains Malaysia, et Sahabat Alam Malaysia, 16-20 septembre 1978, Consumers' Association of Penang, Penang, Malaysia.
- 1985, Pesticide problems: legislation and consumer action in the Third World — the Malaysia experience, Consumers' Association of Penang, Penang, Malaysia.
- 1990, Rural Malaysia: poverty, basic needs problems, and policy proposals, Consumers' Association of Penang, Penang, Malaysia.
- Cruz, C.A., Segura-delos Angeles, M., 1984, Policy issues on commercial forest management, Philippine Institute for Development Studies, Manille, Philippines.
- Cruz-Majluf, G., 1982, Tecnología y desarrollo en el Tercer Mundo, Problemas del Desarrollo, 12(47/48), 223-234.
- CSE (Centre for Science and the Environment), 1991, The CSE statement on global environmental democracy, CSE, New Delhi, Inde.
- Danusaputro, St. Munadjat, 1981, Asian-African identity in world affairs — its impact and prospects for the future, with special reference to international and environmental law, Binacipta, Bandung, Indonésie, 240 p.
- Dei, G.J.S., 1988, Coping with the effects of the 1982-83 drought in Ghana: the view from the village, African Development, 13(1), 107-122.
- De La Torre, E., 1986, Touching ground, taking root: theological and political reflections on the Philippine struggle, Catholic Institute for International Relations, Londres, R.-U.
- Dourojeanni, M.J., 1982, Recursos naturales y desarrollo en América Latina y el Caribe, Université de Lima, Lima, Pérou, 436 p.
- Downing, T.E., Kangethe, W.G. Kamau, C.M., éd. 1989, Coping with drought in Kenya: national and local strategies, Lynne Rienner Publishers, Boulder, Colorado, É.-U., 411 p.
- Echeverria-Zuno, A., 1984, Problema alimentario y cuestion rural, éd. Nueva Imagen, Mexico, Mexique, 323 p.

- CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine et les Antilles), 1989, Desarrollo sostenible en Colombia: sus tendencias y límites, Estrategia Económica y Financiera, n° 129, 21-28.
- 1990. Magnitude of the poverty in Latin America in the Eighties, CEPAL, Santiago, Chili.
- 1990. Preliminary balance of the economy of Latin America and the Caribbean, CEPAL, Santiago, Chili.
- 1991, Ed desarrollo sustentable. Transformación productiva, equidad y medio ambiente, CEPAL, Santiago, Chili, 146 p.
- 1991, Inventarios y cuentas del patrimonio natural en América Latina y el Caribe, CEPAL, Santiago, Chili, 335 p.
- Emil Salim, 1986, Pembangunan Berwawasan Lingkungan, Lembaga Pusat Penelitian Pertanian, Bogor, Indonésie.
- Centre de liaison pour l'environnement, 1986, Sustainable development: report of the proceedings of the Global Meeting on Environment and Development for Nongovernmental Organizations, 4-8 février 1985, Nairobi, Kenya, Centre de liaison pour l'environnement, Nairobi, Kenya, 109 p.
- Ezaza, W.P., Othman, H. 1989, Political instability and ecological stress in Eastern Africa, dans Hjort af Omas, A., Salih, M.A.M., éd., Ecology and politics, environmental stress and security in Africa, Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala, Suède, p. 131-144.
- Faniran, A., Areola, O., 1976, The concept of resources and resource utilization among local communities in Western State of Nigeria, African Environment, 2(3), 39-51.
- Farmers Assistance Board, 1982, Profits from poison: a look into the socio-economics and politics of pesticides, Farmers Assistance Board, Quezon City, Philippines, 115 p.
- Feder, E., 1982, Algunas observaciones sobre el empleo, Problemas del Desarrollo, 12(47/48), 197-205.
- 1983, La crisis presiona para enfatizar cultivos exportables, Problemas del Desarrollo, 13(50), 9-16.
- Feder, E., Torres, G.C., Salazar, J.A.C., 1985, Ensayos sobre cuestiones agrarias, Terra Nova, Mexico, Mexique, 169 p.
- Fernandes, W., Kulkarni, S., Joshi, G., Shiva, V., Sharatchandra, H.C., Bandyopadhyay, J., Kannan, K.P., Baxi, U., Gadgil, M., Prabhu, P., 1983, Towards a new forest policy. People's rights and environmental needs, Indian Social Institute, New Delhi, Inde, 155 p.

- Gonzalez, C.L., 1983, La cara externa de la política anti-crisis, el problema alimentario y el salario real, Instituto de Investigaciones Económicas y Políticas, Université de Guayaquil, Guayaquil, Équateur, 27 p.
- Greslov, F., Zutier, P. de, éd. 1989, Recursos naturales y desarrollo, Debates y experiencias sobre ecología, sociedad y naturaleza en las Montanas Andinas, éd. Horizonte, Lima, Pérou, 280 p.
- Gutman, P., 1989, El medio ambiente en los grandes proyectos, Revista Interamericana de Planificación, 22(85).
- Herrera, F., 1985, Despertar de un continente: América Latina 1960-1985, Asociación Latinoamericana de Instituciones Financieras de Desarrollo, Lima, Pérou, 611 p.
- Higgins, G.M., 1982, Potential population supporting capacities of lands in the developing world, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, Italie.
- Hjort af Omas, A., Salih, M.A.M., éd. 1989, Ecology and politics, environmental stress and security in Africa, Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala, Suède, 255 p.
- Hong, E., éd. 1983, Malaysian women: problems and issues, Consumers' Association of Penang, Penang, Malaysia.
- 1985. See the Third World while it lasts: the social and environmental impact of tourism with special reference to Malaysia, Consumers' Association of Penang, Penang, Malaysia.
- 1987, Natives of Sarawak: survival in Borneo's vanishing forest, Institut Masyarakat, Penang, Malaysia.
- Ibe, A.C., Quelennec, R.E., 1989, Methology for assessment and control of coastal erosion in West and Central Africa, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi, Kenya, Regional Seas Reports and Studies, n° 107.
- Ikporukpo, C.O., 1985, Petroleum exploitation and socio-economic environment in Nigeria, International Journal of Environmental Studies, 21, 193-203.
- INDERENA (Instituto de Desarrollo de los Recursos Naturales Renovables), 1990, Policy of the National Government in defense of the rights of indigenous peoples and the ecological conservation of the Amazon basin, INDERENA, Bogota, Colombie, 240 p.
- Institut Masyarakat, 1982, Appropriate technology, culture and life-style in development, Institut Masyarakat, Penang, Malaysia.

- Institut Masyarakat et Consumers' Association of Penang, 1980, Kuala Juru: a people's cooperative, Institut Masyarakat, Penang, Malaysia.
- ISEAS (Institute of Southeast Asian Studies), 1991, The environment and economic development in Southeast Asia, actes d'un atelier, 27-28 septembre 1990, Singapour, ISAS, Singapour.
- Janvry, A. de, 1986, Perché i governi fanno quello che fanno? Il caso delle politiche dei prezzi degli alimenti. *QA Questione Agraria*, 24, 25-58.
- Juma, C., 1989, Biological diversity and innovation: conserving and utilizing genetic resources in Kenya, African Centre For Technology Studies, Nairobi, Kenya, 139 p.
- Khan, M.H., 1986, Landlessness and rural poverty in underdeveloped countries, *Pakistan Development Review*, 25(3), 371-402.
- Khor Kok Peng, M., 1989, Housing for the people: why Malaysia has so far failed to meet housing needs of the poor, Consumers' Association of Penang, Penang, Malaysia.
- 1991, Penang Hill: the need to save our natural heritage, Friends of Penang Hill, Penang, Malaysia.
- 1992, The future of North-South relations: conflict or cooperation, Third World Network, Penang, Malaysia.
- Kio, P.R.O., 1976, What future for natural regeneration of tropical high forest: an appraisal with examples from Nigeria and Uganda, *Commonwealth Forest Review*, 55(4), 309-318.
- Kiriro, A., Juma, C., éd. 1989, Gaining ground: institutional innovations in land use management in Kenya, African Centre For Technology Studies, Nairobi, Kenya, 191 p.
- Kleiner, A., 1984, Manifiesto de las organizaciones por la defense de la ecología en Argentina, Libreros y Editores del Poligono SRL, Buenos Aires, Argentine, 81 p.
- Kumar, S.K., Hotchkiss, D., 1988, Consequences of deforestation for women's time allocation: agricultural production in hill areas of Nepal, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, DC, É.-U., IFPRI Research Reports, n° 69, 72 p.
- Lago, P.F., 1975, Ecologia e poluição: o homem e o ambiente Catariense, Editora Resenha Universitária, São Paulo, Brésil, 214 p.
- Lajo-Lazo, M., 1983, Efectos de la agroindustria transnacional en el desarrollo agrícola y alimentario, *Problemas del Desarrollo*, 13(50), 117-150.

- Leff, E., 1986, *Ecología y capital. Hacia una perspectiva ambiental de desarrollo*, Universidad Nacional Autónoma de México, Mexico, Mexique, 147 p.
- éd. 1986, *Los problemas del conocimiento y la perspectiva ambiental del desarrollo*, éd. Siglo Veintiuno, Mexico, Mexique, 476 p.
- (compilation) 1990, *Medio ambiente y desarrollo*, éd. Porrúa, Mexico, Mexique.
- Lim, J.Y., 1987, *The Malay House: rediscovering Malaysia's indigenous shelter system*, Institut Masyarakat, Penang, Malaysia.
- Maihold, G., Urquidi, V.L., (compilation) 1990, *Diálogo con nuestro futuro comun, Perspectivas Latinoamericanas del informe Brundtland*, éd. Nueva Sociedad, Caracas, Venezuela, 179 p.
- Maliyamkono, T.L., Bagachwa, M.S.D., 1990, *The second economy in Tanzania*, Heinemann Educational Books (East Africa) Ltd., Nairobi, Kenya, 197 p.
- Marique, N., 1988, *A donde va la promoción campesina? Debate Agrario n° 4*, 53-73.
- Mascarenhas, A., 1989, *Environmental stress and political security in Southern Africa*, dans Hjort af Omas, A., Salih, M.A.M., éd. *Ecology and politics, environmental stress and security in Africa*, Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala, Suède, p. 233-255.
- Mascarenhas, A., Ngana, J., Yoshida, 1985, *Opportunities for irrigation development in Tanzania*, Institute of Developing Economies, Tokyo, Japon, JRP Series No. 52, 114 p.
- Mascarenhas, O. 1989, *Population and development in Tanzania: a review of information sources*, Dar es Salaam University Press, Dar es-Salaam, Tanzanie, 214 p.
- Mascarenhas, O., Mbilinyi, M., 1981, *Women in Tanzania: an analytical bibliography*, Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala, Suède, 256 p.
- Menendez, I., éd. 1982, *Economía y desarrollo rural en América Latina*, éd. Nueva Imagen, Mexico, Mexique, 207 p.
- Menendez, I., Gomez Oliver, L., Olmo, F. del, 1985, *Clases sociales y desarrollo rural*, éd. Nueva Imagen, Mexico, Mexique, 288 p.
- Mercer-Quarshie, H., 1976, *Yields of local sorghum (*Sorghum vulgare*) cultivars and their mixtures in Northern Ghana*, *Tropical Agriculture*, 56(2), 125-133.

- Modina, R.B., 1987, IRRI rice: the miracle that never was, ACES Foundation Inc., Quezon City, Philippines.
- Mohamed Idris, S.M., 1990, For a sane, green future, Consumers' Association of Penang, Penang, Malaysia.
- Moyo, S., éd. 1991, Zimbabwe's environmental dilemma: balancing resource inequalities, Zimbabwe Environmental Research Organization, Harare, Zimbabwe, 165 p.
- Muni, S.D., 1991, After the Cold War: a Third World perspective, Ecodecision, septembre 1991, 36-38.
- Myers, N., 1990, The Gaia atlas of future worlds, Anchor Books/Doubleday, New York, New York, É.-U.
- NEST (Nigerian Environmental Study/Action Team), 1989, The Nigerian environment: nongovernmental action, NEST, Ibadan, Nigeria.
- 1991, Nigeria's threatened environment: a national profile, NEST, Ibadan, Nigeria, 290 p.
- 1991, Towards sustainable development in Nigeria's dry belt, NEST, Ibadan, Nigeria.
- Odhiambo, T.R., 1989, Statement of the problem, *dans* Environmental crisis in Africa: scientific response, actes de la Conférence internationale sur la sécheresse, la désertification et le déficit alimentaire en Afrique, 3-6 juin 1986, Academy Science Publishers, Nairobi, Kenya, p. 16-29.
- Odingo, R.S., 1990, State-of-the-art review of social science research on Eastern Africa, *dans* Sécheresse en Afrique : compte rendu d'un séminaire tenu à Tombouctou, Mali, du 24 au 28 novembre 1986, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa, Ontario, Canada, IDRC-MR277e,f, 115-157.
- Ofreneo, R.E., 1980, Capitalism in Philippine agriculture, Foundation for Nationalist Studies, Quezon City, Philippines.
- Okali, D.U.U., 1980, Nigerian rainforest ecosystem, Technology, Man and Biosphere National Committee, Ibadan, Nigeria.
- Okigbo, B.N., 1989, Development of sustainable agricultural production systems in Africa: roles of international agricultural research centres and national agricultural research systems, Institut international d'agriculture tropicale, Ibadan, Nigeria, Distinguished African Scientist Lecture Series, 65 p.

- Pombo, V.S., 1983, La crisis alimentaria en la periferia: un enfoque alternativo, *Problemas del Desarrollo*, 13(51/52), 195-246.
- Prah, K.K., 1989, Land degradation and class struggle in rural Lesotho, *dans* Hjort af Omas, A., Salih, M.A.M., éd., *Ecology and politics, environmental stress and security in Africa*, Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala, Suède, p. 117-129.
- Rahnema, M., 1991, Global poverty: a pauperizing myth, *Interculture*, 24(2).
- Recio, P.M., éd. 1986, *Caring enough to cure*, Council for Primary Health Care, Manille, Philippines.
- Romero-Rodriguez, J.J., 1982, Agricultura y nuevo orden económico internacional, *Revista de Fomento Social*, 36, 51-61.
- Sachs, I, 1982, *Ecodesarrollo: desarrollo sin destrucción México. Programa sobre Desarrollo y Medio Ambiente*, El Colegio de México, Mexico, Mexique, 210 p.
- Sada, P.O., Odmderho, F.O., 1988, *Environmental management in Nigerian development*, Evans Brothers, Ibadan, Nigeria.
- Sahabat Alam Malaysia, 1984, *Environmental crisis in Asia-Pacific, Declaration and resolutions of the SAM (Sahabat Alam Malaysia) Seminar on Problems of Development: Environment and the Natural Resources Crisis in Asia-Pacific*, Sahabat Alam Malaysia, Penang, Malaysia.
- 1984, *Environment, development, and natural resource crisis in Asia and the Pacific*, Sahabat Alam Malaysia, Penang, Malaysia.
- 1984, *Papan radioactive waste dump controversy*, Sahabat Alam Malaysia, Penang, Malaysia.
- 1984, *Pesticide dilemma in the Third World: a case study of Malaysia*, Sahabat Alam Malaysia, Penang, Malaysia.
- 1985, *The crisis deepens: a review of resource and environmental management in Malaysia 1975-1985*, Sahabat Alam Malaysia, Penang, Malaysia.
- 1986, *Hazardous industries and workers' health*, actes d'un séminaire organisé par Sahabat Alam Malaysia, Penang, Malaysia, 8-9 décembre 1984, Sahabat Alam Malaysia, Penang, Malaysia.
- 1987, *Forest resources crisis in the Third World*, actes d'une conférence tenue du 6 au 8 septembre 1986, Sahabat Alam Malaysia, Penang, Malaysia.

- 1988, Global development and environment crisis: has humankind a future?, actes d'une conférence sur la crise planétaire du développement et de l'environnement, Sahabat Alam Malaysia, Penang, Malaysia, 802 p.
- 1990, Solving Sarawak's forest and native problem, Sahabat Alam Malaysia, Penang, Malaysia.
- Salau, A.T., 1990, Integrated water management: the Nigerian experience, *dans* Mitchell, B., éd., Integrated water management: international experiences and perspectives, Belhaven Press, Londres, R.-U., p. 188-202.
- Salih, M.A.M., 1989, Political coercion and the limits of state intervention: Sudan, *dans* Hjort af Omas, A., Salih, M.A.M., éd. Ecology and politics, environmental stress and security in Africa, Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala, Suède, p. 101-116.
- Sanitsuda Ekachai, 1990, Behind the smile: voices of Thailand, Thai Development Support Committee, Bangkok, Thaïlande.
- Sen, A., 1987, Africa and India: what do we have to learn from each other? World Institute for Development Economic Research, Université des Nations Unies, Helsinki, Finlande, WIDER Working Papers, WP19, 50 p.
- Sen-Sarma, P.K., 1987, Forest, environment, and development, Ashish Publishing House, New Delhi, Inde, Environment Management in India, 1, 181-191.
- Siam Society, 1989, Culture and environment in Thailand: a symposium of the Siam Society, Siam Society, Bangkok, Thaïlande, 558 p.
- Silitshena, R.M.K., 1990, Social science research on drought in Botswana, Lesotho, and Swaziland: a state-of-the-art review, *dans* Sécheresse en Afrique : compte rendu d'un séminaire tenu à Tombouctou, Mali, du 24 au 28 novembre 1986, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa, Ontario, Canada, CRDI-RM277e,f, 97-114.
- SKEPHI (Indonesian Network on Tropical Forest Conservation), 1990, Kedung Ombo: between development myth and marginal reality, SKEPHI, Djakarta, Indonésie.
- 1990, Selling our common heritage: commercialization of Indonesian forest, SKEPHI, Djakarta, Indonésie.

- Soemarwoto, O., 1981, Environmental education and research in Indonesia universities, Regional Institute of Higher Education and Development, Singapour, RIHED Occasional Papers, n° 4, 61-62.
- Soto-Holguin, A., 1988, La ciudad pérdida de los Tayrona — historia de su hallazgo y descubrimiento, éd. Gente Nueva, Bogota, Colombie.
- Sricastava, V.K., 1990, In search of harmony between life and environment, *Journal of Human Ecology*, 1(3), 291-300.
- Sunkel, O., 1981, La dimensión ambiental en los estilos de desarrollo en América Latina, Commission économique pour l'Amérique latine et les Antilles, Santiago, Chili, 136 p.
- Tan, M., 1988, Dying for drugs: pill power and politics in the Philippines, Health Action Information Network, Quezon City, Philippines.
- Third World Network, 1988, Toxic terror: dumping of hazardous wastes in the Third World, Third World Network, Penang, Malaysia.
- Toledo, A., coordonnateur, 1982, Petroleo y codesarrollo en el sureste de México, Centro de Ecodesarrollo México, Mexico, Mexique, 263 p.
- Toledo, V.M., Carabias, J., Mapes, C., Toledo, C., 1985, Ecología y autosuficiencia alimentaria. Hacia una opinión basada en la diversidad biológica, ecológica y cultural de México, éd. Siglo XXI, Mexico, Mexique, 118 p.
- Toledo, V.M., Carabias, J., Toledo, C., Gonzalez-Pacheco, Y.C., 1989, La producción rural en México: alternativas ecológicas, Fundación Universo, Veintiuno, Mexico, Mexique, 402 p.
- Tudela, F., coordonnateur, 1989, La modernización forzada del Trópico. El caso de tabasco, Proyecto integrado del Golfo, El Colegio de México, Mexico, Mexique, 475 p.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 1990, Development without poverty, PNUD, Quito, Équateur.
- Unesco (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 1976, Report of a symposium on ecological effects of human activities on tropical and subtropical forest ecosystems, Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée, 28 avril-1^{er} mai 1975, Unesco, Paris, France, Australian Unesco Committee for Man and the Biosphere Programme, publication n° 3, 214 p.

- UNFPA (Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population), 1990, Estado de la población mundial, UNFPA, New York, New York, É.-U.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), 1989, World state of infancy, UNICEF, Madrid, Espagne.
- Vandana, S., 1987, Forestry crisis and forestry myths: a critical review of tropical forests: a call for action, World Rainforest Movement, Penang, Malaysia.
- 1991, The violence of the Green Revolution: Third World agriculture, ecology, and politics, Third World Network, Penang, Malaysia.
- 1991, Biodiversity: social and ecological perspectives, World Rainforest Movement, Penang, Malaysia.
- Vergara, N.T., 1985, Expanding populations and shrinking resources: the economic setting and development potential for social forestry, dans Rao, Y.R., Vergara, N.T., Lovelace, G.W., éd., Community forestry: socio-economic aspects, Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, Bangkok, Thaïlande, p. 3-17.
- Banque mondiale, 1990, Rapport sur le développement dans le monde, 1990, Banque mondiale, Washington, D.C., É.-U.
- 1991, Rapport sur le développement dans le monde, 1991, Banque mondiale, Washington, D.C., É.-U..
- World Rainforest Movement, 1990, The battle for Sarawak's forests, World Rainforest Movement, Penang, Malaysia.
- 1990, Rainforest destruction: causes, effects, and false solutions, World Rainforest Movement, Penang, Malaysia.
- WRI (World Resources Institute), 1991, World Resources 1990-1991. A Report by the World Resources Institute, in collaboration with the United Nations Environment Programme and the United Nations Development Programme, Oxford University Press, New York, New York, É.-U.

Membres de la Commission

Anil Agarwal

Depuis 1980, M. Anil Agarwal, Ph.D., est directeur du Centre for Science and Environment à New Delhi, en Inde. De 1977 à 1980, il a travaillé à l'Institut international pour l'environnement et le développement à Londres et, de 1984 à 1986, il était président du Centre de liaison pour l'environnement à Nairobi, au Kenya. Éminent spécialiste mondial des questions d'environnement et de développement, il a reçu plusieurs prix nationaux et internationaux. Il a fait partie du Palmarès mondial de l'écologie du Programme des Nations Unies pour l'environnement, a reçu le prix Padma Shri du gouvernement de l'Inde, le prix A.H. Boerma de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le prix commémoratif Vikram Sarabhai de l'Indian Council of Social Science Research. Il est auteur, coauteur ou éditeur de nombreux ouvrages sur les questions d'environnement et de technologie.

Julia Carabias

Née au Mexique, M^{me} Julia Carabias se trouve actuellement au Laboratoire d'écologie de la faculté des sciences de l'Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM). Elle est membre de la Société de botanique du Mexique, du Système national de recherche (Mexique) du Consejo Universitario UNAM, du Consejo Consultivo Programa Nacional de Solidaridad et du Comité éditorial Rوتا Agrociencias. Elle est également coordonnatrice du Programa de Aprovechamiento Integral de Recursos Naturales, à l'UNAM, et elle est auteur, coauteur ou

éditrice de plusieurs ouvrages ou articles sur les questions de gestion de l'environnement et des ressources naturelles au Mexique et en Amérique centrale.

Martin Khor Kok Peng

M. Martin Khor Kok Peng est actuellement directeur de la Consumers' Association of Penang, Third World Network, Penang, Malaysia. Il a étudié en économie et en sciences sociales à l'Université de Cambridge et à Universiti Sains Malaysia et a été coordonnateur de projets en Malaysia pour l'Université des Nations Unies. Il est rédacteur en chef de *Third World Economics* et directeur-rédacteur en chef de *Third World Resurgence*, deux publications du Third World Network, et a écrit de nombreux ouvrages ou articles sur l'économie de la Malaysia et les relations Nord-Sud.

Thandika Mkandawire

M. Thandika Mkandawire est directeur général du CODESRIA ou Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique, qui a son siège à Dakar, au Sénégal. Il a été membre du Comité de sélection du Programme de bourse de la Fondation Rockefeller, du comité mixte pour l'Afrique du Social Science Research Council et du comité de direction du Conseil international des sciences sociales. De 1982 à 1984, travaillant avec le gouvernement du Zimbabwe et divers organismes d'aide internationaux, il a joué un rôle clé dans la fondation du Zimbabwe Institute of Development Studies. Il est un des principaux spécialistes des sciences sociales en Afrique occidentale et il est auteur, coauteur ou éditeur de nombreux ouvrages ou articles traitant d'économie, de politique et d'autres aspects sociaux du développement africain.

Adolfo Mascarenhas

Né en Tanzanie, le Pr Adolfo Mascarenhas est un éminent spécialiste des sciences sociales qui travaille à la Tanzania Authority on African Drought Issues et dirige actuellement le Programme d'études supérieures de l'Université de Dar es-Salaam, en Tanzanie. Il a fait son doctorat à l'Université de

la Californie à Los Angeles en 1970, a dirigé l'Université Brailup à Dar es-Salaam et a été conseiller auprès de l'Unicef et de l'OMS en 1977 et 1978. Le Pr Mascarenhas a beaucoup écrit sur les questions de planification régionale, d'environnement et de développement, de production agricole et de santé en Afrique.

Alvaro Soto

Anthropologue colombien, M. Alvaro Soto, Ph.D., est actuellement président de l'International Center for the Environment in the Tropics (INCENT-NEOTROPICO), dirige le secrétariat du Réseau latino-américain des ONG de l'environnement et est associé à l'Institut de recherche sur l'environnement et l'économie de l'Université d'Ottawa, à Ottawa au Canada. Il a été agrégé de recherche à titre principal à la Fédération internationale des instituts de hautes études, directeur du département d'anthropologie de l'Université de Los Andes, à Bogota, en Colombie, directeur du Réseau des parcs nationaux dans ce même pays et directeur général de l'Institut colombien d'anthropologie. Il a publié divers articles ou ouvrages sur l'environnement et les populations autochtones d'Amérique du Sud.

Erna Witoelar

M^{me} Erna Witoelar est actuellement membre du conseil d'administration de l'Indonesian Consumers Organization à Djakarta, directrice et rédactrice en chef du magazine que l'organisme fait paraître chaque mois à l'intention des consommateurs, *Warta Konsumen*, et présidente de l'Organisation internationale des Unions de consommateurs. Elle a fondé l'Indonesian Environmental Forum (WALMI), réseau d'ONG dans le domaine de l'environnement, et a été présidente et membre de son conseil d'administration. En dehors des postes qu'elle a occupés dans divers organismes internationaux, elle a été membre du Comité consultatif sur l'industrie et le développement durable de la Commission Brundtland, ainsi que du conseil d'administration du Centre de liaison pour l'environnement à Nairobi, au Kenya.

Table des matières

Préface 7

Remerciements 11

Introduction 15

Partie I

Réorientation du débat : point de vue du Sud sur la crise de l'environnement planétaire

Chapitre 1

Comprendre la crise de l'environnement et du développement : revenir à l'essentiel 27

L'évolution en bref 29

Différences de vues sur les questions primordiales 34

Chapitre 2

Causes de la crise de l'environnement planétaire et du développement 51

Facteurs internationaux 52

Causes nationales dans le Sud 60

Chapitre 3

Un ordre équitable et durable comme remède aux changements de l'environnement planétaire 77

Conséquences, obligations et perspectives internationales 77

Éléments d'un ordre équitable et durable 80

Partie II

Recherche sur les aspects sociaux des questions d'environnement et de développement

Chapitre 4

Rôles, problèmes et possibilités 101

Rôle de la recherche sociale dans le contexte de l'environnement et du développement 102

Limites et problèmes primordiaux 105

Chapitre 5

Défis et nouvelles tendances dans le Sud 111

Défis pour les chercheurs du Sud 111

Intervenants 115

Thèmes et tendances de la recherche 122

Partie III

Programme de recherche sociale et besoins institutionnels

Chapitre 6

- Valeurs, principes et démarches 129
 - Valeurs et principes 129
 - Démarches 131

Chapitre 7

- Programme de recherche 135
 - Thèmes de recherche 135
 - Cadre interactif de recherche 140

Chapitre 8

- Sujets de recherche et aide à la recherche 143
 - Thème : Pauvreté, abondance et besoins 143
 - Thème : Ordre économique et modes de développement 148
 - Thème : Ordre politique 154
 - Thème : Systèmes et technologies à base de savoir 162
 - Thème : Processus d'évolution culturelle 166
 - Développement institutionnel et aide à la recherche 168

Bibliographie 175

Membres de la Commission 187

Encadrés

1. Effondrement des espoirs : exemples de perte de croissance et d'autonomie dans le Sud 28
2. Régime économique et écologique de l'Inde traditionnelle 32
3. Prix de l'intégration des coûts de la pollution : exemple de retombées socio-économiques de mesures environnementales 35
4. Biens communs : propriété collective ou «no man's land»? 40
5. Changements atmosphériques : partage des responsabilités et des charges 43
6. Jeu de données : qui cause le réchauffement planétaire? 45
7. La notion de capacité biologique 47
8. Uruguay Round : libre marché, développement et environnement 58
9. Modes traditionnels d'exploitation durable des ressources : quelques exemples du Sud 63
10. Consommation d'énergie 68
11. Un programme planétaire de lutte contre le paupérisme et de régénération écologique 84
12. Exemples de limites disciplinaires 107

Pauvreté, inégalité, dépendance : catalyseurs des maux économiques et sociaux du Tiers-Monde; réchauffement planétaire, épuisement de la couche d'ozone, disparition de la forêt humide : images de la crise de l'environnement planétaire; Y a-t-il un lien? La clé du sauvetage de l'environnement réside-t-elle dans les principes du développement durable? La réponse est oui!

Les correctifs techniques ne représentent qu'un rafistolage. Le véritable dénouement de la crise de l'environnement planétaire, c'est l'éradication du paupérisme et de l'inégalité. C'est un transfert efficace de systèmes et de technologies appropriés reposant sur le savoir. C'est une prise de décisions en toute démocratie.

Les problèmes du Nord dominent le programme environnemental. La voix du Sud doit se faire entendre. Les questions du réchauffement planétaire et de la perte de diversité biologique n'ont guère de sens pour des gens qui souffrent tous les jours de la faim, de la malnutrition ou de l'absence de services sanitaires de base. Les priorités du Sud, qu'il soit question de dégradation des ressources, de pollution ou de catastrophes naturelles, sont des questions immédiates de vie ou de mort. Elles sont souvent liées au cadre politique et économique international. Ce sont là des problèmes planétaires qui exigent une solution planétaire.



Pour l'amour de la terre est un rapport émanant de la Commission sur les pays en développement et les changements de l'environnement planétaire. De g. à d., assis :

Anil Agarwal (Inde),
Alvaro Soto (Colombie),
Erna Witoelar (Indonésie)
Julia Carabias (Mexique);

debout :

Adolfo Mascarenhas (Tanzanie),
Thandika Mkandawire (Sénégal)
Martin Khor Kok Peng (Malaysia)

© 1992, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa.

ISBN 2-89415-095-4 14.95\$

Ce livre nous éclaire sur les aspects humains des changements de l'environnement planétaire. Il aidera les nations du Tiers-Monde à faire face à ces changements en dégagant les questions sociales essentielles et proposant un programme de recherche pour s'y attaquer. Il engage un dialogue susceptible de transformer le programme environnemental en un programme planétaire visant à l'équité, au développement et à une écologie durable.

Document de la couverture :
Monolithe de la Minganie,
Photo : Sophie T. Lindsay